

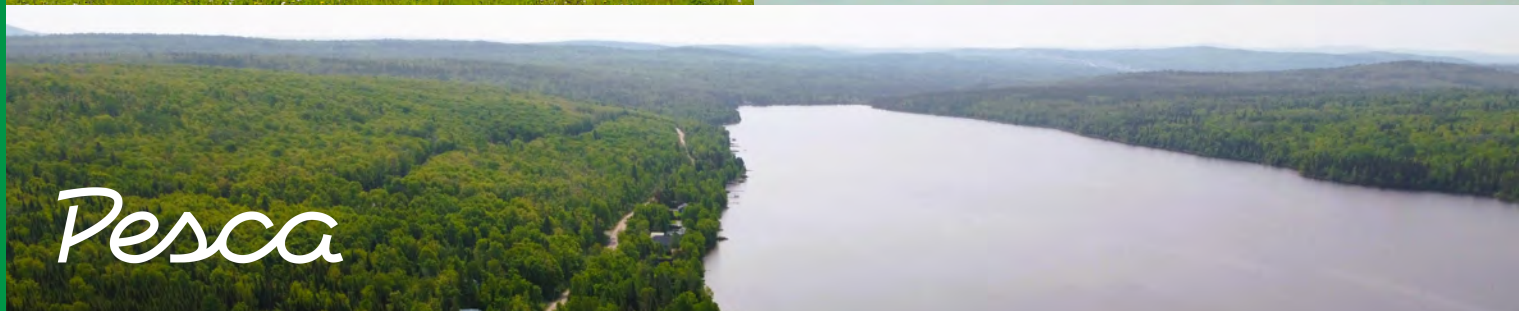
Invenenergy

Parc éolien Pohénégamook–Picard– Saint-Antonin–Wolastokuk 2

Étude d'impact sur l'environnement

Volume 4 : Optimisation du projet et
réponses aux questions et commentaires

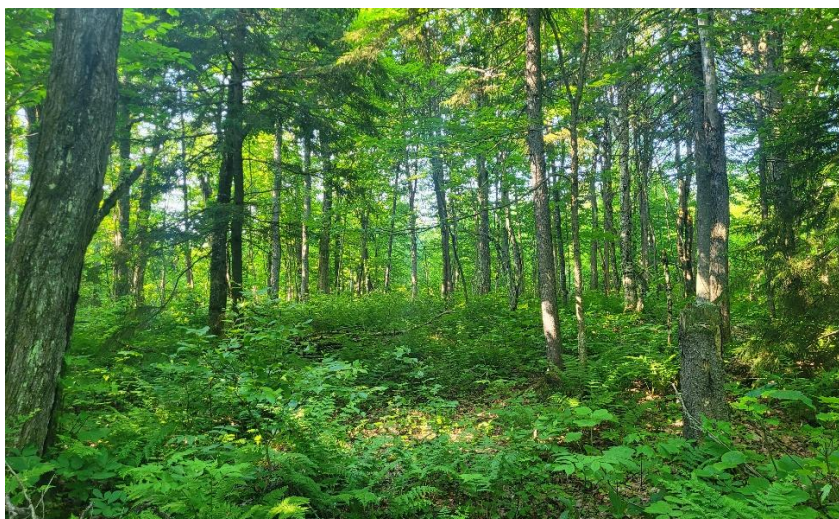
Partie 3 : Annexes F, G, H, I, J, K et L



Annexe F Rapport – Inventaire d'espèces floristiques en situation précaire

ÉNERGIE ÉOLIENNE PPAW 2 S.E.C.

Parc éolien Pohénégamook–Picard– Saint-Antonin–Wolastokuk 2



Rapport d'inventaire d'espèces floristiques en situation précaire – Mise à jour 2025

Septembre 2025

Pesca

Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c.

Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin– Wolastokuk 2

Rapport d'inventaire d'espèces floristiques en situation précaire – Mise à jour 2025

2025-09-26

Document réalisé pour : Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c.
Document destiné au : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements
climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
N/Réf. : 3800
N° de dossier ministériel 3211-12-261
Photographies : Pesca Environnement

Pesca Environnement

Marjolaine Castonguay, biologiste, M. Sc.
Directrice de projet

Alexandre Plourde, biologiste, B. Sc.
Rédaction

□ TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE	1
2	DESCRIPTION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	1
3	ESPÈCES CIBLÉES ET HABITATS POTENTIELS	2
3.1	Espèces potentiellement présentes	2
3.2	Sélection des espèces ciblées	2
3.3	Espèces retenues et habitats potentiels à inventorier	3
4	MÉTHODE	6
5	RÉSULTATS.....	7
6	CONCLUSION.....	8
	BIBLIOGRAPHIE.....	9

□ LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Espèces floristiques en situation précaire potentiellement présentes dans la zone d'étude et ayant fait l'objet d'un inventaire en 2024 et 2025.....	5
-----------	--	---

□ LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Atlas – Plan d'échantillonnage pour l'inventaire des habitats floristiques
Annexe B	Fiches descriptives des occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

1 Mise en contexte

Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. (ci-après nommée « l'initiateur »), formée d'un partenariat égalitaire entre l'Alliance de l'énergie de l'Est et Invenergy, développe le parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 (PPAW2). Des activités de déboisement sont requises pour la construction et l'aménagement de chemins d'accès, du réseau collecteur, d'aires d'implantation d'éoliennes et d'aires de travail temporaires.

L'initiateur a mandaté Pesca Environnement (ci-après nommée « Pesca ») afin de réaliser en 2024 un inventaire d'espèces floristiques en situation précaire dans les emprises projetées du projet. Dans le contexte de la recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement, l'initiateur a mandaté à nouveau Pesca pour compléter ces inventaires en 2025, afin d'intégrer l'évolution de la configuration à la suite de l'optimisation du projet.

Le protocole d'inventaire a été transmis pour approbation au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) le 18 juin 2025. Des commentaires et recommandations ont été formulés le 27 juin 2025, conformément aux modifications introduites à la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (LEMV) dans le contexte de l'adoption du projet de loi n° 81. Ceux-ci ont été pris en considération dans l'élaboration du plan d'inventaire et un protocole, intégrant ces recommandations, a été transmis au MELCCFP le 15 juillet 2025.

L'expression générale « espèces floristiques en situation précaire » regroupe principalement les espèces légalement désignées menacées ou vulnérables (cette catégorie comprend les espèces dites « vulnérables à la récolte ») et les espèces susceptibles d'être ainsi désignées (MELCCFP, 2022). La *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (LEMV, chapitre E-12.01) stipule que nul ne peut, à l'égard d'une espèce floristique menacée ou vulnérable, posséder hors de son milieu naturel, récolter, exploiter, mutiler, détruire, acquérir, céder, offrir de céder ou manipuler génétiquement tout spécimen de cette espèce ou l'une de ses parties, y compris celle provenant de la reproduction (LégisQuébec, 2024).

Le présent rapport détaille la méthode ainsi que les résultats d'inventaire de 2024 et 2025.

2 Description de la zone d'étude

La zone d'étude a une superficie de 51 998,8 ha. Elle est située au Bas-Saint-Laurent, sur le territoire ancestral du Wolastokuk (incluant le territoire de Kataskomiq) ainsi que sur le territoire des MRC de Témiscouata et de Rivière-du-Loup (annexe A). La zone d'étude est située sur des terres du domaine de l'État et sur des terres privées, principalement en milieu forestier exploité. Son relief, parsemé de lacs et sillonné par des cours d'eau, suit un gradient ouest-est avec une élévation de l'altitude en direction de l'est. L'altitude varie entre 209 m et 609 m.

L'atlas de l'annexe A présente la zone d'étude, l'ensemble des secteurs inventoriés sur le terrain en 2024 et en 2025, ainsi que les observations d'espèces floristiques en situation précaire.

Les observations d'espèces floristiques en situation précaire précédemment recueillies dans le contexte du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastokuk sont aussi illustrées à l'annexe A, à l'aide d'une symbologie distincte.

3 Espèces ciblées et habitats potentiels

L'identification des espèces à considérer et de leurs habitats préférentiels a été effectuée en se basant sur les démarches décrites dans les documents de référence du MELCCFP :

- *Inventaire d'espèces floristiques en situation précaire au Québec – Aide-mémoire* (MELCCFP, 2022);
- *Complément d'information pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement – Composante : Espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées* (MELCCFP, 2023).

3.1 Espèces potentiellement présentes

Une liste des espèces floristiques en situation précaire potentiellement présentes dans la zone d'étude a été dressée à partir des sources suivantes :

- La banque de données du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), qui fait mention de la présence de deux espèces à proximité de la zone d'étude : le calypso bulbeux (d'Amérique) et la valériane des tourbières (Gouvernement du Québec, 2024);
- La version la plus récente de l'outil Potentiel (Gouvernement du Québec, 2025). Les espèces retenues sont celles dont des occurrences sont confirmées à l'intérieur ou à proximité de la région du Bas-Saint-Laurent et qui sont susceptibles d'être présentes dans la zone d'étude.

3.2 Sélection des espèces ciblées

La liste des espèces floristiques en situation précaire potentiellement présentes dans la zone d'étude a été raffinée en tenant compte des habitats potentiels. Pour ce faire, le couvert forestier de la zone d'étude a fait l'objet d'une évaluation de son potentiel à offrir un habitat pour les plantes en situation précaire, conformément au *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables – Bas-Saint-Laurent et Gaspésie* (Petitclerc et al., 2007). Ainsi, les espèces répondant à l'un des critères d'exclusion suivants ont été retirées :

- Absence d'habitat potentiel dans la zone d'étude;
- Caractère endémique ou sporadique, avec une répartition géographique limitée à des habitats très spécifiques non présents dans la zone d'étude, par exemple : espèces inféodées à l'estuaire du fleuve Saint-Laurent (eau douce, saumâtre ou salée), espèces exclusives aux affleurements rocheux ultramafiques, taxons endémiques à répartition très localisée;
- Inféodation à une ou plusieurs sous-zones de végétation ne recoupant pas la zone d'étude;
- Inféodation à une province naturelle particulière autre que celle de la zone d'étude;

- Répartition de type périphérique (est, nord, sud, ouest) avec une zone d'étude située à une distance considérable de ce secteur périphérique.

La liste des espèces floristiques en situation précaire potentiellement présentes dans la zone d'étude comprend 11 espèces de bryophytes. Ces espèces ont été exclues du présent plan d'inventaire pour les raisons suivantes :

- L'identification à l'espèce nécessite une expertise très précise et rare. Dans plusieurs cas, l'identification nécessite la récolte de spécimens et leur examen au microscope binoculaire, ce qui serait en contradiction avec l'objectif de conservation de ces espèces. L'identification de certaines espèces a historiquement été source de confusion (Tardif *et al.*, 2019);
- Il ne s'agit pas d'espèces légalement désignées menacées ou vulnérables.

3.3 Espèces retenues et habitats potentiels à inventorier

Après sélection, la liste finale des espèces ciblées compte 10 espèces susceptibles d'être présentes dans l'emprise du projet (tableau 1). Elles sont désignées menacées, vulnérables, vulnérables à la récolte ou sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec. Une espèce, le frêne noir, est désignée menacée par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC). Ces espèces sont associées à des types spécifiques d'habitats et de milieux humides potentiels, qui représentent les habitats ciblés par l'inventaire d'espèces floristiques en situation précaire. Ces habitats potentiels sont illustrés dans l'atlas présenté à l'annexe A et sont décrits ci-dessous, le cas échéant, lorsque répertoriés dans la zone d'étude.

Cédrrière de type 1

Cet habitat est constitué de cédrrières dominées par le thuya occidental, souvent accompagné d'essences comme l'épinette noire, l'épinette rouge ou autres résineux. Il se développe sur des dépôts glaciaires, des dépôts organiques ou encore des dépôts de pente et d'altération. Le drainage y est imparfait à très mauvais, ce qui favorise des sols humides et riches en matière organique. Ces conditions permettent l'établissement de plusieurs espèces végétales caractéristiques, dont le calypso bulbeux (d'Amérique), la corallorhize striée et la valériane des tourbières (Petitclerc *et al.*, 2007).

Cédrrière de type 2

Cet habitat n'est pas présent dans la zone d'étude.

Érablière à bouleau jaune de type 2

Cet habitat est dominé par l'érable à sucre, souvent accompagné de bouleau jaune et d'autres feuillus tolérants (Petitclerc *et al.*, 2007). Il se développe sur des dépôts glaciaires, principalement des tills, avec un drainage bon à modéré. Ces sols bien aérés permettent l'installation d'une flore forestière diversifiée, incluant des espèces comme la platanthère à grandes feuilles (Petitclerc *et al.*, 2007). Ce type de peuplement est souvent associé à des forêts matures et productives, jouant un rôle clé dans la biodiversité forestière. Bien qu'elle ne figure pas dans le *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes*

menacées ou vulnérables – Bas-Saint-Laurent et Gaspésie (Petitclerc *et al.*, 2007), la matteuccie fougère-à-l'autruche a été associée à cet habitat potentiel en raison de la grande similarité entre ses exigences écologiques et les caractéristiques de cet habitat.

Mélézin

Cet habitat est dominé par le mélèze laricin, souvent accompagné de thuya occidental ou d'autres résineux. Il se développe sur des dépôts glaciaires, des dépôts organiques et des dépôts de pente et d'altération. Le drainage est mauvais à très mauvais, ce qui entraîne une saturation en eau fréquente. Ces conditions humides favorisent des espèces végétales telles que la valériane des tourbières (Petitclerc *et al.*, 2007).

Pinède blanche

Cet habitat est dominé par le pin blanc, souvent accompagné de thuya occidental, de pin blanc et rouge ou de feuillus intolérants. Il se développe sur des dépôts de pente et d'altération ou des dépôts glaciaires. Le drainage est rapide à modéré, ce qui permet un bon enracinement et limite la présence d'eau stagnante. On y trouve des espèces végétales adaptées aux sols bien drainés, comme le ptéropore à fleurs d'andromède (Petitclerc *et al.*, 2007).

Sapinière

Cet habitat est dominé par le sapin baumier, souvent accompagné d'essences comme le bouleau blanc, le bouleau jaune, l'épinette noire et l'épinette rouge. Il se trouve sur des dépôts de pente et d'altération ainsi que sur des dépôts glaciaires. Le drainage est excessif à bon, favorisant des sols bien aérés et relativement secs. On y trouve plusieurs espèces végétales typiques, dont le ptéropore à fleurs d'andromède (Petitclerc *et al.*, 2007).

Habitat potentiel de la valériane des tourbières

À la suite de commentaires reçus du MELCCFP dans le contexte de l'étude d'impact sur l'environnement du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk, l'habitat potentiel de la valériane des tourbières a été ajouté lors de la production des cartes d'habitats potentiels à inventorier en 2025.

Dans la zone d'étude, les milieux humides inventoriés comprenant un minimum de 20 cm de matière organique, avec présence de thuya occidental (dominant ou non), de mélèze, d'épinette noire et de sphaigne, sont considérés comme des habitats potentiels de la valériane des tourbières. L'habitat potentiel tient compte des secteurs identifiés comme habitats potentiels de la valériane des tourbières par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et la Direction des espèces floristiques menacées ou vulnérables du MELCCFP, ainsi que des occurrences du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ).

Tableau 1 Espèces floristiques en situation précaire potentiellement présentes dans la zone d'étude et ayant fait l'objet d'un inventaire en 2024 et 2025

Nom français	Nom latin	Famille	Statut provincial	Statut fédéral	Habitat	Observation selon la phénologie
Calypso bulbeux (d'Amérique)	<i>Calypso bulbosa</i> var. <i>americana</i>	Orchidacées	SDMV	Aucun	Cédrière de type 1 Habitats humides et frais des régions calcaires, telles les vieilles cédrières et sapinières à proximité de plans d'eau.	En fleur de la mi-mai à la fin juillet.
Carex coloré	<i>Carex tinctoria</i>	Cyperacées	SDMV	Aucun	Milieus palustres et terrestres sur substrat mésique.	En fruit pendant l'été.
Corallorhize striée var. striée	<i>Corallorhiza striata</i> var. <i>striata</i>	Orchidacées	SDMV	Aucun	Cédrière de types 1 et 2 Espèce saprophyte croissant sur la végétation en décomposition, dans les forêts conifériennes tourbeuses.	En fleur de la fin mai à la mi-août.
Cypripède royal	<i>Cypripedium reginae</i>	Orchidacées	SDMV	Aucun	Cédrière de type 1 Marais, tourbières minérotrophes, bois humides, rivages rocheux et graveleux.	En fleur du début juin à la mi-août.
Frêne noir	<i>Fraxinus nigra</i>	Oléacées	Aucun	Menacée (COSEPAC)	Sols humides et mal drainés : dépressions, rivages des lacs et rivières, abords des tourbières, des marais et des marécages.	Formation des fruits (samares) de juillet à octobre.
Lis du Canada	<i>Lilium canadense</i>	Liliacées	Vulnérable à la récolte	Aucun	Forêts humides, milieux ouverts semi-ombragés et plaines inondées.	En fleur de juin à la mi-août.
Matteuccie fougère-à l'autruche d'Amérique	<i>Matteuccia struthiopteris</i>	Dryoptéridacées	Vulnérable à la récolte	Aucun	Forêts feuillues riches, ombragées et humides, plaines inondables et fossés.	Frondes fertiles persistantes. Frondes stériles se déploient tôt au printemps.
Platanthère à grandes feuilles	<i>Platanthera macrophylla</i>	Orchidacées	SDMV	Aucun	Érablière à bouleau jaune de type 2 Forêts feuillues, conifériennes ou mixtes, en stade de succession avancée.	En fleur de la fin juin à la fin juillet.
Ptérospore à fleurs d'andromède	<i>Pterospora andromedea</i>	Éricacées	Menacée	Aucun	Cédrière de type 2, pinède blanche et sapinière Présence sporadique à l'est du Bas-Saint-Laurent. Espèce adaptée aux reliefs accidentés.	En fleur de la mi-juillet à la fin juillet.
Valériane des tourbières	<i>Valeriana uliginosa</i>	Valérianiacées	Vulnérable	Aucun	Cédrière de type 1 et mélézin Tourbières minérotrophes et ouvertures de cédrières ou de mélézins à sphaignes. Intolérante à l'ombre et calcicole.	En fleur de la mi-juin à la mi-août.

Sources : (CDPNQ, 2008; Gouvernement du Québec, 2025; Mastrogiuseppe et al., 2020; MDDELCC, [s. d.]; Petitclerc et al., 2007; Tardif et al., 2016; Wright & Rauscher, [s. d.])

SDMV : [espèce] susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

COSEPAC : Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

4 Méthode

La méthode d'inventaire et le formulaire de terrain se sont inspirés des démarches décrites dans les documents de référence du MELCCFP :

- *Inventaire d'espèces floristiques en situation précaire au Québec – Aide-mémoire* (MELCCFP, 2022);
- *Complément d'information pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement – Composante : Espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées* (MELCCFP, 2023).

La recherche a été réalisée en se déplaçant à pied dans les emprises prévues du projet chevauchant les habitats potentiels des 10 espèces ciblées et les milieux humides potentiels. Dans un premier temps, une validation a été effectuée afin de confirmer la présence de l'habitat potentiel ou d'un milieu humide et s'il offrait les conditions propices aux espèces ciblées. L'observatrice ou l'observateur était également attentif à la découverte fortuite de toute autre espèce floristique en situation précaire.

Autant que possible, les superficies ont été entièrement couvertes. Tout au long de l'inventaire, les tracés GPS ont été enregistrés. Dans le cas de grandes superficies à couvrir, un balayage par bandes parallèles a été privilégié. La largeur des bandes variait selon la visibilité en sous-bois.

Compte tenu de la phénologie de ces espèces, plusieurs visites sur le terrain ont été réalisées aux dates suivantes :

- Les 26, 27 et 28 juin 2024;
- Les 2 et 3 juillet 2024;
- Les 9, 13, 14 et 15 août 2024;
- Les 2 et 3 juin 2025 ;
- Du 21 au 25 juillet 2025;
- Du 28 au 31 juillet 2025.

La connaissance de la phénologie d'une espèce floristique permet de préciser les périodes optimales de floraison et de fructification et, par conséquent, de déterminer les moments où il est le plus facile de les repérer et de les identifier (MELCCFP, 2022).

Conformément aux recommandations du MELCCFP, la recherche de la valériane des tourbières a été étendue à une zone tampon de 60 m autour de l'emprise du projet dans les habitats potentiels de cette espèce ciblée par la Direction des espèces floristiques menacées ou vulnérables et dans les secteurs d'occurrence ciblés par le MRNF (MELCCFP, courriel 27 juillet 2025).

Un formulaire de terrain a été rempli pour toute observation d'une espèce floristique en situation précaire ciblée (tableau 1). Les populations d'espèces floristiques en situation précaire de même que leurs habitats ont été documentés et photographiés. Les informations suivantes ont été notées :

- Date;
- Espèce;
- Espèces végétales accompagnatrices dans l'habitat proximal;
- Coordonnées géographiques du centre de la population;

- Nombre d'individus, clones ou superficie couverte selon ce qui était le plus adapté à l'espèce;
- Densité de la population par mètre carré;
- Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) dans le cas des arbres;
- Nombre de semis, gaulis et adultes, lorsque pertinent.

L'identification des spécimens floristiques s'est effectuée à l'aide de différents outils ou guides détaillant les caractéristiques précises des espèces, incluant, sans s'y limiter :

- Le *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables – Bas-Saint-Laurent et Gaspésie* (Petitclerc et al., 2007);
- Les fiches d'espèce détaillées du ministère (Gouvernement du Québec, 2025);
- Le guide *Arbres et plantes forestières du Québec et des Maritimes* (Leboeuf, 2016).

5 Résultats

Inventaires de 2024 et 2025

En 2024 et en 2025, l'inventaire a permis d'identifier deux espèces floristiques en situation précaire dans les superficies projetées du parc éolien : la matteuccie fougère-à-l'autruche, espèce désignée vulnérable à la récolte au Québec (58 occurrences), et le frêne noir, espèce désignée menacée selon le COSEPAC (47 occurrences).

Les habitats potentiels inventoriés et la localisation des espèces floristiques en situation précaire observées lors de l'inventaire sont présentés à l'annexe A. Les fiches descriptives et les photos des observations effectuées en 2024 sont jointes à l'annexe B de l'étude 3 du volume 3 de l'étude d'impact sur l'environnement. Les fiches descriptives et les photos des observations effectuées en 2025 sont jointes à l'annexe B du présent rapport. Aucun nouvel habitat potentiel pour les espèces ciblées n'a été localisé lors de l'inventaire.

Observations pendant les autres inventaires spécifiques

En 2023, 2024 et 2025, lors des caractérisations écologiques effectuées dans le contexte du projet PPAW2, des occurrences de matteuccie fougère-à-l'autruche (24 occurrences) et de frêne noir (25 occurrences) ont été observées dans la zone d'étude, de manière opportuniste, en dehors de l'inventaire des espèces floristiques en situation précaire. Ces occurrences ont été ajoutées à l'annexe A du présent document.

En 2023 et en 2024, des espèces en situation précaire ont été observées lors d'inventaires effectués dans le contexte de l'étude d'impact du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk (PESCA Environnement, 2023). Parmi ces espèces, 26 occurrences de matteuccie fougère-à-l'autruche et 5 occurrences de frêne noir sont situées dans la zone d'étude du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2. Elles ont été ajoutées à l'annexe A du présent document à l'aide d'une symbologie distincte.

6 Conclusion

Un inventaire d'espèces floristiques en situation précaire a été réalisé dans le contexte du développement du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2, en 2024 et 2025. La recherche a été réalisée en se déplaçant à pied dans les emprises prévues au projet chevauchant les habitats potentiels des 10 espèces ciblées et les milieux humides potentiels, en période propice quant à la phénologie des espèces ciblées.

L'identification des espèces et de leurs habitats préférentiels de même que l'élaboration de la méthode d'inventaire et du formulaire de terrain ont été réalisées en se basant sur les démarches décrites dans les documents de référence du MELCCFP :

- *Inventaire d'espèces floristiques en situation précaire au Québec – Aide-mémoire* (MELCCFP, 2022);
- *Complément d'information pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement – Composante : Espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées* (MELCCFP, 2023).

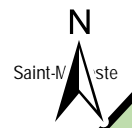
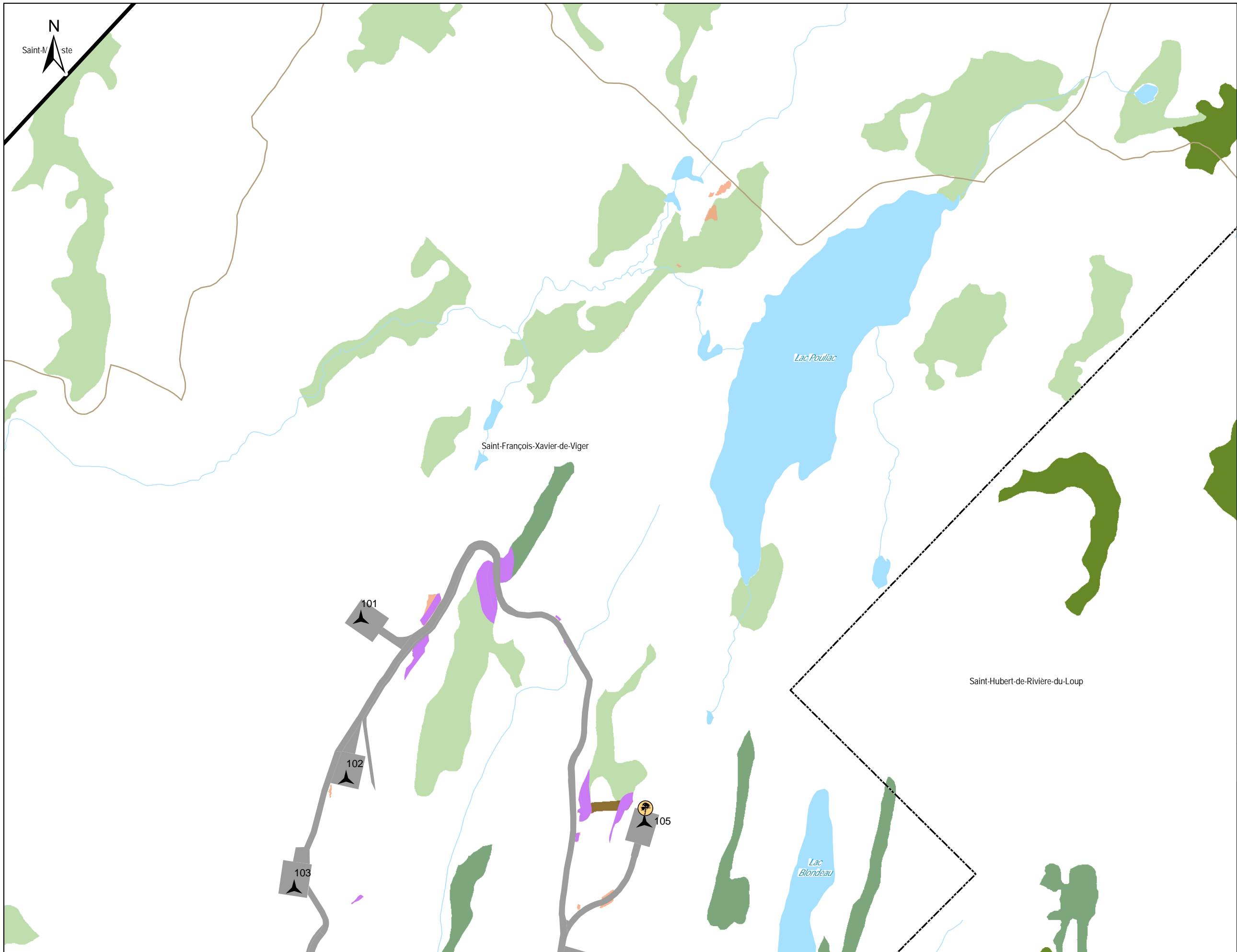
Ces inventaires ont permis d'identifier deux espèces floristiques en situation précaire dans les superficies projetées du parc éolien : la matteuccie fougère-à-l'autruche, espèce désignée vulnérable à la récolte (58 occurrences), et le frêne noir, espèce désignée menacée par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (47 occurrences). Aucun nouvel habitat potentiel pour les espèces ciblées n'a été localisé lors de l'inventaire.

En dehors de ces inventaires standardisés, des observations opportunistes d'espèces floristiques en situation précaire ont été relevées entre 2023 et 2025, dans la zone d'étude. Il s'agit de la matteuccie fougère-à-l'autruche (24 occurrences) et du frêne noir (25 occurrences).

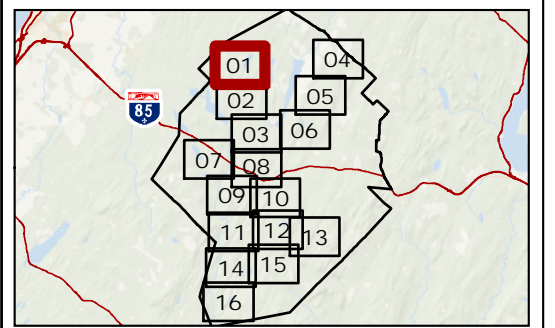
Bibliographie

- CDPNQ (2008). *Fiches signalétiques des plantes vasculaires menacées ou vulnérables*. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. 2 124 p.
- Gouvernement du Québec (2024). *Données sur les espèces en situation précaire*. Repéré à <https://www.quebec.ca/gouvernement/gouvernement-ouvert/transparence-performance/indicateurs-statistiques/donnees-espèces-situation-precaire> en juillet 2024.
- Gouvernement du Québec (2025). *Espèces floristiques menacées ou vulnérables*. Repéré à <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/flore/espèces-floristiques-menacées-ou-vulnérables> en mai 2025.
- Leboeuf, M. (2016). *Arbres et plantes forestières du Québec et des Maritimes. Édition revue et augmentée*. Éditions Michel Quintin. 416 p.
- LégisQuébec (2024). Gouvernement du Québec. *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. Repéré à <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/E-12.01> en avril 2025.
- Mastrogioiuseppe, J., P. E. Rothrock, A. C. Dibble & A. A. Reznicek (2020). Flora of North America. *Carex tincta*. Repéré à https://floranorthamerica.org/Carex_tincta en mai 2025.
- MDDELCC ([s. d.]). *Espèce vulnérable à la récolte au Québec. Lis du Canada*. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. 2 p.
- MELCCFP (2022). *Inventaire d'espèces floristiques en situation précaire au Québec – Aide-mémoire*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. 9 p.
- MELCCFP (2023). *Complément d'information pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement - Composante : Espèces floristiques menacées, vulnérables ou susceptibles d'être ainsi désignées*. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels. 3 p.
- PESCA Environnement (2023). *Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk – Caractérisation écologique* (étude réalisée pour Énergie éolienne PPAW s.e.c.). 46 p.
- Petitclerc, P., N. Dignard, L. Couillard, G. Lavoie & J. Labrecque (2007). *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables – Bas-Saint-Laurent et Gaspésie*. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'environnement forestier. 113 p.
- Tardif, B., J. Faubert & G. Lavoie (2019). *Les bryophytes rares du Québec, seconde édition*. Québec. Société québécoise de bryologie et gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de l'écologie et de la conservation, avec la contribution du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec. 332 p.
- Tardif, B., B. Tremblay, G. Jolicoeur & J. Labrecque (2016). *Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec*. Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec, Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de l'expertise en biodiversité. 420 p.
- Wright, J. W. & H. M. Rauscher ([s. d.]). *Black Ash*. Repéré à [https://www.srs.fs.usda.gov/pubs/misc/ag_654/volume_2/fraxinus/nigra.htm#:~:text=Fraxinus%20nigra%20Marsh&text=Black%20ash%20\(Fraxinus%20nigra\)%2C,of%20its%20characteristics%20and%20uses](https://www.srs.fs.usda.gov/pubs/misc/ag_654/volume_2/fraxinus/nigra.htm#:~:text=Fraxinus%20nigra%20Marsh&text=Black%20ash%20(Fraxinus%20nigra)%2C,of%20its%20characteristics%20and%20uses) en mai 2025.

Annexe A Atlas – Plan d'échantillonnage pour l'inventaire des habitats floristiques



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2**
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques**
- Cédrière type 1
- Érablière à bouleau jaune type 2
- Mélézin
- Sapinière
- Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet**
- Éolienne (L19)
- Configuration (L19)
- Données du projet PPAW**
- Configuration
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Habitat floristique inventorié
- Hydrographie**
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau
- Milieux humides validés**
- Tourbière
- Marais
- Marécage
- Étang
- Autres éléments**
- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag)
- Limites municipales

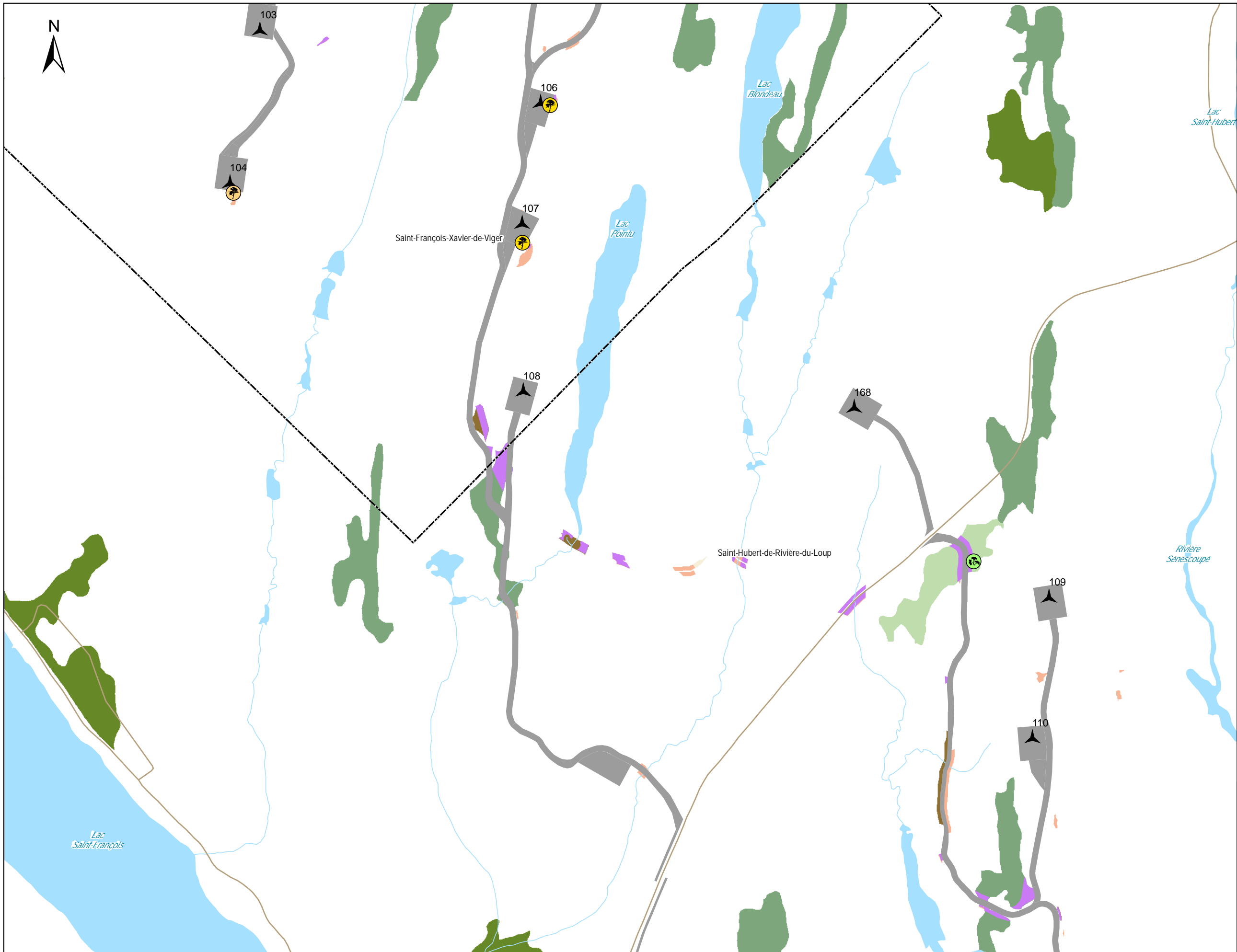


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoq 2*

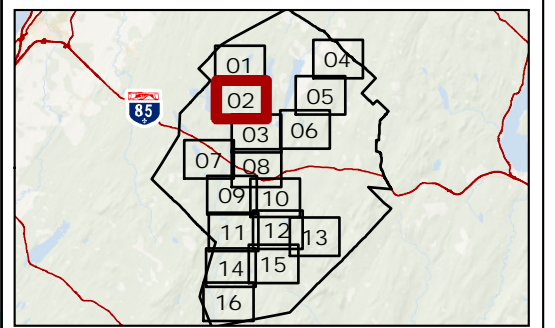
Feuillet 01
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2**
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques**
- Cédrière type 1
- Érablière à bouleau jaune type 2
- Mélézin
- Sapinière
- Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet**
- Éolienne (L19)
- Configuration (L19)
- Données du projet PPAW**
- Configuration
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Habitat floristique inventorié
- Hydrographie**
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau
- Milieus humides validés**
- Tourbière
- Marais
- Marécage
- Étang
- Autres éléments**
- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wampekuk)
- Limites municipales

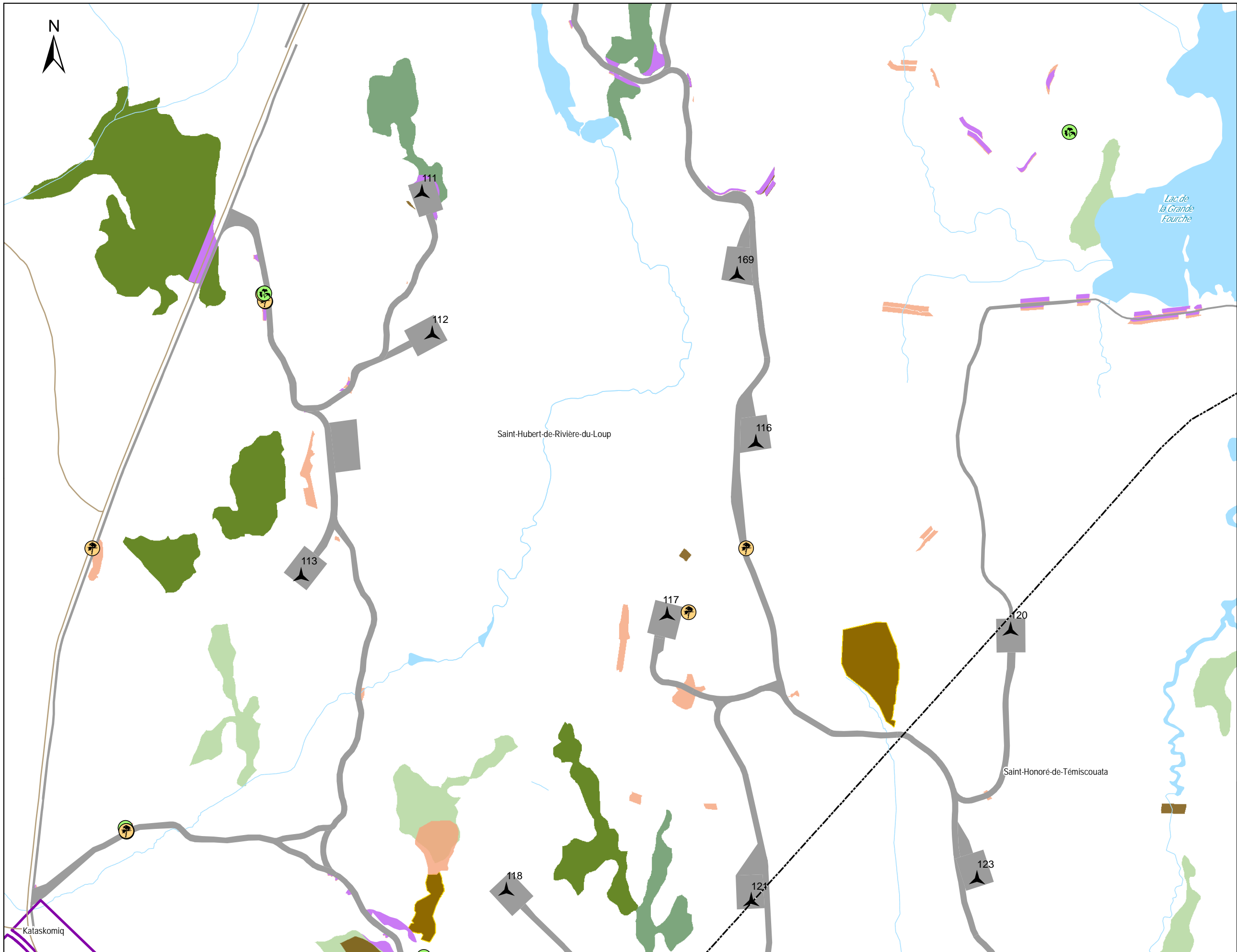


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoq 2*

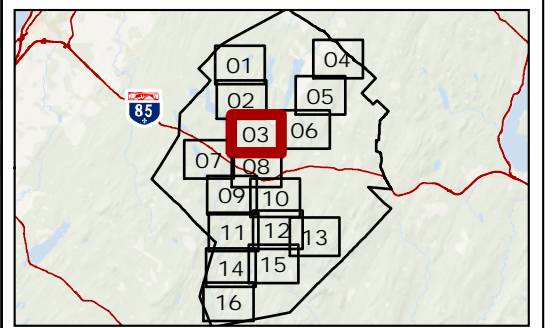
Feuillet 02
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2**
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques**
- Cèdrière type 1
- Érablière à bouleau jaune type 2
- Mélézin
- Sapinière
- Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet**
- Éolienne (L19)
- Configuration (L19)
- Données du projet PPAW**
- Configuration
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Habitat floristique inventorié
- Hydrographie**
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau
- Milieux humides validés**
- Tourbière
- Marais
- Marécage
- Étang
- Autres éléments**
- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk)
- Limites municipales

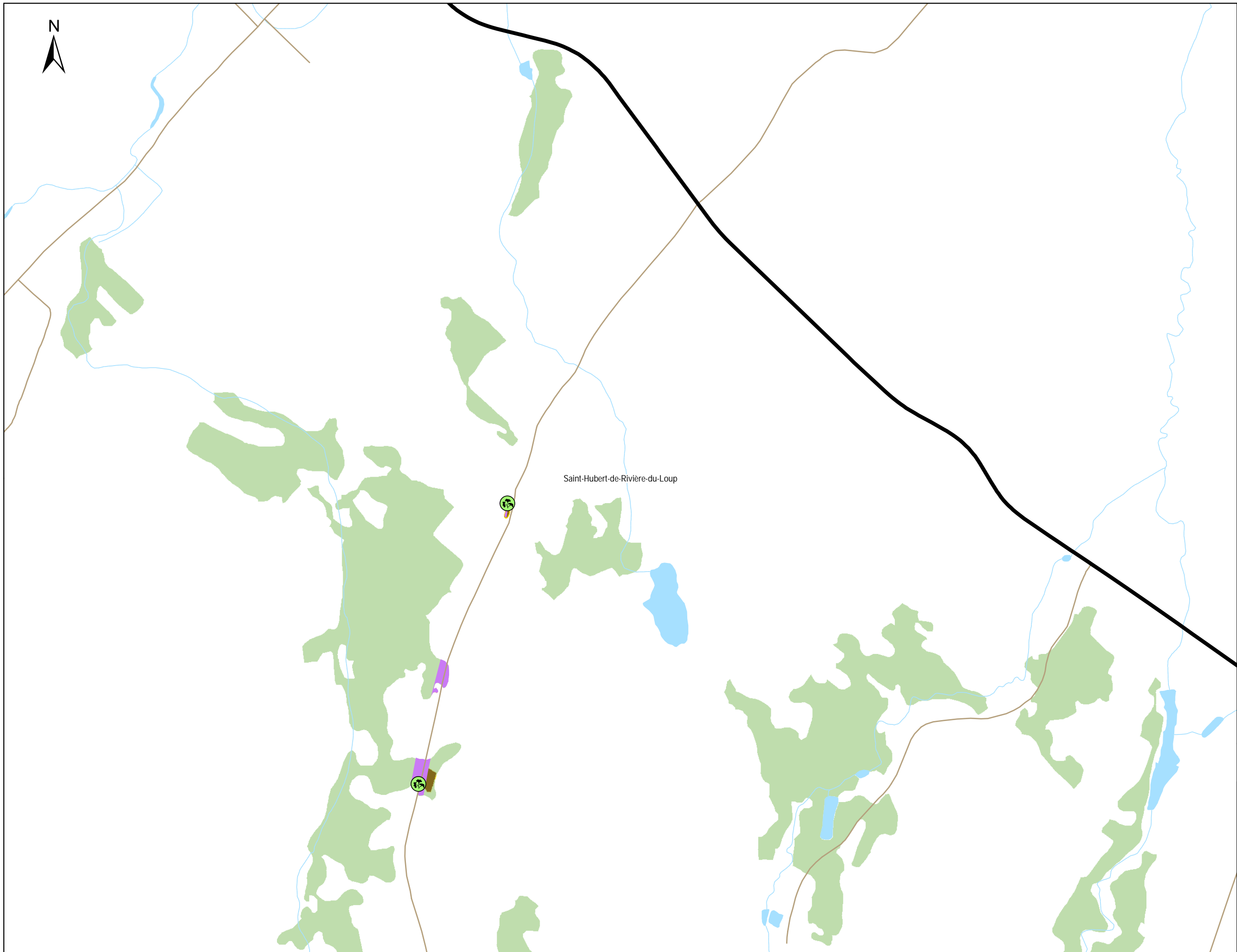


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoq 2*

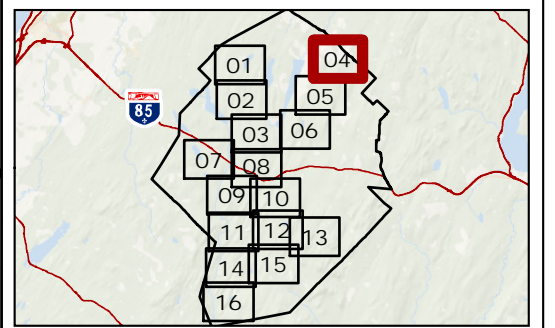
Feuillet 03
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2**
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques**
- Cedrière type 1
- Érablière à bouleau jaune type 2
- Mélézin
- Sapinière
- Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet**
- Éolienne (L19)
- Configuration (L19)
- Données du projet PPAW**
- Configuration
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Habitat floristique inventorié
- Hydrographie**
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau
- Milieux humides validés**
- Tourbière
- Marais
- Marécage
- Étang
- Autres éléments**
- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk)
- Limites municipales

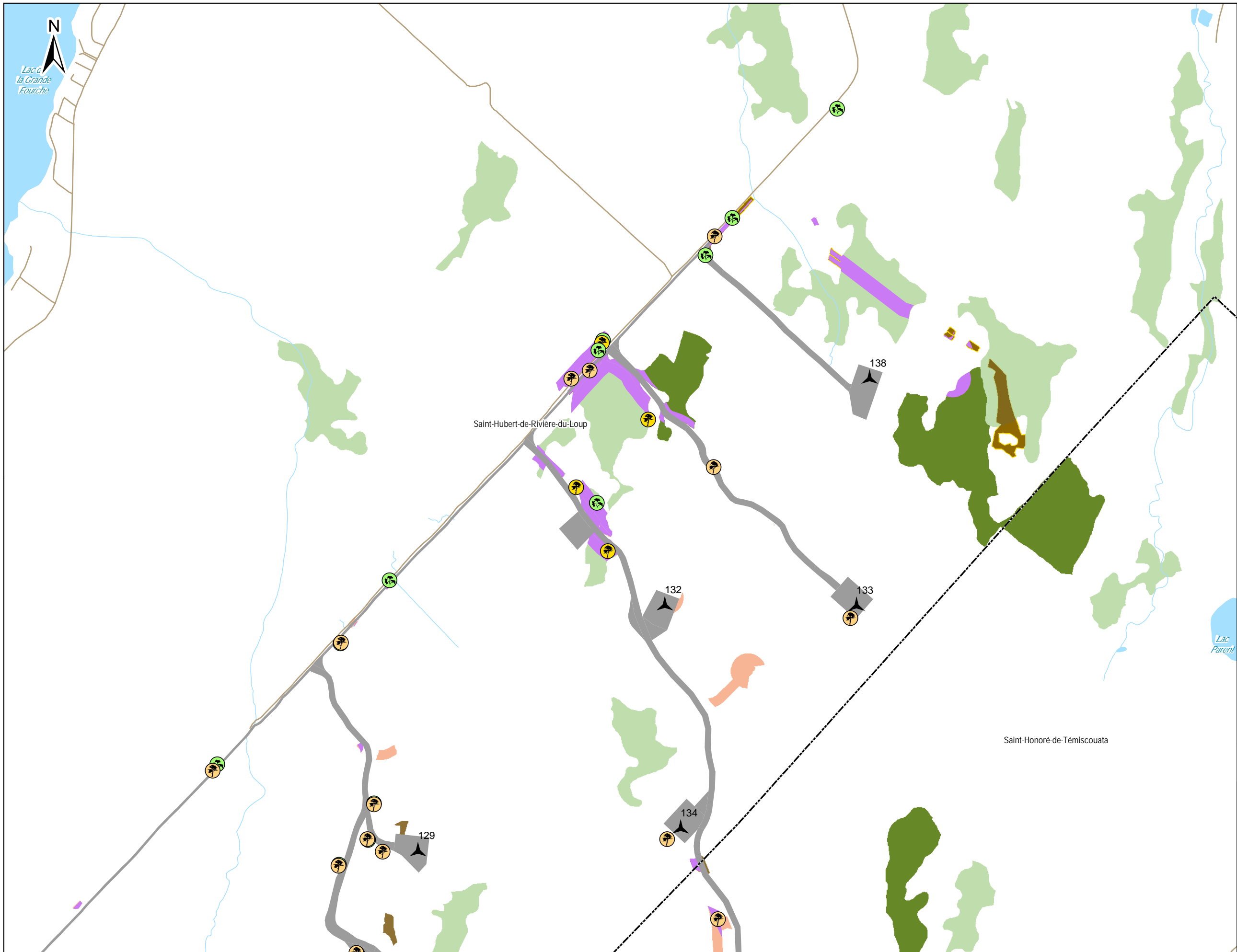


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoq 2*

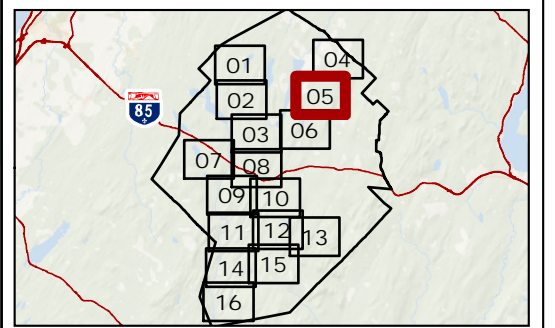
Feuillet 04
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2**
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques**
- Cédrière type 1
- Érablière à bouleau jaune type 2
- Mélézin
- Sapinière
- Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet**
- Éolienne (L19)
- Configuration (L19)
- Données du projet PPAW**
- Configuration
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Habitat floristique inventorié
- Hydrographie**
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau
- Milieus humides validés**
- Tourbière
- Marais
- Marécage
- Étang
- Autres éléments**
- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk)
- Limites municipales

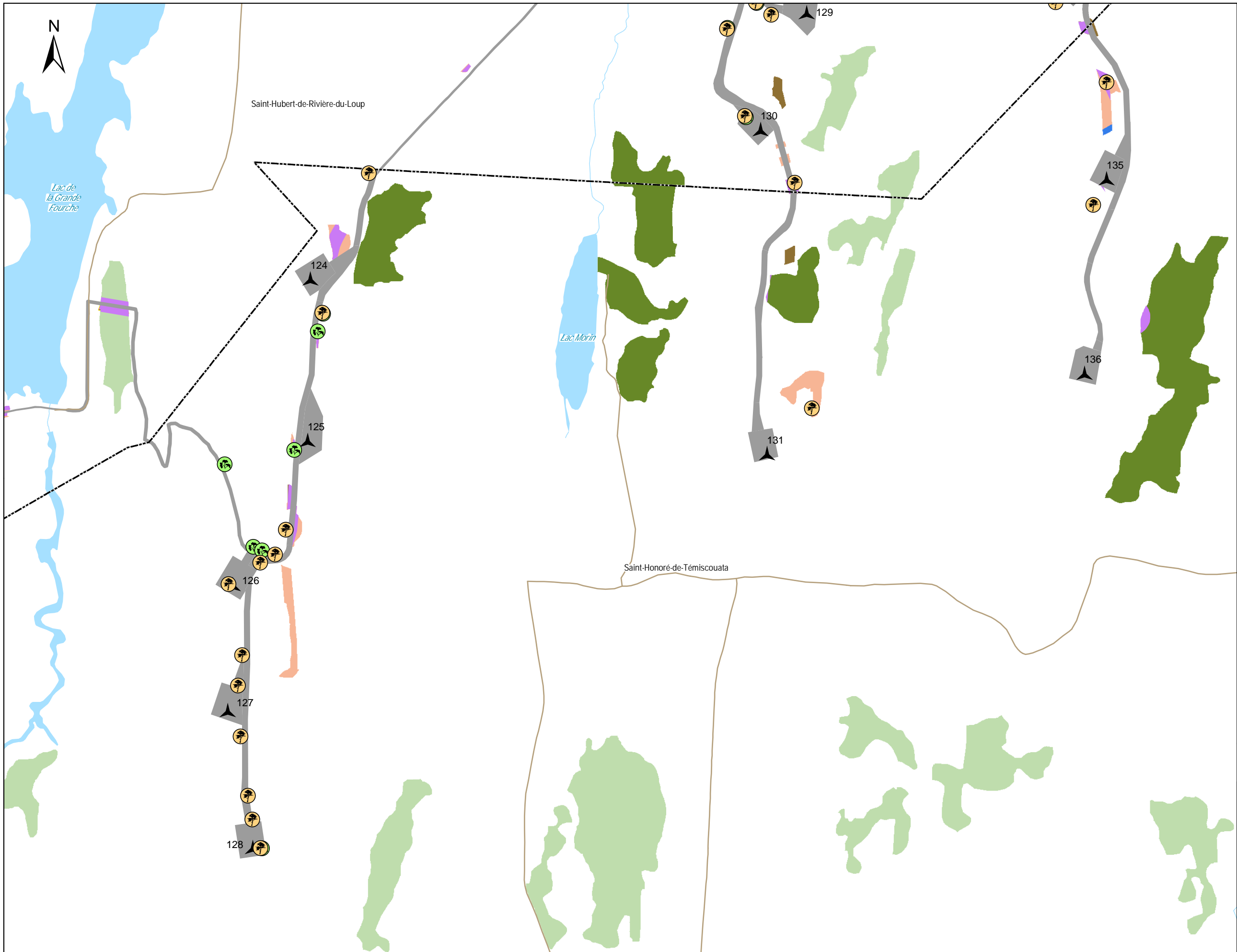


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoq 2*

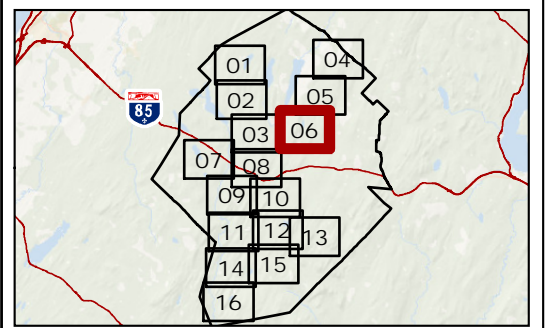
Feuillet 05
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2
 - Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques
 - Cédrière type 1
 - Érablière à bouleau jaune type 2
 - Mélézin
 - Sapinière
 - Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet
 - Éolienne (L19)
 - Configuration (L19)
- Données du projet PPAW
 - Configuration
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
 - Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Habitat floristique inventorié
- Hydrographie
 - Cours d'eau à écoulement permanent
 - Plan d'eau
- Milieux humides validés
 - Tourbière
 - Marais
 - Marécage
 - Étang
- Autres éléments
 - Autoroute, routes nationale et régionale
 - Route
 - Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag)
 - Limites municipales

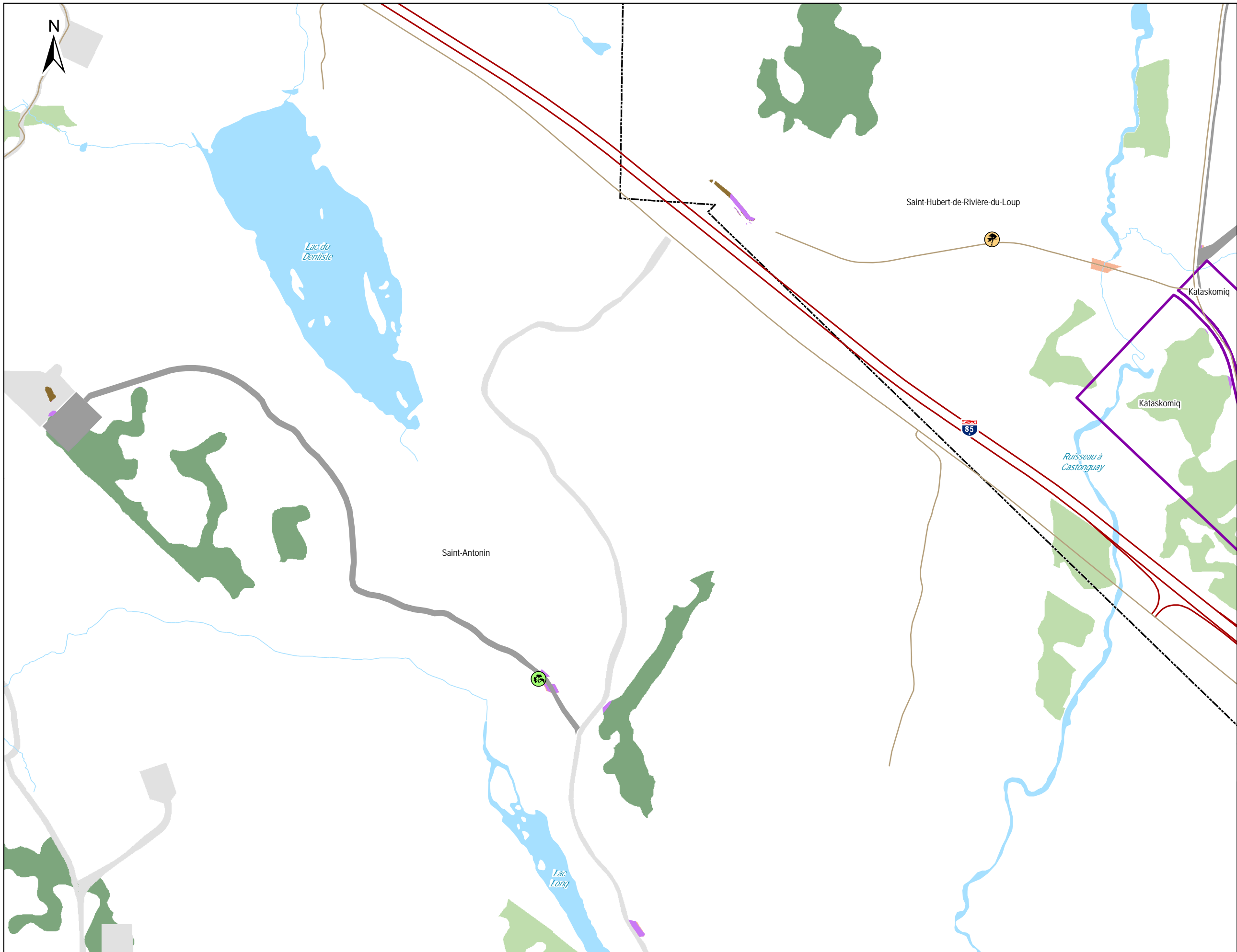


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoqiyik 2*

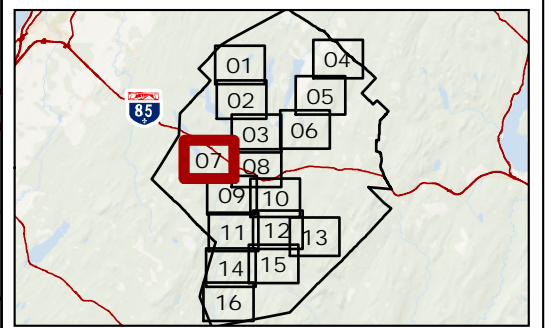
Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

Feuillet 06
Habitats potentiels
et occurrences
d'espèces floristiques
en situation précaire

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2
 - Matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques
 - Cédrière type 1
 - Érablière à bouleau jaune type 2
 - Mélézin
 - Sapinière
 - Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet
 - Éolienne (L19)
 - Configuration (L19)
- Données du projet PPAW
 - Configuration
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
 - Matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Habitat floristique inventorié
- Hydrographie
 - Cours d'eau à écoulement permanent
 - Plan d'eau
- Milieus humides validés
 - Tourbière
 - Marais
 - Marécage
 - Étang
- Autres éléments
 - Autoroute, routes nationale et régionale
 - Route
 - Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk)
 - Limites municipales

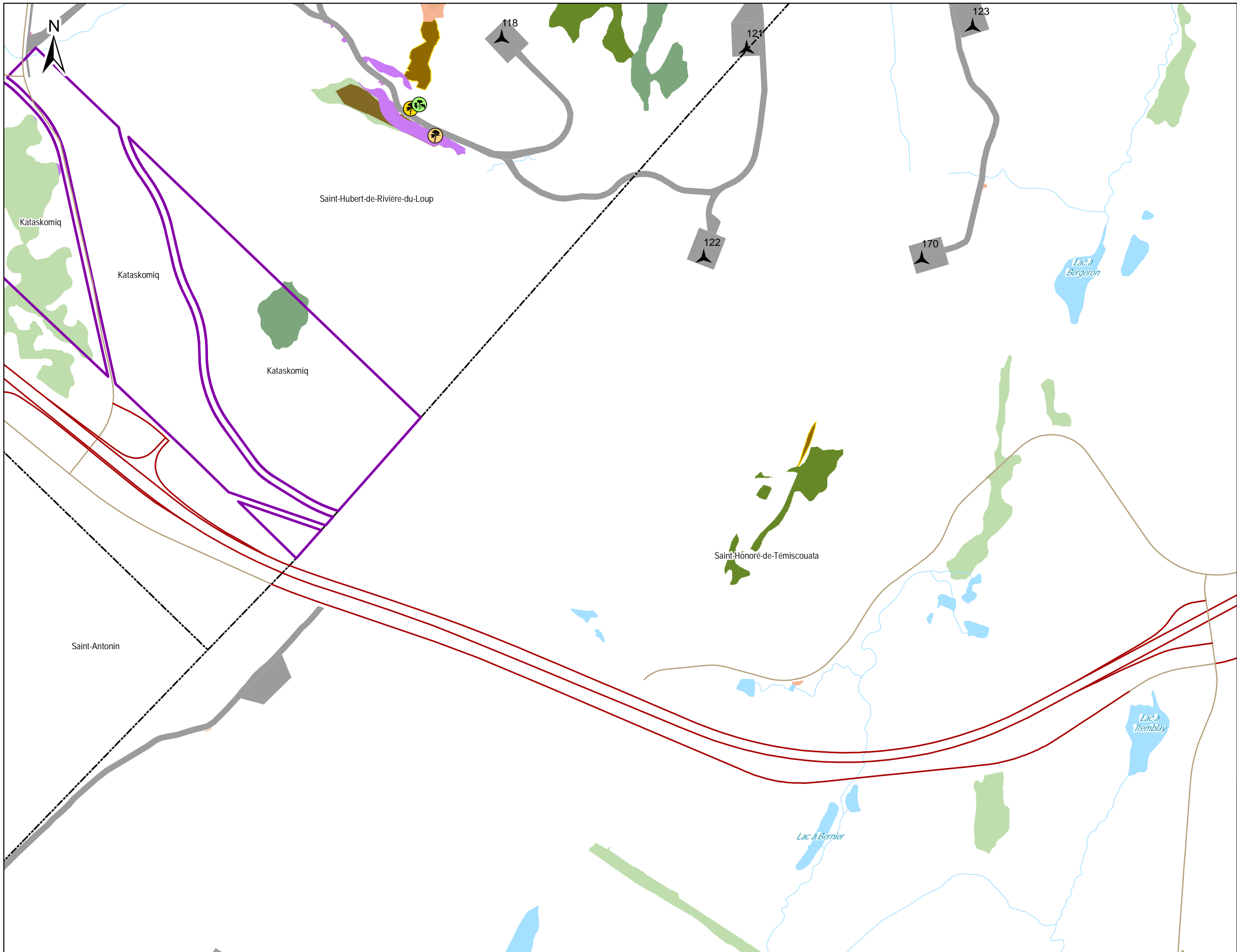


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastoq 2*

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

Feuillet 07
Habitats potentiels
et occurrences
d'espèces floristiques
en situation précaire

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



Zone d'étude

- Habitat floristique inventorié, PPAW2

Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2

- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)

Habitats floristiques

- Cédrière type 1
- Érable à bouleau jaune type 2
- Mélézin
- Sapinière
- Valériane des tourbières

Infrastructures du projet

- Éolienne (L19)
- Configuration (L19)

Données du projet PPAW

- Configuration
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Habitat floristique inventorié

Hydrographie

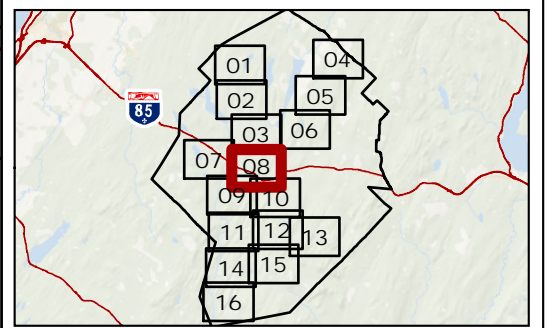
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau

Milieux humides validés

- Tourbière
- Marais
- Marécage
- Étang

Autres éléments

- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk)
- Limites municipales

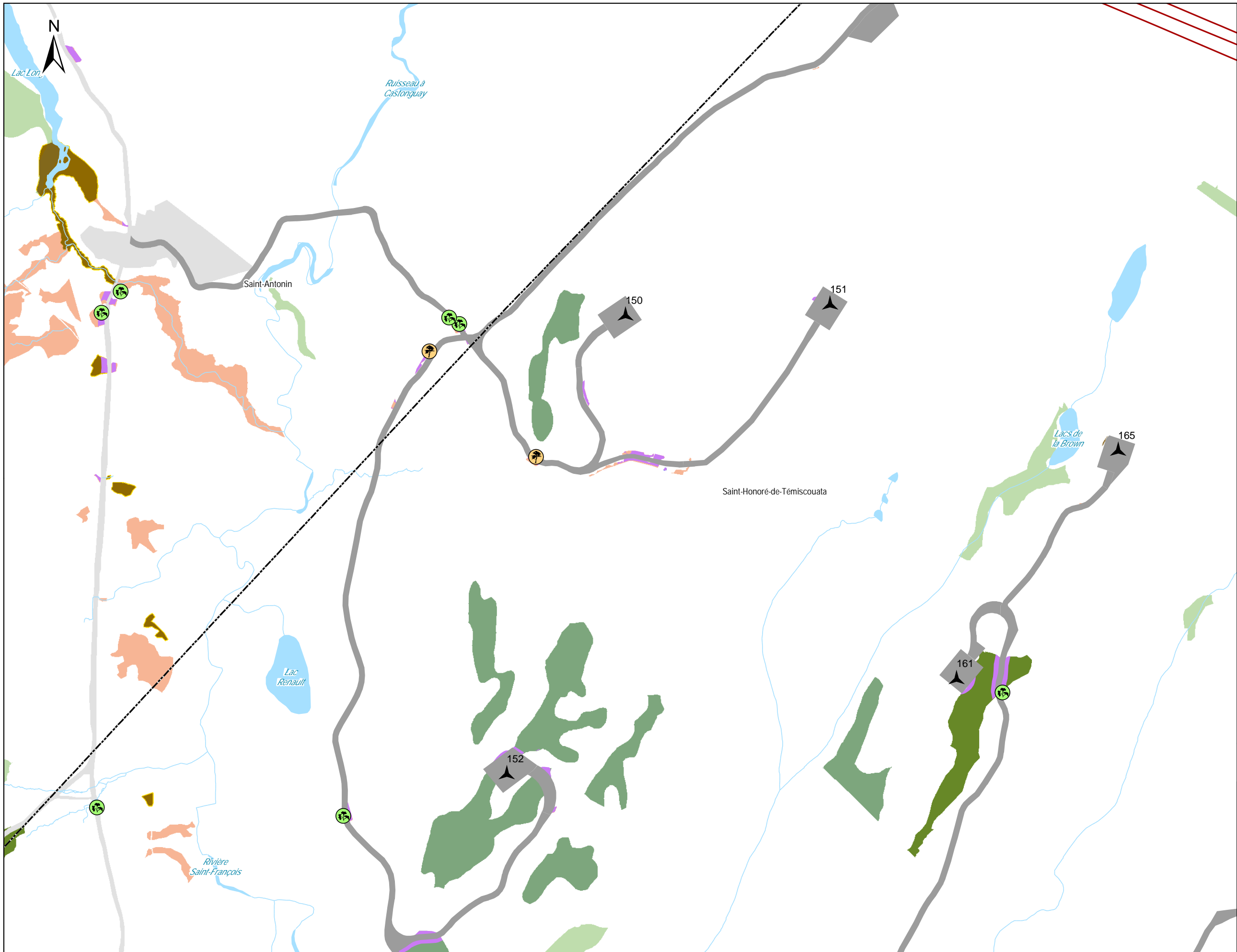


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin-Wolastoqiyik 2*

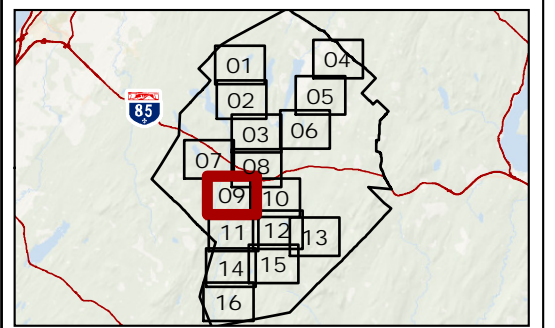
Feuillet 08
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2
 - Matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques
 - Cédrière type 1
 - Érablière à bouleau jaune type 2
 - Mélézin
 - Sapinière
 - Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet
 - Éolienne (L19)
 - Configuration (L19)
- Données du projet PPAW
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
 - Matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Habitat floristique inventorié
- Hydrographie
 - Cours d'eau à écoulement permanent
 - Plan d'eau
- Milieux humides validés
 - Tourbière
 - Marais
 - Marécage
 - Étang
- Autres éléments
 - Autoroute, routes nationale et régionale
 - Route
 - Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk)
 - Limites municipales

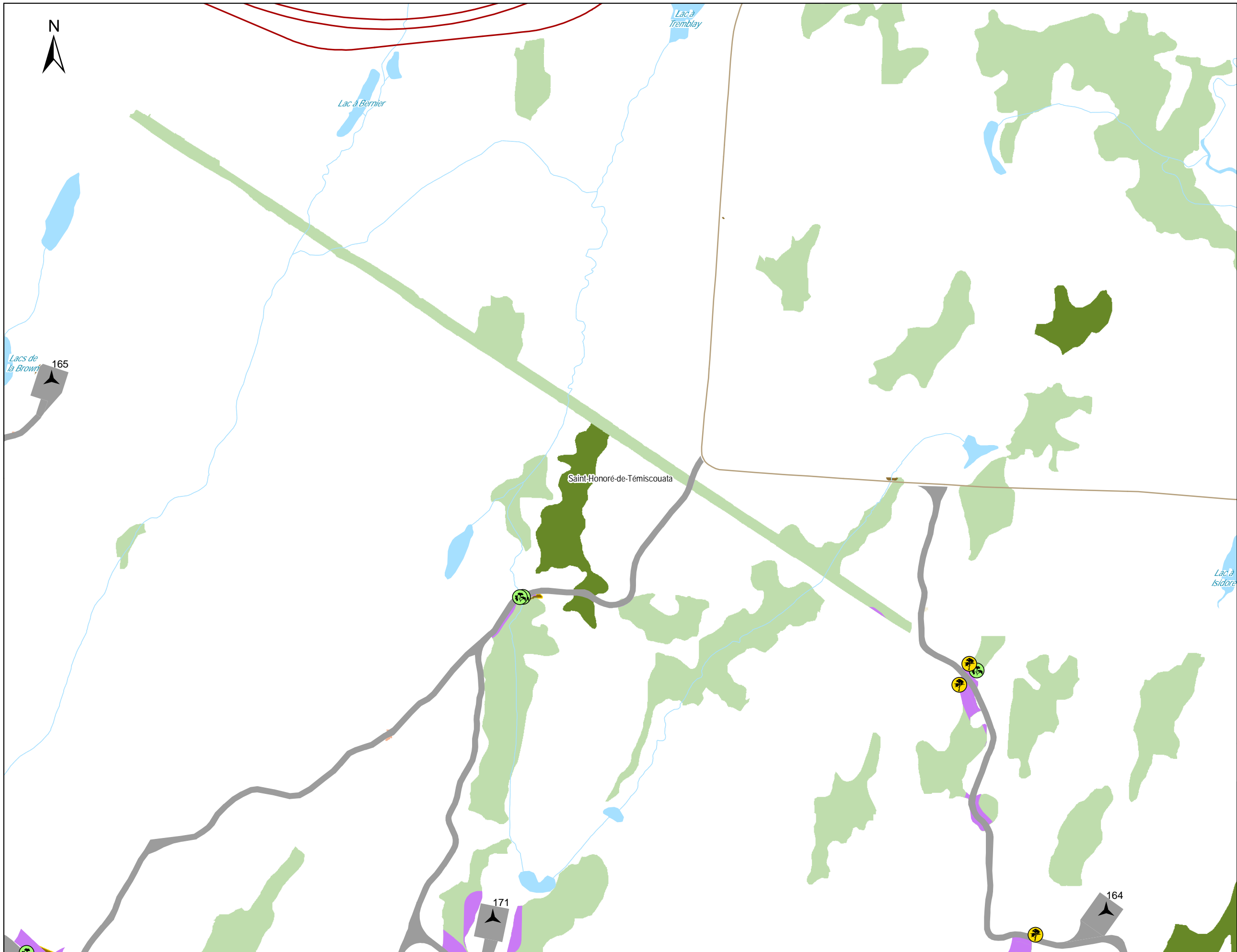


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoquk 2*

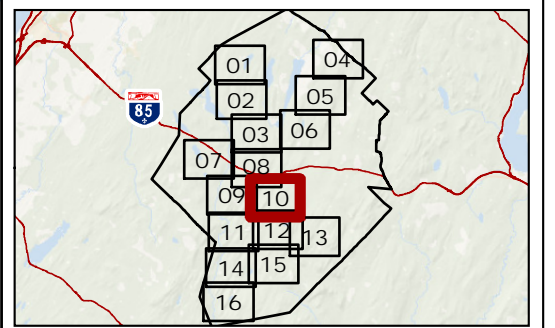
Feuillet 09
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2
 - Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques
 - Cédrière type 1
 - Érablière à bouleau jaune type 2
 - Mélézin
 - Sapinière
 - Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet
 - Éolienne (L19)
 - Configuration (L19)
- Données du projet PPAW
 - Configuration
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
 - Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Habitat floristique inventorié
- Hydrographie
 - Cours d'eau à écoulement permanent
 - Plan d'eau
- Milieux humides validés
 - Tourbière
 - Marais
 - Marécage
 - Étang
- Autres éléments
 - Autoroute, routes nationale et régionale
 - Route
 - Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk)
 - Limites municipales

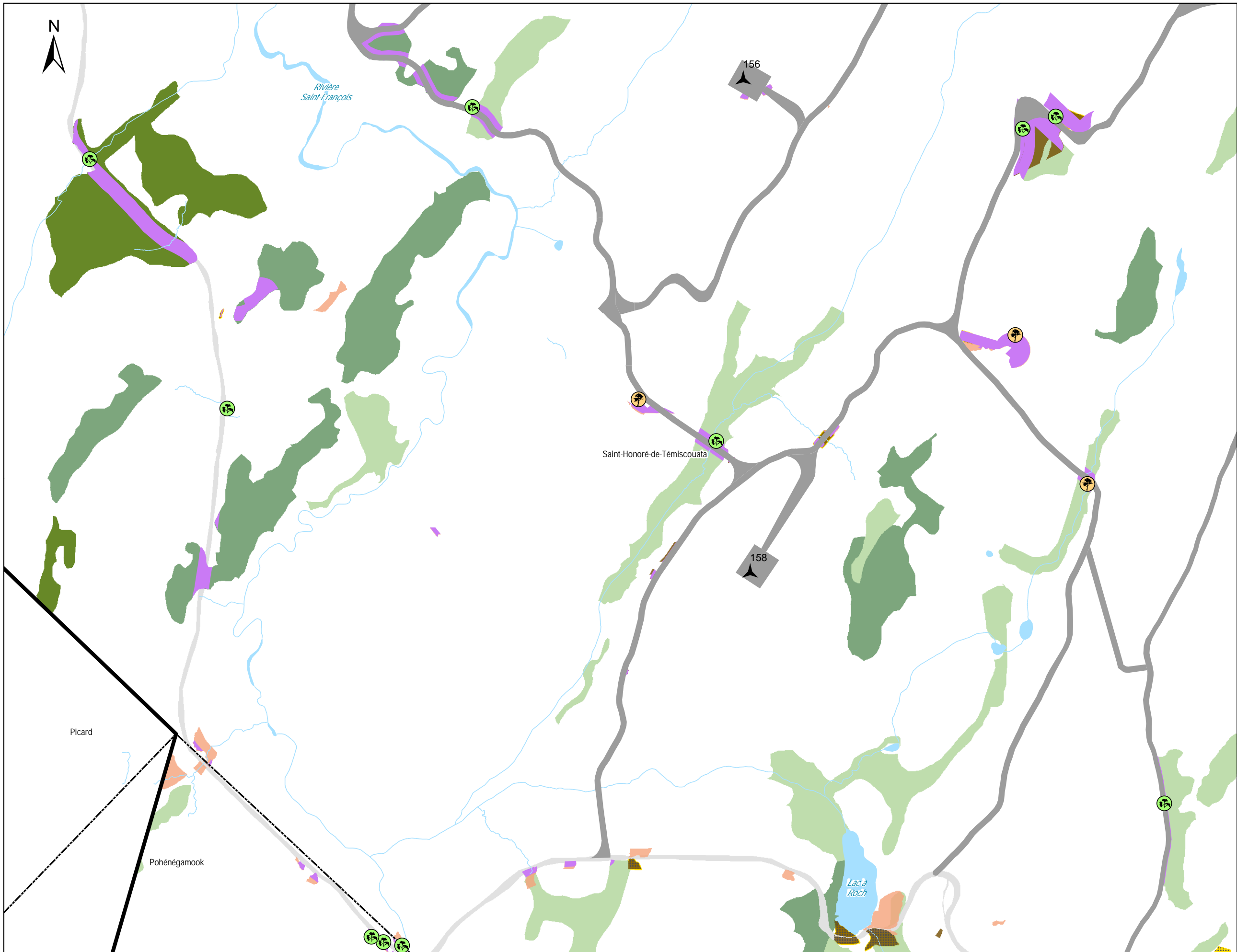


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoq 2*

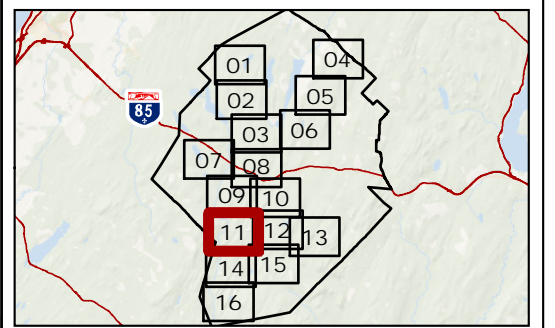
Feuillet 10
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources :
ACRéseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2**
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques**
- Cédrière type 1
- Érablière à bouleau jaune type 2
- Mélézin
- Sapinière
- Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet**
- Éolienne (L19)
- Configuration (L19)
- Données du projet PPAW**
- Configuration
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Habitat floristique inventorié
- Hydrographie**
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau
- Milieus humides validés**
- Tourbière
- Marais
- Marécage
- Étang
- Autres éléments**
- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wampekuk)
- Limites municipales

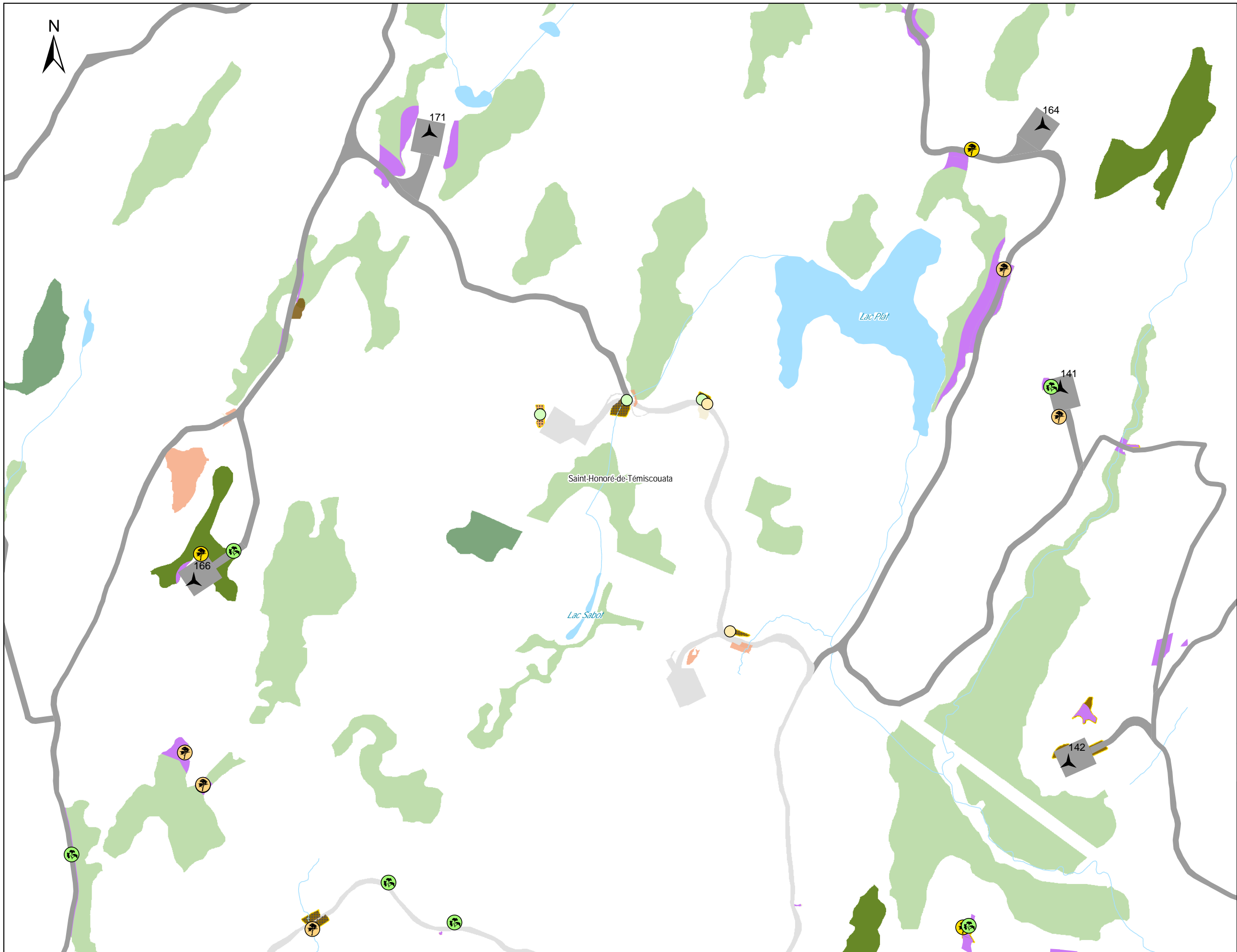


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoquk 2*

Feuillet 11
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



Zone d'étude

- Habitat floristique inventorié, PPAW2

Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2

- Matteucie fougère-à-l'austruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)

Habitats floristiques

- Cédrière type 1
- Érablière à bouleau jaune type 2
- Mélézin
- Sapinière
- Valériane des tourbières

Infrastructures du projet

- Éolienne (L19)
- Configuration (L19)

Données du projet PPAW

- Configuration
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Matteucie fougère-à-l'austruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Habitat floristique inventorié

Hydrographie

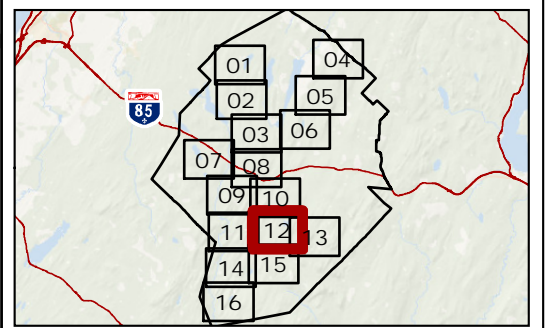
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau

Milieus humides validés

- Tourbière
- Marais
- Marécage
- Étang

Autres éléments

- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wapostokuk 2)
- Limites municipales

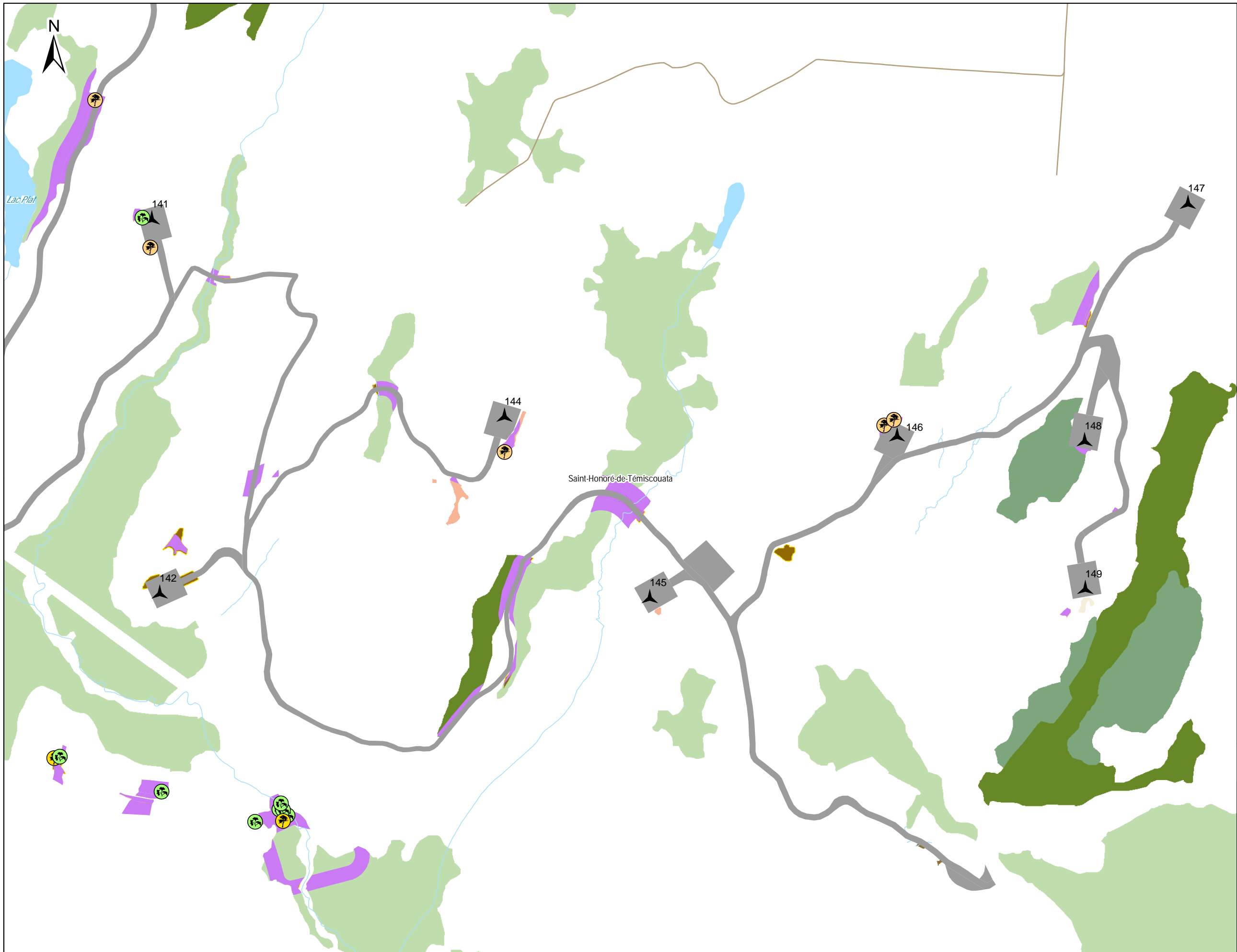


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoq 2*

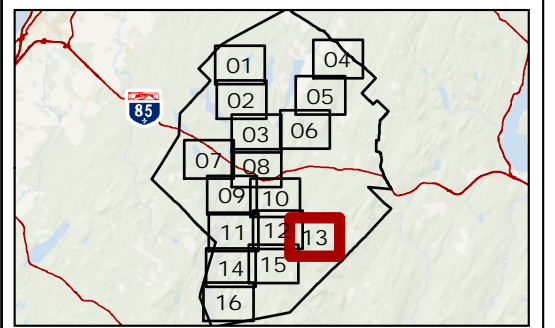
Feuillet 12
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources : ACRéseau+, DDE, GRHO, SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2
 - Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques
 - Cédrrière type 1
 - Érablière à bouleau jaune type 2
 - Mélézin
 - Sapinière
 - Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet
 - Éolienne (L19)
 - Configuration (L19)
- Données du projet PPAW
 - Configuration
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
 - Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Habitat floristique inventorié
- Hydrographie
 - Cours d'eau à écoulement permanent
 - Plan d'eau
- Milieus humides validés
 - Tourbière
 - Marais
 - Marécage
 - Étang
- Autres éléments
 - Autoroute, routes nationale et régionale
 - Route
 - Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag)
 - Limites municipales

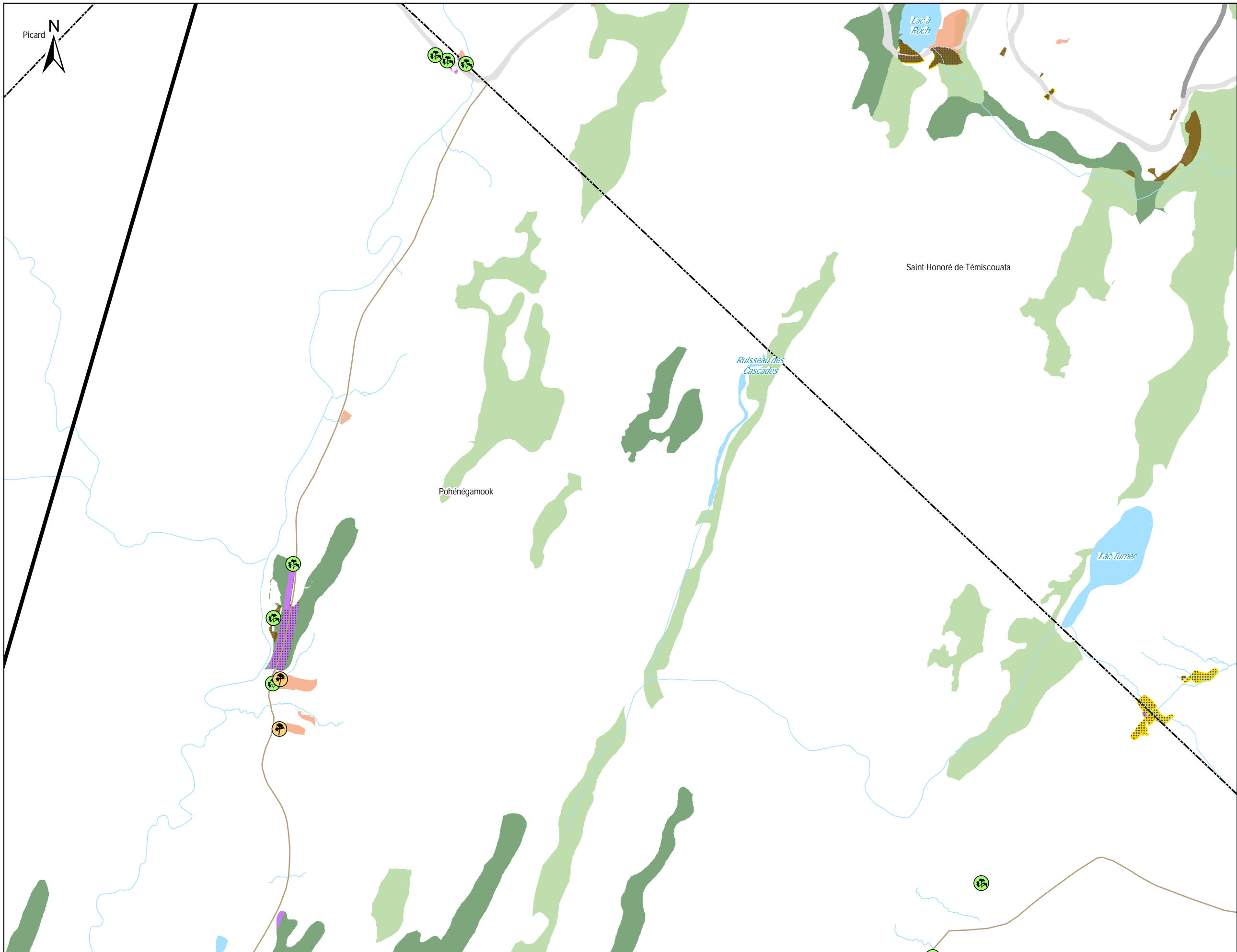


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoq 2*

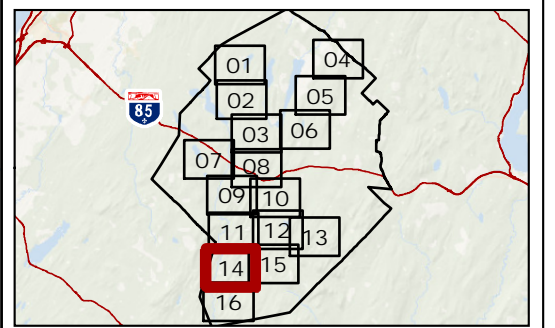
Sources :
ACRéseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

Feuillet 13
Habitats potentiels
et occurrences
d'espèces floristiques
en situation précaire

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2
 - Matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques
 - Cédrière type 1
 - Érablière à bouleau jaune type 2
 - Mélézin
 - Sapinière
 - Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet
 - Éolienne (L19)
 - Configuration (L19)
- Données du projet PPAW
 - Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
 - Matteucie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
 - Habitat floristique inventorié
- Hydrographie
 - Cours d'eau à écoulement permanent
 - Plan d'eau
- Milieux humides validés
 - Tourbière
 - Marais
 - Marécage
 - Étang
- Autres éléments
 - Autoroute, routes nationale et régionale
 - Route
 - Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag)
 - Limites municipales

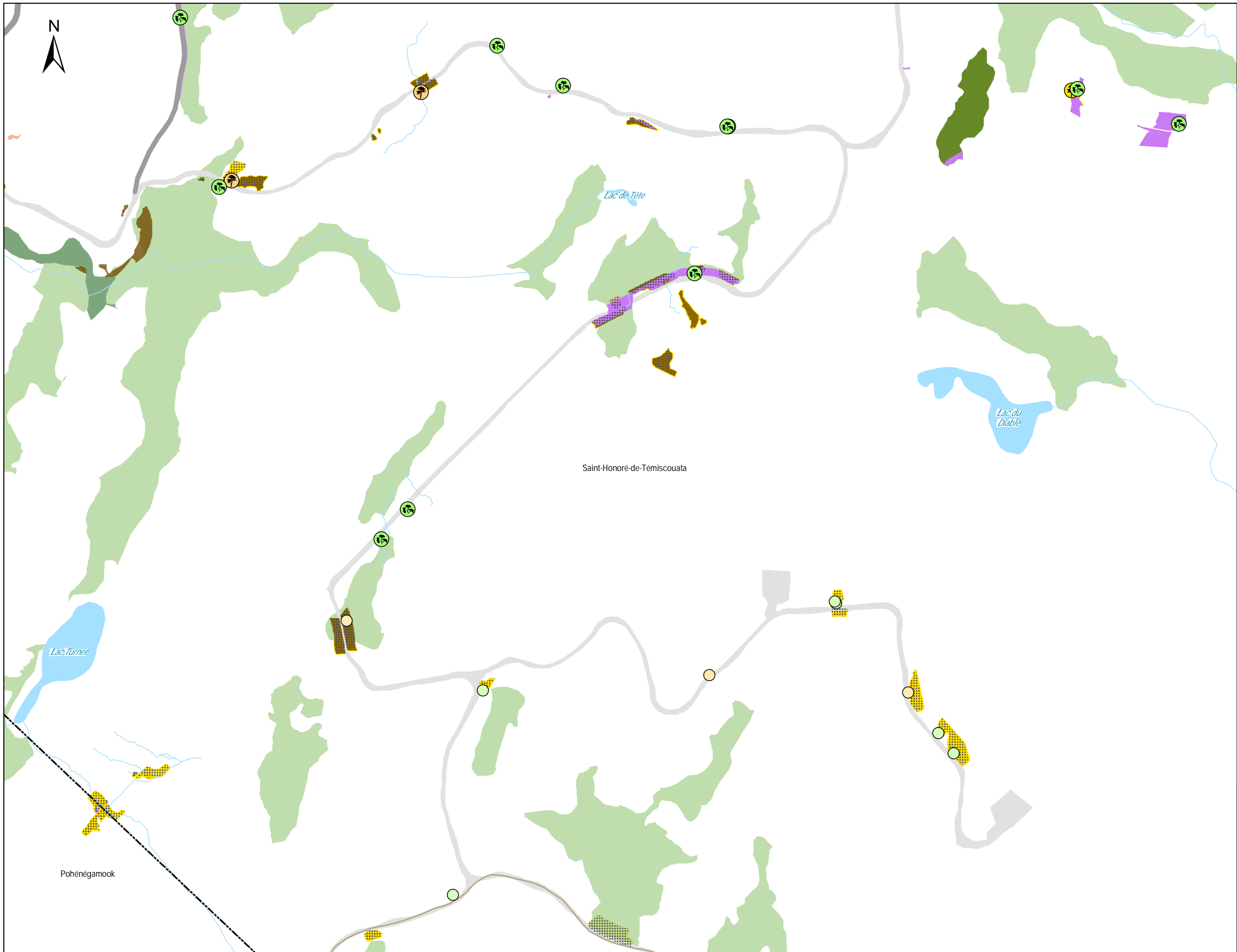


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoqiyik 2*

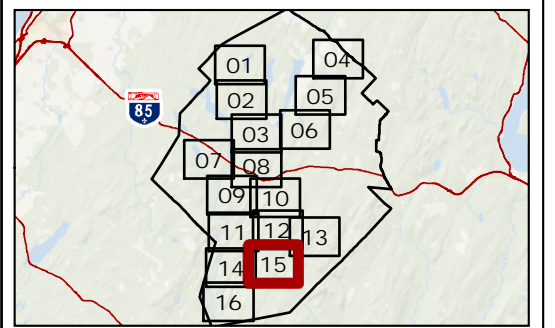
Feuillet 14
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



- Zone d'étude
- Habitat floristique inventorié, PPAW2
- Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2
- 🌿 Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- 🌳 Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Habitats floristiques
- Cédrière type 1
- Érablière à bouleau jaune type 2
- Mélézin
- Sapinière
- Valériane des tourbières
- Infrastructures du projet
- ▲ Éolienne (L19)
- Configuration (L19)
- Données du projet PPAW
- Configuration
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Habitat floristique inventorié
- Hydrographie
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau
- Milieux humides validés
- Tourbière
- Marais
- Marécage
- Étang
- Autres éléments
- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk)
- Limites municipales

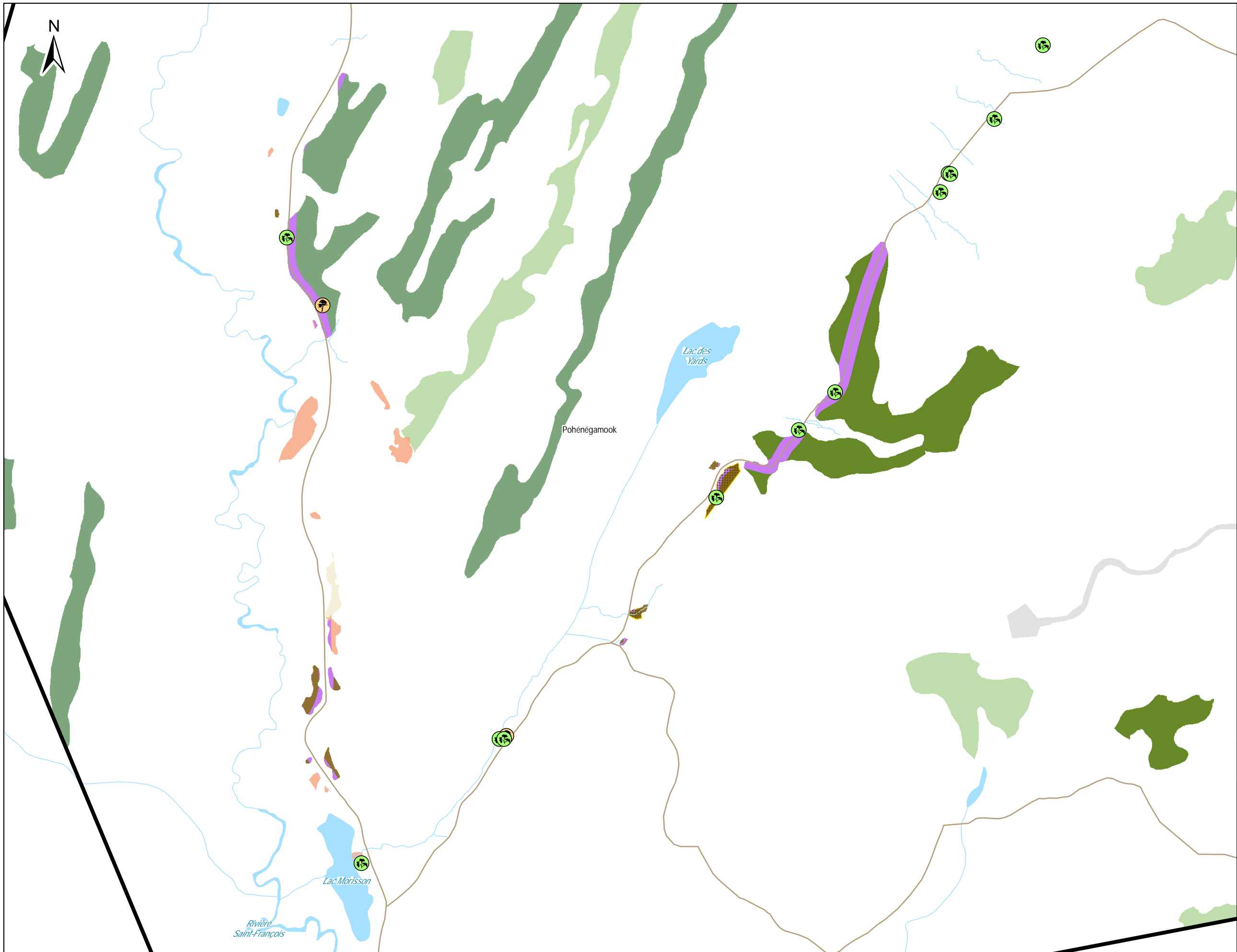


Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoq 2

Sources :
ACRÉseau+
DDE
GRHO
SDA, 2023

Feuillet 15
Habitats potentiels
et occurrences
d'espèces floristiques
en situation précaire

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7



Zone d'étude

- Habitat floristique inventorié, PPAW2

Espèces floristiques en situation précaire, PPAW2

- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)

Habitats floristiques

- Cédrrière type 1
- Érablière à bouleau jaune type 2
- Mélézin
- Sapinière
- Valériane des tourbières

Infrastructures du projet

- Éolienne (L19)
- Configuration (L19)

Données du projet PPAW

- Configuration
- Frêne noir (*Fraxinus nigra*)
- Matteuccie fougère-à-l'autruche (*Matteuccia struthiopteris*)
- Habitat floristique inventorié

Hydrographie

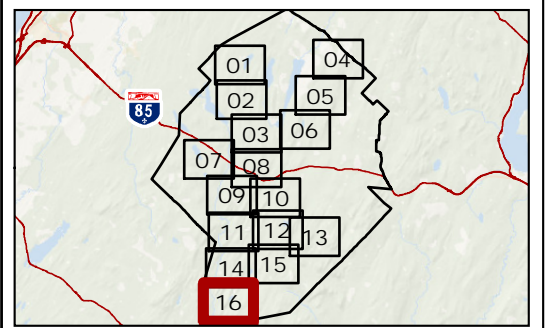
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau

Milieus humides validés

- Tourbière
- Marais
- Marécage
- Étang

Autres éléments

- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk)
- Limites municipales



Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastoqiyik 2*

Feuillet 16
Habitats potentiels et occurrences d'espèces floristiques en situation précaire

Sources : ACRéseau+, DDE, GRHO, SDA, 2023

0 150 300 m
Nad 83, MTM, fuseau 7

Annexe B *Fiches descriptives des occurrences d'espèces floristiques en situation précaire*

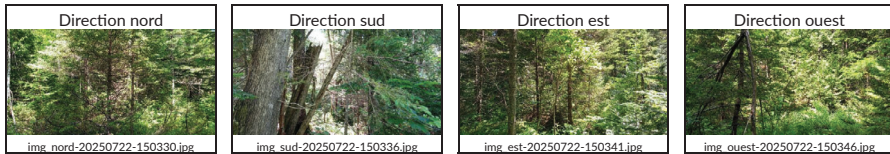
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/22/2025

Site : FRN04
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 11:03

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (<i>Fraxinus nigra</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : 16 troncs sur l'ensemble de la parcelle (2,415 ha).	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 16 individus.
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% gaulis.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Thuya occidental (<i>Thuja occidentalis</i>)
Saule sp. (<i>Salix</i> sp.)
Épinette noire (<i>Picea mariana</i>)

PHOTOGRAPHIES



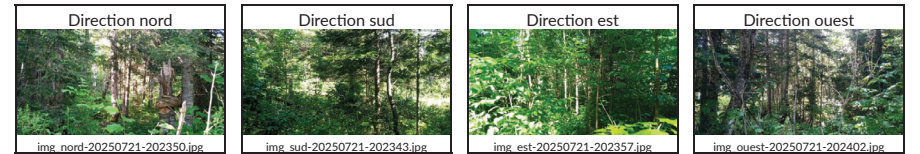
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/21/2025

Site : FRN02
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 16:23

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (<i>Fraxinus nigra</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 100 ind sur l'ensemble de l'habitat (1 325 m2).	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : Centaine (100) d'individus.
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 90% gaulis.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : VAB
 Date : 06/02/2025

Site : HAB1003
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 15:27

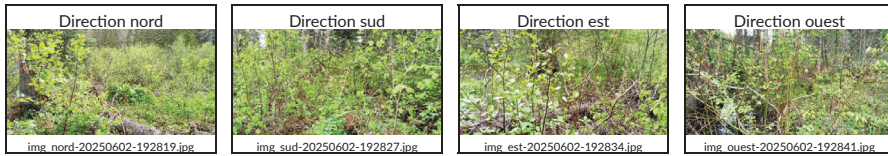
Population floristique

Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : 1.5 couronne par m2	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 80m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 90% végétatif et 10% reproducteur	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice

Épinette blanche (Picea glauca)
Sapin baumier (Abies balsamea)
Aulne rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)
Pigamon pubescent (Thalictrum pubescens)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/21/2025

Site : MAT01
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 16:30

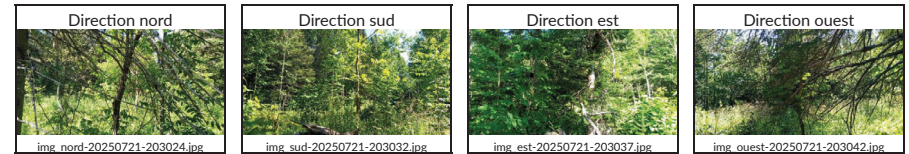
Population floristique

Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : 0,2 couronne / m2	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 150m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% végétatif.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice

Frêne noir (Fraxinus nigra)
Onoclée sensible (Onoclea sensibilis)
Calamagrostide du Canada (Calamagrostis canadensis)

PHOTOGRAPHIES



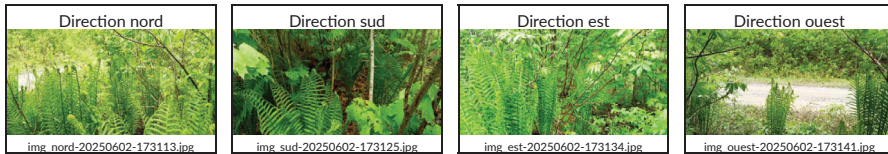
Numéro de projet : 3800
 Observateur : VAB
 Date : 06/02/2025

Site : HAB1008
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 13:30

Population floristique	
Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : 1 couronne par m2	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 45m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 90% végétatif et 10% reproducteur	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Sureau à grappes (Sambucus racemosa)
Peuplier baumier (Populus balsamifera)
Framboisier rouge (Rubus idaeus)
Érable à sucre (Acer saccharum)

PHOTOGRAPHIES



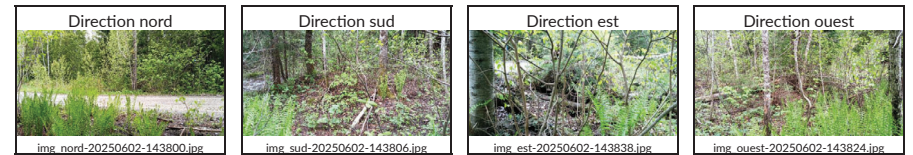
Numéro de projet : 3800
 Observateur : VAB
 Date : 06/02/2025

Site : HAB1005
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 10:36

Population floristique	
Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : 3 couronnes par m2	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 40m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 90% végétatif et 10% reproducteur	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Érable à épis (Acer spicatum)
Aulne rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)
Ronce pubescente (Rubus pubescens)

PHOTOGRAPHIES



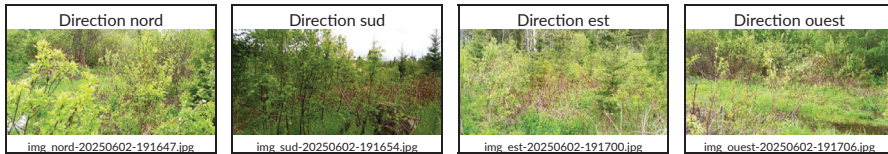
Numéro de projet : 3800
 Observateur : VAB
 Date : 06/02/2025

Site : HAB1007
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 15:15

Population floristique	
Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : 2 couronnes par m2	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 30m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% végétatif	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Graminée sp. (Poaceae sp.)
Cerisier de Virginie (Prunus virginiana var. virginiana)
Cornouiller hart-rouge (Cornus sericea)

PHOTOGRAPHIES



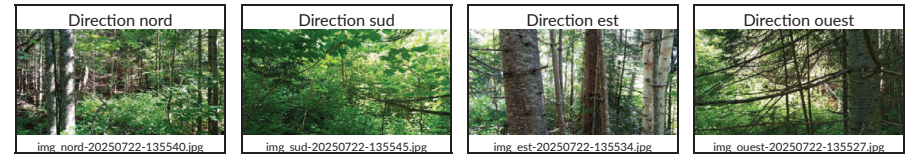
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/22/2025

Site : MAT02
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 09:54

Population floristique	
Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ une vingtaine de couronnes / 200 m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 200m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% végétatif.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Érable à épis (Acer spicatum)
Onoclée sensible (Onoclea sensibilis)
Sapin baumier (Abies balsamea)

PHOTOGRAPHIES



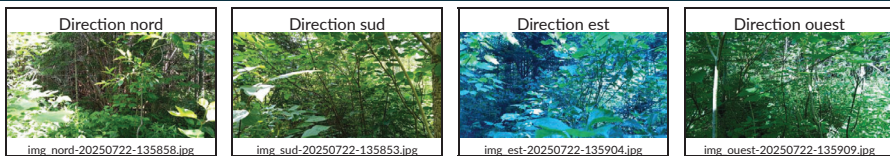
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/22/2025

Site : FRN03
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 09:58

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (Fraxinus nigra)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : 20 tronc sur l'ensemble de la parcelle (1,114 ha).	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 20 individus.
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% gaulis.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice	
Érable à épis (Acer spicatum)	
Sapin baumier (Abies balsamea)	

PHOTOGRAPHIES



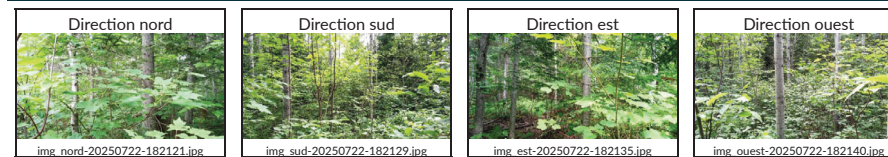
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/22/2025

Site : FRN06
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 14:20

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (Fraxinus nigra)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 3 troncs / 200 m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 3 individus.
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% gaulis.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice	
Érable à épis (Acer spicatum)	
Sapin baumier (Abies balsamea)	
Peuplier faux-tremble (Populus tremuloides)	

PHOTOGRAPHIES



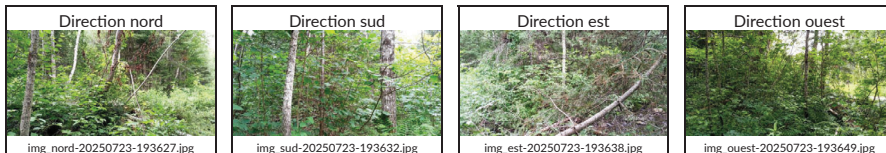
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/23/2025

Site : MAT06
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 15:36

Population floristique	
Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (<i>Matteuccia struthiopteris</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 1 couronne / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 15m2
Nombre / % de semis, gaulls et adultes : 80% végétatif ; 20% reproducteur.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Pigamon pubescent (<i>Thalictrum pubescens</i>)
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Eupatoire maculée (<i>Eutrochium maculatum</i>)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/21/2025

Site : FRN01
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 13:12

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (<i>Fraxinus nigra</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 0,5 tronc / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : Trentaine (30) d'individus.
Nombre / % de semis, gaulls et adultes : 100% gaulls.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)
Sorbier d'Amérique (<i>Sorbus americana</i>)

PHOTOGRAPHIES



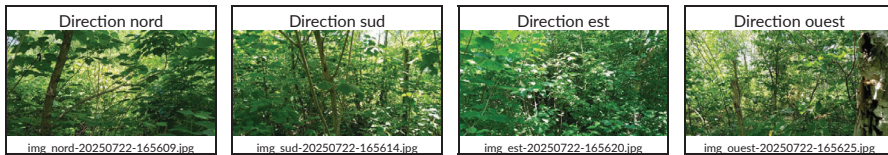
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/22/2025

Site : FRN05
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 12:55

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (<i>Fraxinus nigra</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 28 individus sur l'ensemble de la parcelle (8 786m2).	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 28 individus
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 85% gaulis ; 15% adulte.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)
Peuplier faux-tremble (<i>Populus tremuloides</i>)
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)

PHOTOGRAPHIES



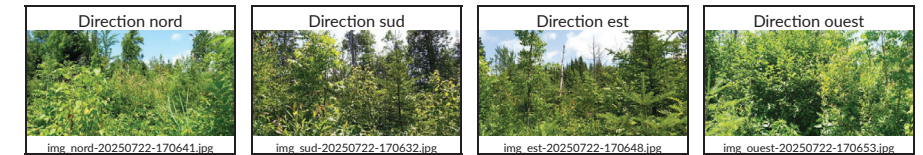
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/22/2025

Site : MAT03
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 13:06

Population floristique	
Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (<i>Matteuccia struthiopteris</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Une soixantaine de couronnes sur l'ensemble de la parcelle (8 786 m2).	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 8 786m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 90% végétatif ; 10% reproducteur.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Onoclée sensible (<i>Onoclea sensibilis</i>)
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/23/2025

Site : FRN08
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 16:55

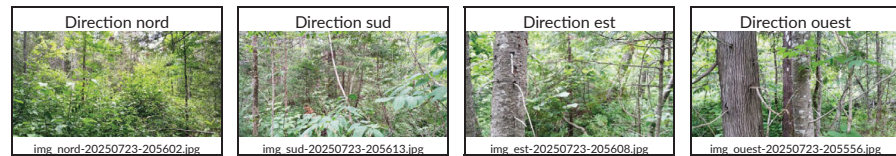
Population floristique

Espèce observée : Frêne noir (<i>Fraxinus nigra</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 38 individus sur l'ensemble de la parcelle (4 825 m2).	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : Trentaine (38) d'individus.
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% gaulis.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice

Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)
Thuja occidentale (<i>Thuja occidentalis</i>)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/23/2025

Site : MAT05
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 12:13

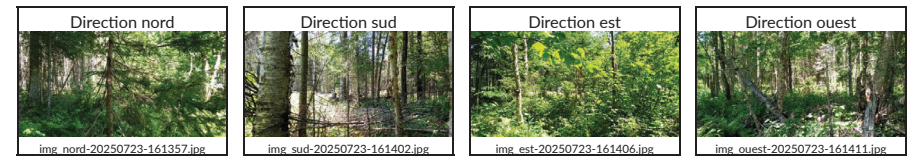
Population floristique

Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (<i>Matteuccia struthiopteris</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 1 couronne / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 15 m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 60% reproducteur ; 40% végétatif.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice

Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)
Dryoptère spinuleuse (<i>Dryopteris carthusiana</i>)
Framboisier rouge (<i>Rubus idaeus</i>)

PHOTOGRAPHIES



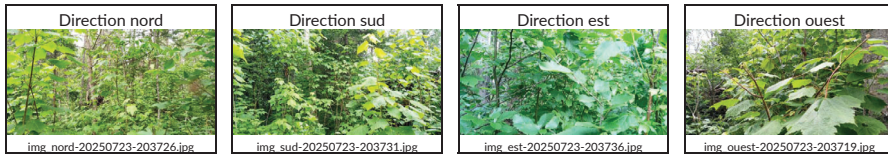
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/23/2025

Site : MAT07
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 16:36

Population floristique	
Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 0,5 couronne / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 60m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% gaulis.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Sapin baumier (Abies balsamea)
Framboisier rouge (Rubus idaeus)
Érable à épis (Acer spicatum)

PHOTOGRAPHIES



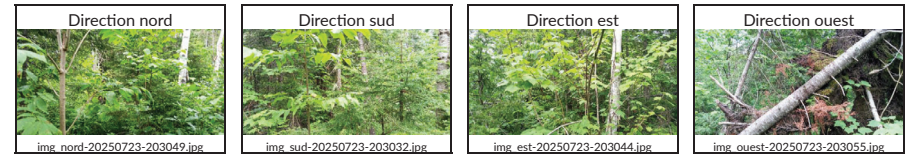
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/23/2025

Site : FRN07
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 16:30

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (Fraxinus nigra)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 31 individus sur l'ensemble de la parcelle (2 330 m2).	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 31 individus.
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% gaulis.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Érable à épis (Acer spicatum)
Eupatoire maculée (Eutrochium maculatum)
Sapin baumier (Abies balsamea)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/23/2025

Site : MAT04
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 10:34

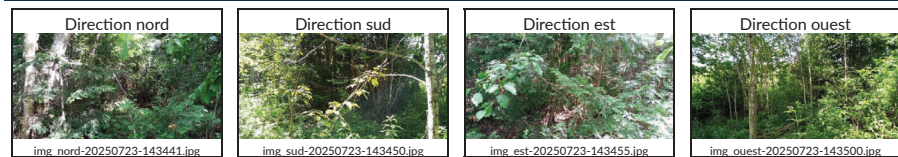
Population floristique

Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (<i>Matteuccia struthiopteris</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 0,5 couronne / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 10m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% végétatif.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice

Onoclée sensible (<i>Onoclea sensibilis</i>)
Thuya occidental (<i>Thuja occidentalis</i>)
Pigamon pubescent (<i>Thalictrum pubescens</i>)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/25/2025

Site : HAB1023
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 08:37

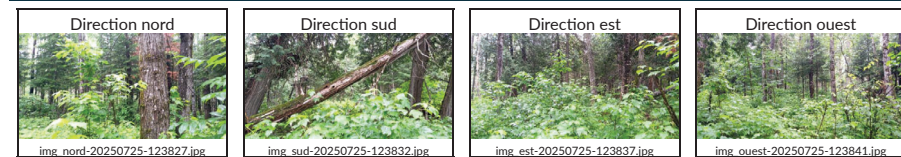
Population floristique

Espèce observée : Frêne noir (<i>Fraxinus nigra</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 1 tronc / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 1 individu
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% gaulis.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice

Peuplier faux-tremble (<i>Populus tremuloides</i>)
Érable à épis (<i>Acer spicatum</i>)
Thuya occidental (<i>Thuja occidentalis</i>)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/25/2025

Site : HAB1026
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 10:24

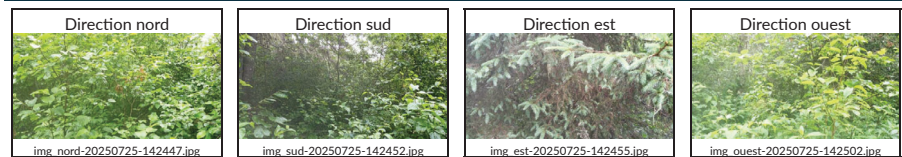
Population floristique

Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 0,5 couronne / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 10m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% végétatif.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice

Aulne rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)
Sapin baumier (Abies balsamea)
Ronce pubescente (Rubus pubescens)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/25/2025

Site : HAB1023
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 08:27

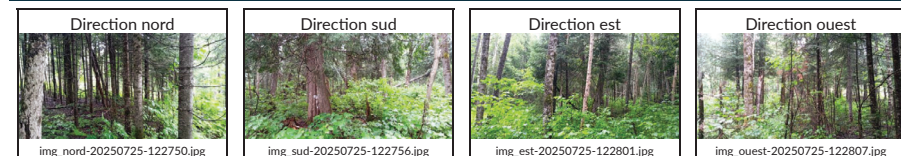
Population floristique

Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 0,3 couronne / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 30m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 90% végétatif ; 10% reproducteur.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice

Érable à épis (Acer spicatum)
Thuja occidental (Thuja occidentalis)
Ronce pubescente (Rubus pubescens)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/25/2025

Site : HAB1003
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 10:13

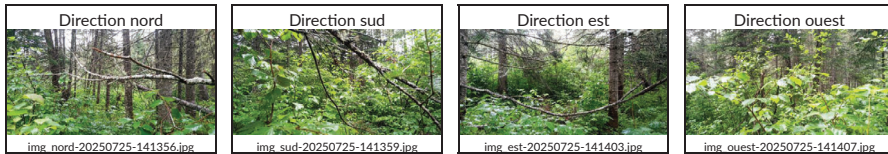
Population floristique

Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 0,5 couronne / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 10m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% végétatif.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice

Eupatoire maculée (Eutrochium maculatum)
Aulne rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)
Sapin baumier (Abies balsamea)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/25/2025

Site : HAB1022
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 09:24

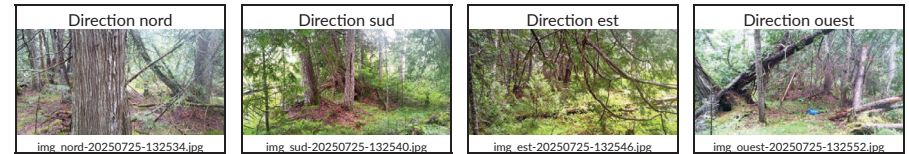
Population floristique

Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 1 couronne / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 20 m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% végétatif.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice

Carex sp. (Carex sp.)
Thuja occidentale (Thuja occidentalis)
Sapin baumier (Abies balsamea)

PHOTOGRAPHIES



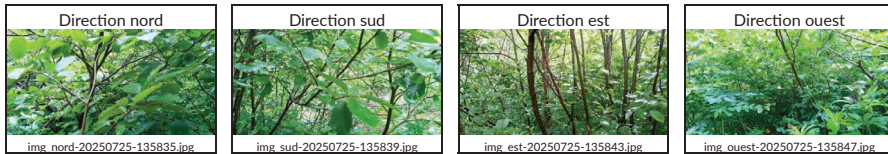
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/25/2025

Site : HAB1027
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 09:58

Population floristique	
Espèce observée : Matteuccie fougère-à-l'autruche (Matteuccia struthiopteris)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 0,5 couronne / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 10m2
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% végétatif.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice	
Aulne rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)	
Pigamon pubescent (Thalictrum pubescens)	
Eupatoire maculée (Eutrochium maculatum)	

PHOTOGRAPHIES



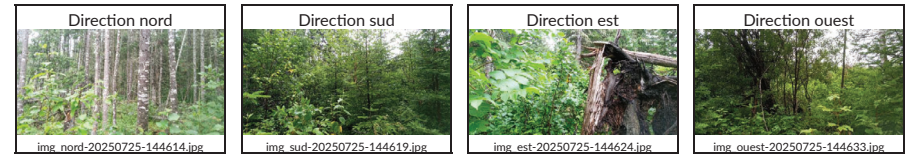
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/25/2025

Site : HAB1026
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 10:45

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (Fraxinus nigra)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : 1 tronc / m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 1 individu
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% gaulis.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice	
Thuya occidental (Thuja occidentalis)	
Aulne rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)	
Sapin baumier (Abies balsamea)	

PHOTOGRAPHIES



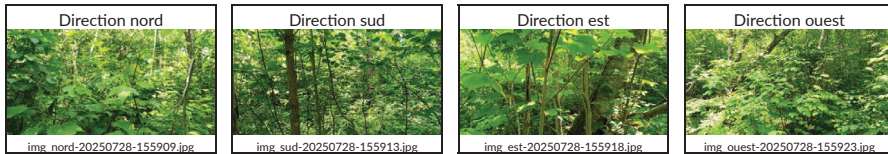
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/28/2025

Site : HAB1047
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 11:58

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (Fraxinus nigra)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 9 troncs sur l'ensemble de la parcelle (750 m2).	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 9 individus
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 100% gaulis.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Peuplier faux-tremble (Populus tremuloides)
Érable à épis (Acer spicatum)
Bouleau jaune (Betula alleghaniensis)

PHOTOGRAPHIES



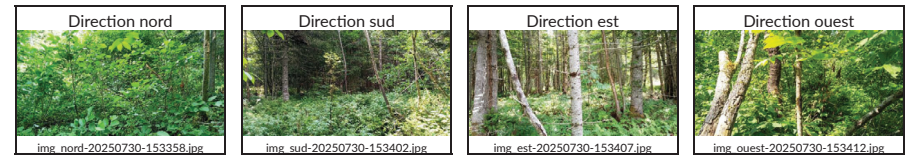
Numéro de projet : 3800
 Observateur : AP
 Date : 07/30/2025

Site : STPV25_036
 Perturbation du milieu : {}
 Heure : 11:33

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (Fraxinus nigra)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : 6 troncs / 20m2	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 6 individus.
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 60% gaulis ; 40% adultes.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Framboisier rouge (Rubus idaeus)
Sapin baumier (Abies balsamea)
Aulne rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800

Observateur : AP

Date : 07/30/2025

Site : STPV25_047

Perturbation du milieu : {}

Heure : 14:02

Population floristique	
Espèce observée : Frêne noir (<i>Fraxinus nigra</i>)	Est-ce que cette espèce figure dans la liste des espèces en situation précaire : Oui
Densité par m2 de la population : Environ 10 troncs / 100m2.	Nombre d'individus, clone ou superficie couverte par la population : 10 individus.
Nombre / % de semis, gaulis et adultes : 90% gaulis ; 10% adulte.	Diamètre à hauteur de poitrine (DHP) : N/D

Espèce végétale accompagnatrice
Bouleau à papier (<i>Betula papyrifera</i>)
Aulne rugueux (<i>Alnus incana</i> subsp. <i>rugosa</i>)
Sapin baumier (<i>Abies balsamea</i>)

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Carleton-sur-Mer
895, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

418 364-3139
1 866 364-3139

Rimouski
Baie-Comeau
Trois-Rivières

Montréal
Calgary

pesca.co

Annexe G Rapport – Inventaires de salamandres de ruisseaux et de mulettes

ÉNERGIE ÉOLIENNE PPAW 2 S.E.C.

Parc éolien Pohénégamook–Picard– Saint-Antonin–Wolastokuk 2



Inventaires de salamandres de ruisseaux et de mulettes – Mise à jour 2025

Octobre 2025

Pesca

Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c.

Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin– Wolastokuk 2

Inventaires de salamandres de ruisseaux et de mulettes- Mise à jour 2025

2025-10-28

Document réalisé pour : Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c.
Document destiné au : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
N/Réf. : 3800
N° de dossier ministériel 3211-12-261
Photographies : Pesca Environnement

Pesca Environnement

Marjolaine Castonguay, biologiste, M. Sc.
Directrice de projet

Lisandre Robichaud, biologiste, M. Sc.
Recherche et rédaction

TABLE DES MATIÈRES

1	MISE EN CONTEXTE	1
2	DESCRIPTION DE LA ZONE D'ÉTUDE.....	1
3	MÉTHODE	5
3.1	Inventaires de salamandres de ruisseaux.....	5
3.1.1	Période et effort	5
3.1.2	Recherche active	5
3.1.3	Manipulation des individus.....	6
3.1.4	Identification.....	6
3.1.5	Prise de données.....	7
3.2	Inventaire de mulettes	7
3.2.1	Période et effort	7
3.2.2	Identification.....	8
4	RÉSULTATS.....	9
4.1	Présence de salamandres de ruisseaux.....	9
4.2	Absence de mulettes.....	12
5	CONCLUSION.....	13
	BIBLIOGRAPHIE.....	14

 LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Effort réalisé lors des inventaires de salamandres de ruisseaux réalisés en 2023, en 2024 et en 2025 dans la zone d'étude	5
Tableau 2	Codes d'identification des urodèles du Québec.....	6
Tableau 3	Codes d'identification des mulettes du Québec.....	8
Tableau 4	Salamandres observées en 2023, en 2024 et en 2025 dans la zone d'étude.....	9
Tableau 5	Salamandres observées par parcelles d'inventaire en 2023, en 2024 et en 2025 dans la zone d'étude	10

 LISTE DES FIGURES

Figure 1	Inventaires de salamandres de ruisseaux réalisés en 2023, en 2024 et en 2025.....	3
----------	---	---

 LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Fiches descriptives des stations d'inventaire effectuées en 2025
----------	--

1 Mise en contexte

Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. (ci-après nommée « l’initiateur »), formée d’un partenariat égalitaire entre l’Alliance de l’énergie de l’Est s.e.c. et Invenergy, développe le parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 (PPAW2). Des activités de déboisement sont requises pour la construction et l’aménagement de chemins d’accès, du réseau collecteur, d’aires d’implantation d’éoliennes et d’aires de travail temporaires.

Pesca Environnement (Pesca) a été mandatée afin de réaliser les inventaires de salamandres de ruisseaux et de mulettes en 2023 et en 2024 lors du développement du parc éolien. Dans le contexte de la recevabilité de l’étude d’impact sur l’environnement, l’initiateur a mandaté Pesca à nouveau pour compléter ces inventaires en 2025, afin d’intégrer l’évolution de la configuration du projet à la suite de l’optimisation de ce dernier. L’objectif de ces inventaires est de documenter la présence des espèces de salamandres de ruisseaux et de mulettes en situation précaire dans la zone d’étude, lors des périodes propices à la détection de ces espèces. Ces inventaires ont été effectués selon des méthodes conformes au *Recueil des protocoles standardisés d’inventaires de salamandres de ruisseaux au Québec* (MELCCFP, 2024).

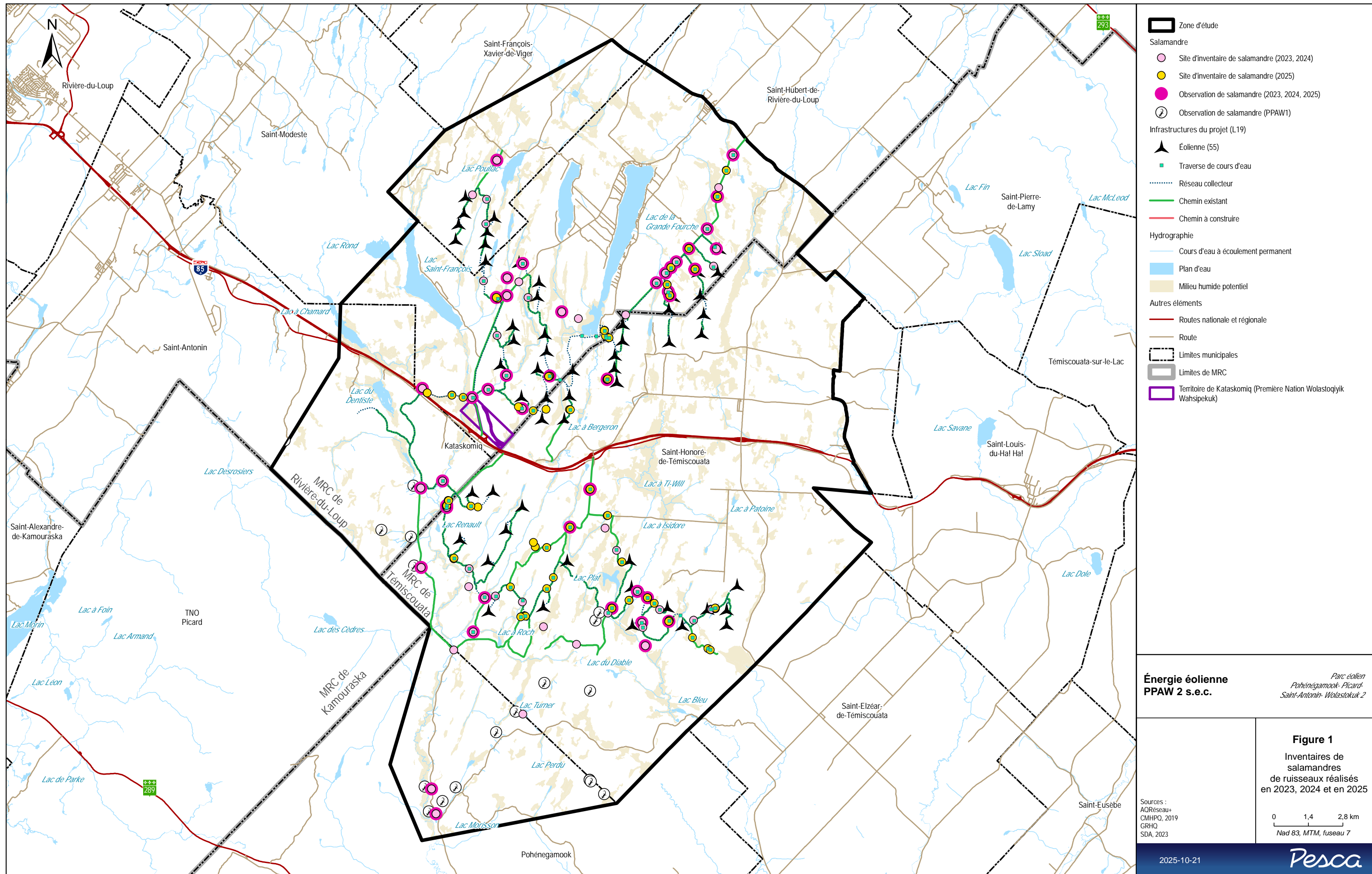
Les protocoles d’inventaire spécifiques au projet éolien PPAW2 ont été transmis au ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) préalablement à la réalisation des inventaires. Le MELCCFP n’a émis aucun commentaire.

Ce document présente la zone d’étude, la méthodologie d’inventaire et les résultats des inventaires de salamandre des ruisseaux et de mulettes, effectués en 2023, 2024 et 2025.

2 Description de la zone d’étude

La zone d’étude a une superficie de 51 998,8 ha. Elle est située au Bas-Saint-Laurent, sur le territoire ancestral du Wolastokuk (incluant le territoire de Kataskomik) ainsi que sur le territoire des MRC de Témiscouata et de Rivière-du-Loup (figure 1). La zone d’étude est située sur des terres du domaine de l’État et des terres privées, principalement en milieu forestier exploité. Son relief, parsemé de lacs et sillonné par des cours d’eau, suit un gradient ouest-est avec une élévation de l’altitude en direction de l’est. L’altitude varie entre 209 m et 609 m.

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) ne recense aucune occurrence de salamandre de ruisseaux ou de mulette dans la zone d’étude (Gouvernement du Québec, 2025a).



- Zone d'étude
- Salamandre**
- Site d'inventaire de salamandre (2023, 2024)
- Site d'inventaire de salamandre (2025)
- Observation de salamandre (2023, 2024, 2025)
- Observation de salamandre (PPAW1)
- Infrastructures du projet (L19)**
- Éolienne (55)
- Traverse de cours d'eau
- Réseau collecteur
- Chemin existant
- Chemin à construire
- Hydrographie**
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Plan d'eau
- Milieu humide potentiel
- Autres éléments**
- Routes nationale et régionale
- Route
- Limites municipales
- Limites de MRC
- Territoire de Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk)

Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. *Parc éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastokuk 2*

Sources :
 AQRéseau+
 CMHPO, 2019
 GRHO
 SDA, 2023

Figure 1
 Inventaires de salamandres de ruisseaux réalisés en 2023, 2024 et en 2025

0 1,4 2,8 km
 Nad 83, MTM, fuseau 7

2025-10-21

Pesca

3 Méthode

3.1 Inventaires de salamandres de ruisseaux

3.1.1 Période et effort

Les inventaires ont été réalisés aux sites de traversée de cours d'eau prévus pour le parc éolien, où l'habitat était propice aux salamandres de ruisseaux (cours d'eau à écoulement permanent ou intermittent en milieu forestier). La recherche active a été effectuée sur des parcelles d'une longueur de 25 m en amont et de 25 m en aval desdits sites.

Les parcelles d'inventaire ont été visitées lors de cinq périodes, soit à l'automne 2023, au printemps 2024, à l'automne 2024, au printemps 2025 et à l'automne 2025. Au total, 100 parcelles ont été visitées d'une à trois fois. Une superficie de 16 798 m² a été échantillonnée et 25 235 structures ont été soulevées au cours des 3 781 minutes (63 h) d'inventaire. L'effort d'inventaire est détaillé au tableau 1.

Les inventaires se sont déroulés le jour, entre 8 h 00 et 18 h 00. La température de l'air variait entre 9 °C et 23 °C et la température de l'eau, entre 5 °C et 18 °C. La couverture nuageuse était variable.

Tableau 1 Effort réalisé lors des inventaires de salamandres de ruisseaux réalisés en 2023, en 2024 et en 2025 dans la zone d'étude

Période	Date	Nombre de parcelles visitées	Superficie inventoriée (m ²)	Effort (min)	Nombre de structures soulevées
Automne 2023	Du 6 au 28 septembre 2023	13	1 225	590	3 544
Printemps 2024	Du 27 au 29 mai 2024	41	8 154	953	4 342
Automne 2024	Du 23 au 27 septembre 2024	36	3 325	876	10 727
Printemps 2025	Du 28 mai au 4 juin 2025	36	2 393	693	3 772
Automne 2025	Du 3 septembre au 8 octobre 2025	47	1 701	669	2 850
Total		100	16 798	3 781	25 235

3.1.2 Recherche active

La technique de la recherche active a été utilisée pour la détection des salamandres de ruisseaux. Les observateurs ont soulevé les abris potentiels (roches et bois de plus de 6 cm de diamètre enfouis de moins du tiers de leur volume), en se déplaçant de l'aval vers l'amont. Les abris soulevés ont été remis dans leur position initiale. Les salamandres cachées sous les abris ont été capturées à l'aide d'une épuisette. Le nombre d'abris soulevés a été comptabilisé à l'aide d'un compteur-enregistreur manuel.

Un permis à des fins scientifiques, éducatives ou de gestion de la faune (SEG) a été obtenu, en vertu de l'article 47 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* (LCMVF), avant de réaliser l'inventaire de 2023 (réf : 2023-08-10-044-01G-F), dont le rapport a été déposé le 10 janvier 2024. Un second permis SEG (réf : 20240503-017-01-G-F) a été obtenu avant de réaliser les inventaires de 2024, dont le rapport a été déposé le 20 décembre 2024. Un permis SEG (réf : 20250311-064-01-G-F) a été obtenu avant de réaliser les inventaires de 2025.

3.1.3 Manipulation des individus

La manipulation des spécimens a été effectuée le plus rapidement possible. L'utilisation d'épuisettes, de contenants transparents et de sacs de plastique remplis d'eau du cours d'eau a été privilégiée. Les salamandres capturées ont été manipulées avec des mains propres, exemptes d'insectifuges, de crème solaire, de parfum, de lotion ou de toute autre substance potentiellement toxique. Des gants à usage unique en nitrile, sans talc et humectés ont aussi pu être utilisés. Les salamandres ont été saisies par le corps et non par la queue.

Les salamandres capturées ont été conservées dans un environnement humide et frais, de préférence à l'ombre pour une durée maximale de 10 min. Les individus capturés et non identifiables rapidement ont été maintenus temporairement dans un sac plastique de type « Ziploc^{MD} » contenant de l'eau du cours d'eau échantillonné ou de l'eau sans chlore.

Le matériel utilisé a été nettoyé conformément au *Protocole de décontamination pour le travail sur le terrain avec les amphibiens et les reptiles au Canada* (GTCSH, 2017).

3.1.4 Identification

Des photos des spécimens capturés ont été prises. L'absence de salamandre dans les parcelles inventoriées a été notée, le cas échéant. Les salamandres capturées ont été identifiées à l'espèce avant d'être relâchées à l'endroit même de leur capture. Les codes d'identification des urodèles du Québec ont été utilisés (tableau 2). Les salamandres munies de branchies ont été considérées comme étant des juvéniles. Le guide *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes* (Desroches & Rodrigue, 2018) a été utilisé pour l'identification des salamandres.

Tableau 2 Codes d'identification des urodèles du Québec

Espèce	Nom scientifique	Code
Necture tacheté	<i>Necturus maculosus maculosus</i>	NEMA
Salamandre à deux lignes	<i>Eurycea bislineata</i>	EUBI
Salamandre à points bleus	<i>Ambystoma laterale</i>	AMLA
Salamandre à quatre orteils	<i>Hemidactylium scutatum</i>	HESC
Salamandre cendrée	<i>Plethodon cinereus</i>	PLCI
Salamandre maculée	<i>Ambystoma maculatum</i>	AMMA
Salamandre pourpre	<i>Gyrinophilus porphyriticus porphyriticus</i>	GYPO
Salamandre sombre des montagnes	<i>Desmognathus ochrophaeus</i>	DEOC
Salamandre sombre du Nord	<i>Desmognathus fuscus</i>	DEFU
Triton vert (elfe rouge)	<i>Notophthalmus viridescens viridescens</i>	NOVI

Source : (MELCCFP, 2024)

En gras, les salamandres de ruisseaux visées par le protocole du MELCCFP.

Le code est composé des deux premières lettres de chaque mot du nom scientifique de l'espèce.

3.1.5 Prise de données

Au cours de cet inventaire, les informations suivantes ont été notées :

- Date;
- Nom des observateurs;
- Nom du cours d'eau (si existant);
- Temps de recherche par site de traversée de cours d'eau (heure de début et de fin);
- Température de l'air;
- Température de l'eau;
- Numéro du site de traversée de cours d'eau;
- Nombre de structures soulevées;
- Largeur moyenne de la parcelle (y compris 1 m de bande riveraine);
- Coordonnées géographiques (début et fin de la parcelle);
- Type de couvert forestier (feuillu, mixte, résineux);
- Couvert nuageux (0-25 %, 25-50 %, 50-75 %, 75-100 %);
- Conditions hydrologiques (date de dernière pluie, sécheresse).
- Présence d'espèces aquatiques envahissantes (moule zébrée et moule quagga).

Pour chaque salamandre capturée ou observée, les informations suivantes ont été notées :

- Code de l'espèce;
- Stade de maturité (adulte, juvénile);
- Présence d'œufs;
- Signes de maladie (lésions cutanées, ulcères, léthargie, rougeurs cutanées, enflure des membres, hémorragie, lésions buccales ou autres);
- Numéro des photographies.

Les individus ayant échappé à la capture ont également été notés et identifiés comme « salamandre sp. ».

3.2 Inventaire de mulettes

3.2.1 Période et effort

L'inventaire de mulettes a été effectué par recherche active, sur les mêmes sites que ceux inventoriés pour les salamandres de ruisseaux, à l'automne 2024 et au printemps 2025. La présence de coquilles vides a été recherchée en bordure des cours d'eau. Une attention a aussi été portée à la présence de mulettes lors de la caractérisation de l'habitat du poisson effectuée en 2024 et 2025.

3.2.2 Identification

La manipulation des mulettes, leur exposition à l'air ainsi que la prise de photos des individus capturés, le cas échéant, seront de courte durée afin d'optimiser leurs chances de survie. Les mulettes sp. n'étant pas capables de thermorégulation¹, leur manipulation, le cas échéant, devra être effectuée uniquement lorsque la température de l'eau était supérieure ou égale à 16 °C (Mackie *et al.*, 2008).

Les mulettes vivantes ont été récupérées à l'aide de seaux, puis mesurées (longueur, hauteur, épaisseur), photographiées et identifiées à l'espèce avant d'être remises en liberté. La *Clé d'identification des unionidés et des margaritiféridés du Québec* (MRNF, 2009) a été utilisée pour identifier les individus. Chaque espèce de mulette observée sur le terrain a été notée selon un code d'identification (tableau 3).

Tableau 3 Codes d'identification des mulettes du Québec

Nom scientifique	Code	Nom scientifique	Code
<i>Actinonaias ligamentina</i>	ACLI	<i>Lasmigona compressa</i>	LACOM
<i>Alasmidonta marginata</i>	ALMA	<i>Lasmigona costata</i>	LACOS
<i>Alasmidonta undulata</i>	ALUN	<i>Leptodea fragilis</i>	LEFR
<i>Anodonta implicata</i>	ANIM	<i>Ligumia recta</i>	LIRE
<i>Anodontoides ferussacianus</i>	ANFE	<i>Margaritifera margaritifera</i>	MAMA
<i>Elliptio complanata</i>	ELCO	<i>Obovaria olivaria</i>	OBOL
<i>Elliptio crassidens</i>	ELCR	<i>Potamilus alatus</i>	POAL
<i>Elliptio dilatata</i>	ELDI	<i>Pyganodon cataracta</i>	PYCA
<i>Lampsilis cardium</i>	LACA	<i>Pyganodon fragilis</i>	PYFR
<i>Lampsilis radiata radiata</i>	LARA	<i>Pyganodon grandis</i>	PYGR
<i>Lampsilis siliquoidea</i>	LASI	<i>Strophitus undulatus</i>	STUN

Le code est composé des deux premières lettres de chaque mot du nom scientifique de l'espèce.

Pour chaque mulette détectée, les informations suivantes ont été notées :

- Code de l'espèce;
- Stade de maturité (adulte, juvénile);
- Mesures (longueur, largeur, hauteur);
- Présence d'espèces aquatiques envahissantes (moule zébrée et moule quagga).

¹ Fonction par laquelle la température centrale du corps des organismes vivants est maintenue constante.

4 Résultats

4.1 Présence de salamandres de ruisseaux

Au total, 383 salamandres ont été observées dans 44 des 100 parcelles inventoriées au cours des inventaires de 2023, 2024 et 2025 (tableaux 4 et 5). Trois espèces ont été identifiées : la salamandre à deux lignes (358 individus, soit 312 adultes et 46 juvéniles), la salamandre cendrée (9 individus, soit 8 adultes et 1 juvénile) et la salamandre sombre du Nord (3 individus adultes). La salamandre sombre du Nord ne possède aucun statut légal en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* (LEMV), mais elle est inscrite sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (Gouvernement du Québec, 2025b). Au niveau fédéral, en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), l'espèce est divisée en deux populations : la population carolinienne, désignée en voie de disparition, et la population du Québec et du Nouveau-Brunswick, jugée non en péril par le COSEPAC (ECCC, 2018).

Treize salamandres n'ont pu être identifiées à l'espèce et ont été classées comme « salamandre sp. » (6 adultes et 7 juvéniles). Trois œufs de salamandre à deux lignes ont été observés sur trois parcelles (photo 1). Les fiches descriptives et des photos des observations effectuées en 2025 sont jointes à l'annexe A. Les fiches descriptives et les photos des observations effectuées en 2023 et en 2024 sont jointes à l'annexe A de l'étude 7 du volume 3 de l'étude d'impact sur l'environnement.

Tableau 4 Salamandres observées en 2023, en 2024 et en 2025 dans la zone d'étude

Espèce	Adulte	Juvenile	Total	Œuf
Salamandre à deux lignes	312	46	358	3
Salamandre cendrée	8	1	9	0
Salamandre sombre du Nord	3	0	3	0
Salamandre sp.	6	7	13	0
Total	329	54	383	3



Photo 1. Œufs de salamandre à deux lignes (P030), mai 2024



Photo 2. Salamandre cendrée adulte (P052), septembre 2024



Photo 3. Salamandre sombre du Nord (P149),
septembre 2025



Photo 4. Salamandre à deux lignes adulte (P001),
septembre 2025

Tableau 5 Salamandres observées par parcelles d'inventaire en 2023, en 2024 et en 2025 dans la zone d'étude

N° de traverse prévue	Parcelle d'inventaire	Espèce	Adulte	Juvenile	Total	Œuf
Automne 2023						
P039	SH15	Salamandre à deux lignes	0	2	2	0
P073	SH17	Salamandre à deux lignes	1	11	12	0
P073	SH17	Salamandre sp.	0	3	3	0
P020	SH18	Salamandre à deux lignes	16	3	19	0
P017	SH19	Salamandre sp.	2	4	6	0
P017	SH19	Salamandre à deux lignes	11	1	12	0
P019	SH25	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P019	SH25	Salamandre à deux lignes	3	0	3	0
P075	SHST145	Salamandre à deux lignes	3	0	3	0
P051	SHST151	Salamandre à deux lignes	2	0	2	0
Total automne 2023			39	24	63	0
Printemps 2024						
n. d.	S05	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P030	S09	Salamandre à deux lignes	0	0	0	1
P045	S12	Salamandre à deux lignes	2	1	3	1
P039	S15	Salamandre à deux lignes	1	0	1	1
P073	S17	Salamandre à deux lignes	0	4	4	0
P020	S18	Salamandre à deux lignes	0	5	5	0
P017	S19	Salamandre à deux lignes	0	9	9	0
n. d.	S20	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P019	S25	Salamandre à deux lignes	3	0	3	0
P076	S29	Salamandre à deux lignes	4	0	4	0
P007	S36	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P004	S37	Salamandre à deux lignes	3	0	3	0
n. d.	S40	Salamandre à deux lignes	2	0	2	0
n. d.	S41	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0

N° de traverse prévue	Parcelle d'inventaire	Espèce	Adulte	Juvenile	Total	Œuf
P075	S145	Salamandre à deux lignes	6	0	6	0
P051	S151	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
Total printemps 2024			26	19	45	3
Automne 2024						
P001	T001	Salamandre à deux lignes	7	0	7	0
P017	T017	Salamandre à deux lignes	12	1	13	0
P019	T019	Salamandre à deux lignes	8	0	8	0
P020	T020	Salamandre à deux lignes	27	0	27	0
P027	T027	Salamandre à deux lignes	7	0	7	0
P030	T030	Salamandre à deux lignes	0	1	1	0
P034	T034	Salamandre à deux lignes	2	0	2	0
P037	T037	Salamandre à deux lignes	2	0	2	0
P038	T038	Salamandre à deux lignes	9	1	10	0
P039	T039	Salamandre à deux lignes	20	2	22	0
P045	T045	Salamandre à deux lignes	5	1	6	0
P051	T051	Salamandre à deux lignes	13	0	13	0
P052	T052	Salamandre à deux lignes	2	0	2	0
P052	T052	Salamandre cendrée	1	0	1	0
P053	T053	Salamandre à deux lignes	9	0	9	0
P073	T073	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P075	T075	Salamandre à deux lignes	21	0	21	0
P079	T079	Salamandre sp.	1	0	1	0
P079	T079	Salamandre à deux lignes	1	1	2	0
P080	T080	Salamandre à deux lignes	5	0	5	0
P084	T084	Salamandre à deux lignes	3	0	3	0
P087	T087	Salamandre à deux lignes	4	0	4	0
P094	T094	Salamandre à deux lignes	8	0	8	0
P095	T095	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P099	T099	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P115	T115	Salamandre à deux lignes	4	0	4	0
Total automne 2024			174	7	181	0
Printemps 2025						
n. d.	CE102	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P003	P003	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P005	P005	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P043	P043	Salamandre à deux lignes	2	0	2	0
P074	P074	Salamandre à deux lignes	4	0	4	0
P107	P107	Salamandre à deux lignes	16	0	16	0
P149	P149	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P153	P153	Salamandre cendrée	2	0	2	0
Total printemps 2025			28	0	28	0

N° de traverse prévue	Parcelle d'inventaire	Espèce	Adulte	Juvenile	Total	Œuf
Automne 2025						
P001	P001	Salamandre à deux lignes	5	3	8	0
P003	P003	Salamandre à deux lignes	6	0	6	0
P013	P013	Salamandre cendrée	1	0	1	0
P024	P024	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P043	P043	Salamandre à deux lignes	3	0	3	0
P074	P074	Salamandre à deux lignes	3	0	3	0
P079	P079	Salamandre à deux lignes	2	0	2	0
P083	P083	Salamandre à deux lignes	1	0	1	0
P107	P107	Salamandre à deux lignes	27	0	27	0
P149	P149	Salamandre à deux lignes	6	0	6	0
P149	P149	Salamandre sombre du Nord	3	0	3	0
P154	P154	Salamandre cendrée	4	1	5	0
Total automne 2025			62	4	66	0
Total			329	54	383	3

n. d. : Ne correspond plus à un site de traversée de cours d'eau dans la configuration actuelle du projet.

Des inventaires ont été effectués en 2023 dans une partie de la zone d'étude dans le contexte du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk. Aucune espèce de salamandre en situation précaire en vertu de la LEMV n'a été observée (PESCA Environnement, 2023). La salamandre à deux lignes et des salamandres sp. ont été observées; 17 de ces observations se trouvaient sur le territoire correspondant à la zone d'étude du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2. Ces observations sont représentées sur la figure 1 du présent rapport.

4.2 Absence de mulettes

Aucune mulette n'a été observée lors des inventaires réalisés en 2023, en 2024 et en 2025 dans la zone d'étude.

5 Conclusion

La salamandre sombre du Nord (*Desmognathus fuscus*) a été observée à trois reprises lors des inventaires réalisés en 2025 dans la zone d'étude et aucune n'a été détectée en 2023 ni en 2024. Selon la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables* du Québec, la salamandre sombre du Nord n'a aucun statut légal, mais elle est inscrite sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (Gouvernement du Québec, 2025b). Aucune salamandre en situation précaire n'avait été recensée lors des inventaires en 2023 et en 2024.

La salamandre à deux lignes (*Eurycea bislineata*) a été observée en 2023, en 2024 et en 2025, à 358 reprises, soit 312 spécimens adultes et 46 spécimens juvéniles. En 2024 et en 2025, 9 salamandres cendrées (*Plethodon cinereus*) ont été observées, soit 8 adultes et 1 juvénile. Treize individus n'ont pu être identifiés à l'espèce et ont été classés comme « salamandre sp. ». Trois sites comportaient des œufs de salamandre à deux lignes.

Aucune mulette n'a été observée lors des inventaires réalisés en 2023, en 2024 et en 2025.

Bibliographie

- Desroches, J.-F. & D. Rodrigue (2018). *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*. Éditions Michel Quintin. 376 p.
- ECCC (2018). Environnement et Changement climatique Canada. *Salamandre sombre du nord (Desmognathus fuscus) : évaluation et rapport de situation du COSEPAC 2012*. Repéré à <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/evaluations-rapports-situations-cosepac/salamandre-sombre-nord-2012.html> en octobre 2025.
- Gouvernement du Québec (2025a). *Données sur les espèces en situation précaire*. Repéré à <https://www.quebec.ca/gouvernement/gouvernement-ouvert/transparence-performance/indicateurs-statistiques/donnees-especes-situation-precaire> en octobre 2025.
- Gouvernement du Québec (2025b). *Salamandre sombre du Nord*. Repéré à <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/fiches-especes-fauniques/salamandre-sombre-nord> en octobre 2025.
- GTCSH (2017). *Protocole de décontamination pour le travail sur le terrain avec les amphibiens et les reptiles au Canada*. Groupe de travail canadien sur la santé de l'herpétofaune. 8 p.
- Mackie, G., T. J. Morris & D. Ming (2008). *Protocole pour la détection et détournement des espèces de moules d'eau douce en péril en Ontario et des Grands Lacs* (rapport manuscrit canadien des sciences halieutiques et aquatiques 2790). Gouvernement du Canada, Pêches et Océans Canada. 46 p.
- MELCCFP (2024). *Recueil des protocoles standardisés d'inventaires de salamandres de ruisseaux au Québec*. Québec. 47 p.
- MRNF (2009). *Clé d'identification des unionidés et des margaritiféridés du Québec*. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune.
- PESCA Environnement (2023). *Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk – Caractérisation écologique* (étude réalisée pour Énergie éolienne PPAW s.e.c.). 46 p.

Annexe A *Fiches descriptives des stations d'inventaire effectuées en 2025*

Numéro de projet : 3800
Observateur : GPL

Date : 05/28/2025
Nom du cours d'eau : CE019

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 28 °C
Température de l'eau : 17 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P002	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 16:30	Menaces : Modification du régime hydrique, Ponceau, Sédimentation

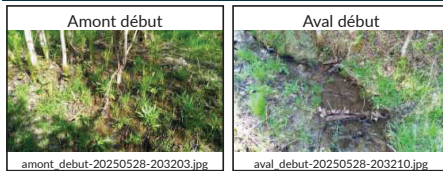
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 16:36	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 28	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
Nom du cours d'eau : CE081

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 21.2 °C
Température de l'eau : 12.2 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P003	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 07:59	Menaces : Modification du régime hydrique, Ponceau

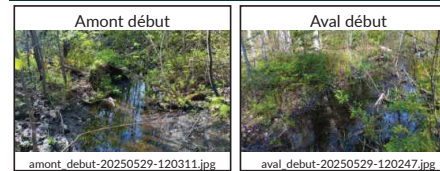
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 08:13	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 127	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : LM

Date : 05/30/2025
 Nom du cours d'eau : CE076

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 23 °C
Température de l'eau : 8.4 °C
Couverture nuageuse : 25 - 50 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P005	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 13:19	Menaces : Coupe forestière, Modification des rives, Ponceau

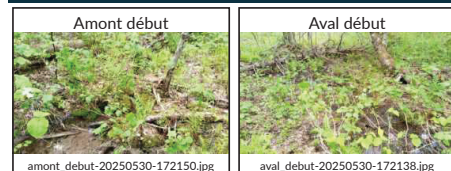
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 13:26	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 33	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE084

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 26.6 °C
Température de l'eau : 11.1 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P010	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 11:05	Menaces : Modification du régime hydrique, Ponceau

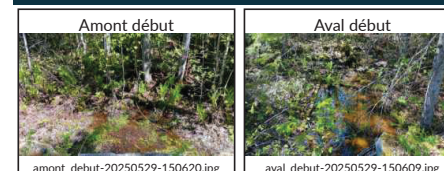
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 11:12	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 30	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 05/30/2025
Nom du cours d'eau : CE101

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 19 °C
Température de l'eau : 10.9 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P013	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 11:22	Menaces : Coupe forestière, Modification des rives, Ponceau

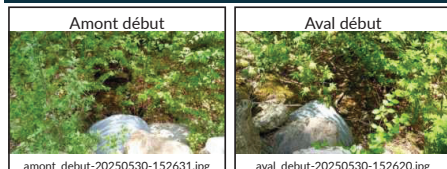
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 11:32	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 113	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 05/30/2025
Nom du cours d'eau : CE102

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 19 °C
Température de l'eau : 8.2 °C
Couverture nuageuse : 50 - 75 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P023	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 10:13	Menaces : Coupe forestière, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:22	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 81	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE103

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 23.8 °C
Température de l'eau : 10 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P024	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 09:45	Menaces : Modification du régime hydrique, Ponceau

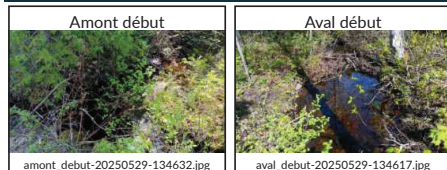
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 09:54	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 65	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG MG

Date : 05/30/2025
 Nom du cours d'eau : CE107

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 18.4 °C
Température de l'eau : 12.4 °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P032	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 08:10	Menaces : Autre, Modification des rives

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 08:18	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 33	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : HD_FTG

Date : 05/28/2025
 Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 29 °C
Température de l'eau : 21.2 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P040	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 16:45	Menaces : Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 16:50	Longueur de la parcelle : 14m
Nombre de structures soulevées : 65	Largeur moyenne de la parcelle : 5m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : HD_FTG

Date : 05/28/2025
 Nom du cours d'eau : CE018

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 27 °C
Température de l'eau : 12.4 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P040	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 17:05	Menaces : Ponceau

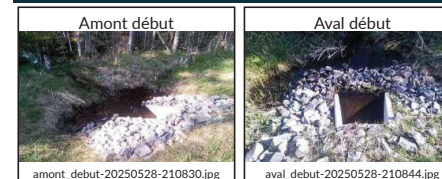
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 17:08	Longueur de la parcelle : 3m
Nombre de structures soulevées : 31	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE114

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 26.4 °C
Température de l'eau : 12.7 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P042	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 10:22	Menaces : Autre, Modification du régime hydrique, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:29	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 15	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE115

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 25.6 °C
Température de l'eau : 8.8 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P043	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 10:08	Menaces : Modification du régime hydrique, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:16	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 62	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 05/30/2025
Nom du cours d'eau : CE135

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 20 °C
Température de l'eau : 11.3 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P049	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 11:05	Menaces : Coupe forestière, Modification des rives, Ponceau

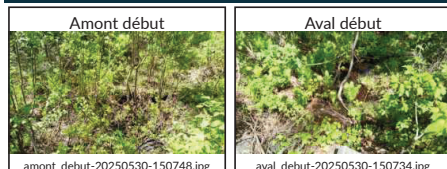
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 11:11	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 15	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
Nom du cours d'eau : CE146

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 26.4 °C
Température de l'eau : 14.1 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P058	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 12:03	Menaces : Coupe forestière, Érosion des berges, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 12:13	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 99	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
Nom du cours d'eau : CE137

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 21.8 °C
Température de l'eau : 13.9 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P074	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 08:37	Menaces : Modification du régime hydrique, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 08:52	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 73	Largeur moyenne de la parcelle : 5m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : GPL

Date : 05/28/2025
Nom du cours d'eau : CE020

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 28 °C
Température de l'eau : 11 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P079	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 16:03	Menaces : Modification du régime hydrique, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 16:18	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 105	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
Nom du cours d'eau : CE145

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 22.3 °C
Température de l'eau : 11.9 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P081	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 08:20	Menaces : Modification du régime hydrique, Ponceau

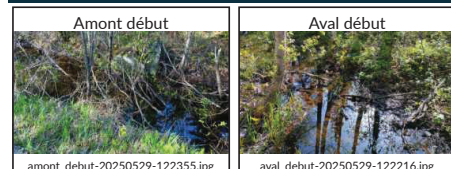
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 08:29	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 40	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD_FTG

Date : 05/28/2025
Nom du cours d'eau : CE008

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 25.3 °C
Température de l'eau : 19.4 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P083	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 16:18	Menaces : Poisson, Ponceau

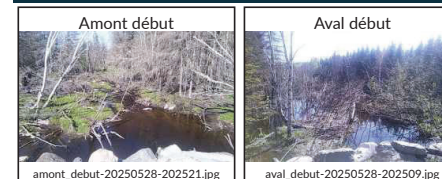
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 16:23	Longueur de la parcelle : 42m
Nombre de structures soulevées : 54	Largeur moyenne de la parcelle : 15m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE146

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques	
Température de l'air : 26.2 °C	
Température de l'eau : 9.2 °C	
Couverture nuageuse : 0- 25 %	

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P086	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 12:31	Menaces : {}

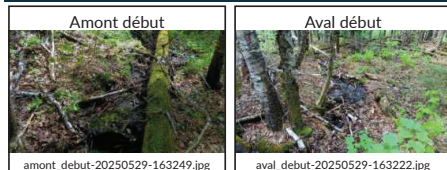
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 12:39	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 80	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE154

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques	
Température de l'air : 29.9 °C	
Température de l'eau : 16.4 °C	
Couverture nuageuse : 0- 25 %	

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P092	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 11:50	Menaces : Ponceau

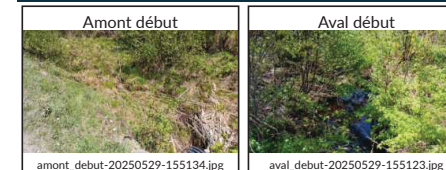
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 11:56	Longueur de la parcelle : 25m
Nombre de structures soulevées : 37	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE093

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 24.4 °C
Température de l'eau : 17.2 °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P096	Couvert forestier : Résineux
Heure de début de visite : 15:17	Menaces : Érosion des berges, Modification des rives, Poisson, Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 15:25	Longueur de la parcelle : 35m
Nombre de structures soulevées : 91	Largeur moyenne de la parcelle : 5m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : LM

Date : 05/30/2025
 Nom du cours d'eau : CE031

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 23 °C
Température de l'eau : 18.4 °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P098	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 14:28	Menaces : Coupe forestière, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 14:35	Longueur de la parcelle : 25m
Nombre de structures soulevées : 42	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE142

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 25.7 °C
Température de l'eau : 14.2 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P101	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 14:14	Menaces : Coupe forestière, Érosion des berges, Ponceau

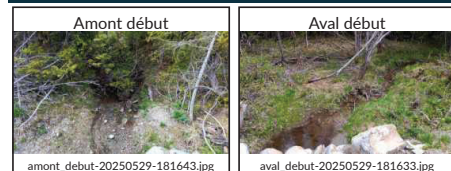
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 14:20	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 39	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE125

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 25.2 °C
Température de l'eau : 9.8 °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P102	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 15:52	Menaces : Érosion des berges, Poisson, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 16:02	Longueur de la parcelle : 40m
Nombre de structures soulevées : 73	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE157

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques

Température de l'air : 23.1 °C

Température de l'eau : 12.1 °C

Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle

Numéro de parcelle : P107

Couvert forestier : Mixte

Heure de début de visite : 09:08

Menaces : Modification du régime hydrique, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui
Salamandre à deux lignes	EUBI	2			Non	Oui
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	2			Non	Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle

Heure de fin de visite : 09:34

Longueur de la parcelle : 50m

Nombre de structures soulevées : 176

Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 05/30/2025
Nom du cours d'eau : CE076

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 23 °C
Température de l'eau : 8.5 °C
Couverture nuageuse : 50 - 75 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P144	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 13:28	Menaces : Coupe forestière, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 13:34	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 44	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : GPL

Date : 05/28/2025
Nom du cours d'eau : CE080

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 28 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P145	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 15:42	Menaces : Modification du régime hydrique, Ponceau

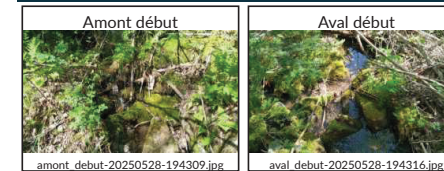
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 15:49	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 22	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
 Nom du cours d'eau : CE143

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 26.7 °C
Température de l'eau : 13.6 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P149	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 14:33	Menaces : Érosion des berges, Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 14:43	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 101	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : FTG

Date : 06/04/2025
 Nom du cours d'eau : CESHVP2003C

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 27.8 °C
Température de l'eau : 11.2 °C
Couverture nuageuse : 50 - 75 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P150	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 11:02	Menaces : Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 11:08	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 40	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : MG

Date : 06/04/2025
Nom du cours d'eau : CE083

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 21 °C
Température de l'eau : 8.2 °C
Couverture nuageuse : 25 - 50 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P151	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 09:05	Menaces : {}

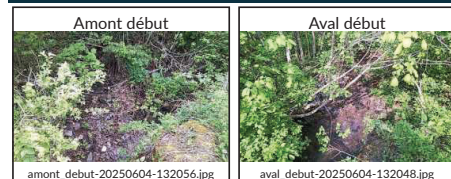
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 09:48	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 407	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : GPL

Date : 05/28/2025
Nom du cours d'eau : CE083

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 26 °C
Température de l'eau : 10 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P152	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 10:16	Menaces : Érosion des berges, Modification des rives

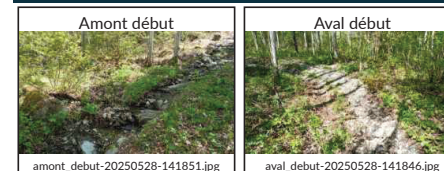
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:34	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 265	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : MG et FTG

Date : 06/02/2025
Nom du cours d'eau : CE2001B

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 13 °C
Température de l'eau : 10.8 °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P153	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 16:10	Menaces : Coupe forestière, Ponceau

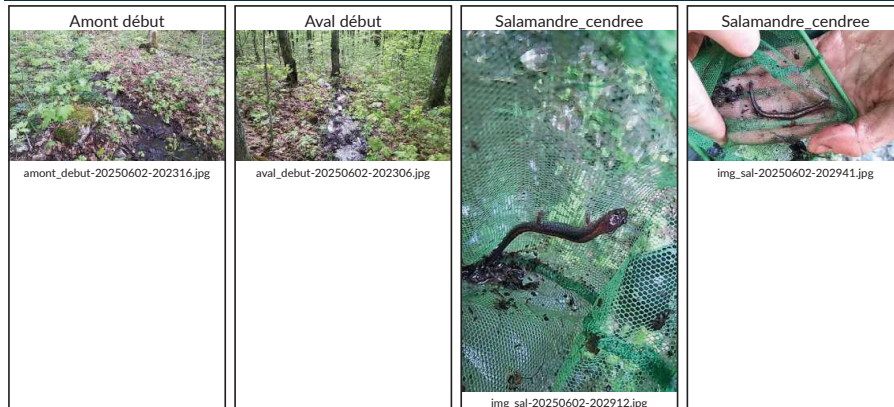
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre cendrée	PLCI	2			Non	Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 16:23	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 88	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : FTG MG

Date : 06/02/2025
Nom du cours d'eau : CEPV2001

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 13.9 °C
Température de l'eau : 8.6 °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P154	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 15:29	Menaces : {}

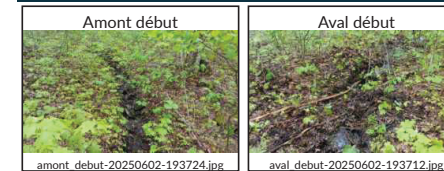
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 15:45	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 130	Largeur moyenne de la parcelle : 1m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
Nom du cours d'eau : CE099

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 27.9 °C
Température de l'eau : 13.5 °C
Couverture nuageuse : 50 - 75 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P155	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 14:58	Menaces : Érosion des berges, Poisson, Ponceau, Sédimentation

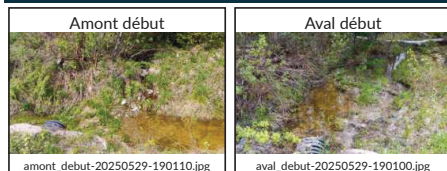
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 15:06	Longueur de la parcelle : 35m
Nombre de structures soulevées : 43	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : FTG LM MG

Date : 05/29/2025
Nom du cours d'eau : CE111

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 26.7 °C
Température de l'eau : 14.8 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : n. a.	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 11:18	Menaces : Ponceau

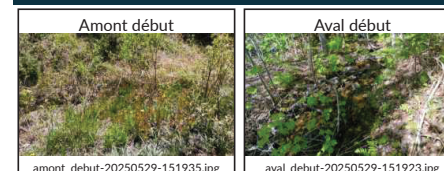
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 11:23	Longueur de la parcelle : 25m
Nombre de structures soulevées : 36	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 05/30/2025
Nom du cours d'eau : CE (sans nom) voisin du CE102

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques	
Température de l'air : 19 °C	
Température de l'eau : 12.1 °C	
Couverture nuageuse : 25 - 50 %	

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : n. a.	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 09:59	Menaces : Coupe forestière, Modification des rives, Ponceau

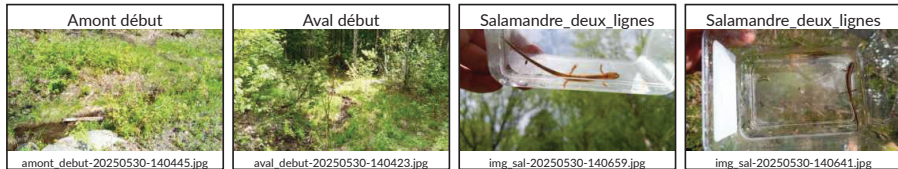
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:10	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 67	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD

Date : 09/03/2025
Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques	
Température de l'air : 16.5 °C	
Température de l'eau : 14.6 °C	
Couverture nuageuse : 75 - 100 %	

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P001	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 15:47	Menaces : Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI		1		Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui
Salamandre à deux lignes	EUBI	1	2		Non	Non
Salamandre à deux lignes	EUBI	2			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 16:19	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 171	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/09/2025
Nom du cours d'eau : CE019

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 15 °C
Température de l'eau : 10.5 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	Couvert forestier : Mixte
Numéro de parcelle : P002	Menaces : Érosion des berges, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau
Heure de début de visite : 10:42	

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:55	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 46	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/16/2025
Nom du cours d'eau : CE081

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 16.7 °C
Température de l'eau : 11.2 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P003	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 10:13	Menaces : Érosion des berges, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

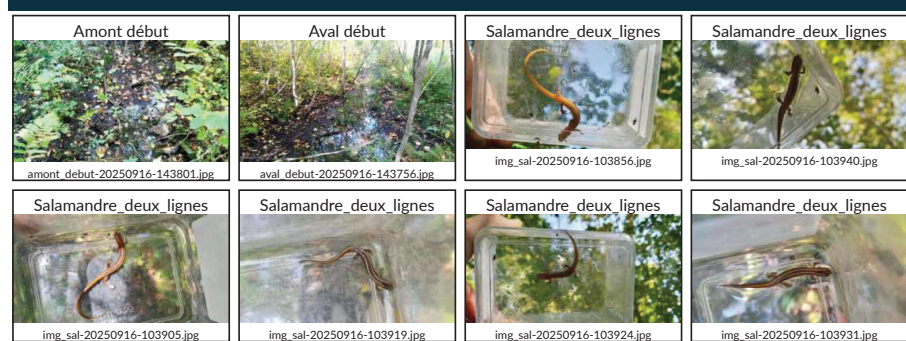
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	6			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:39	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 108	Largeur moyenne de la parcelle : 6m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD

Date : 09/25/2025
Nom du cours d'eau : CE076

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 15.7 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P005	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 14:45	Menaces : {}

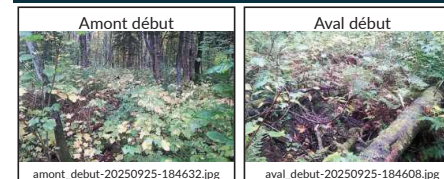
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 14:52	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 16	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : HD

Date : 09/03/2025
 Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques	
Température de l'air : 18.9 °C	
Température de l'eau : °C	
Couverture nuageuse : 50 - 75 %	

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P010	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 16:55	Menaces : Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 17:03	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 17	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : HD

Date : 09/24/2025
 Nom du cours d'eau : CE101

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques	
Température de l'air : 15.5 °C	
Température de l'eau : °C	
Couverture nuageuse : 75 - 100 %	

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P013	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 14:53	Menaces : Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre cendrée	PLCI	1				Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 15:05	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 121	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/10/2025
Nom du cours d'eau : Ruisseau à Castonguay

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 21.5 °C
Température de l'eau : 14.4 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P015	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 10:45	Menaces : Autre, Érosion des berges, Modification des rives, Ponceau, Sédimentation

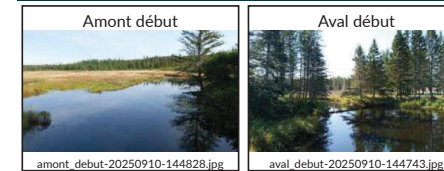
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:53	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 0	Largeur moyenne de la parcelle : m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : HD

Date : 09/24/2025
 Nom du cours d'eau : CE102

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 14.8 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P023	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 14:12	Menaces : Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 14:21	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 23	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : LM

Date : 09/16/2025
 Nom du cours d'eau : CE103

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 22.6 °C
Température de l'eau : 16.5 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P024	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 13:36	Menaces : Érosion des berges, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 13:52	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 109	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/09/2025
Nom du cours d'eau : CE129

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 17.5 °C
Température de l'eau : 19.4 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P033	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 12:59	Menaces : Autre, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 13:05	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 4	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/10/2025
Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 19.3 °C
Température de l'eau : 13.3 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P040	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 10:16	Menaces : Autre, Érosion des berges, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:34	Longueur de la parcelle : 10m
Nombre de structures soulevées : 406	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/09/2025
Nom du cours d'eau : CE018

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 11.2 °C
Température de l'eau : 10.2 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P040	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 08:30	Menaces : Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

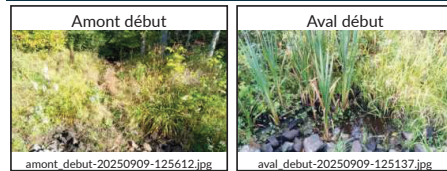
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 08:47	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 80	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/16/2025
Nom du cours d'eau : CE114

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 21.9 °C
Température de l'eau : 12.1 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P042	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 14:20	Menaces : EEE, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

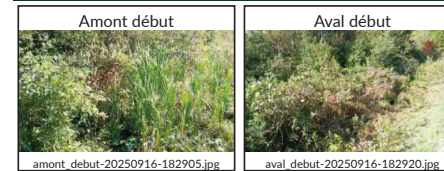
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 14:32	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 4	Largeur moyenne de la parcelle : 5m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/16/2025
Nom du cours d'eau : CE115

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 21.7 °C
Température de l'eau : 15.4 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P043	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 14:05	Menaces : Coupe forestière, Érosion des berges, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	3			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 14:13	Longueur de la parcelle : 25m
Nombre de structures soulevées : 59	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD

Date : 09/04/2025
Nom du cours d'eau : CE140

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 14.6 °C
Température de l'eau : 12.7 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P048	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 09:37	Menaces : {}

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 09:43	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 21	Largeur moyenne de la parcelle : 1m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : HD

Date : 09/04/2025
 Nom du cours d'eau : CE146

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 24.2 °C
Température de l'eau : 15.8 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P058	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 10:46	Menaces : Ponceau, Sédimentation

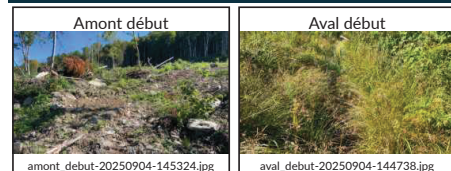
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:56	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 23	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : LM

Date : 09/11/2025
 Nom du cours d'eau : CE133

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 13 °C
Température de l'eau : 11.6 °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P062	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 08:39	Menaces : Coupe forestière, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

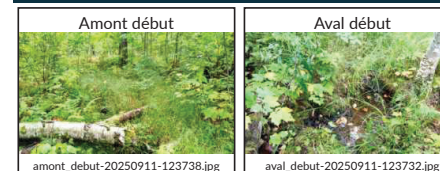
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 08:54	Longueur de la parcelle : 47m
Nombre de structures soulevées : 40	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/11/2025
Nom du cours d'eau : CE132

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 13.9 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P065	Couvert forestier : Résineux
Heure de début de visite : 09:09	Menaces : Coupe forestière, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

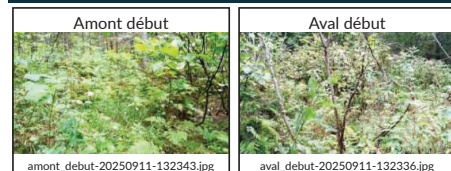
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 09:24	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 61	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/16/2025
Nom du cours d'eau : CE137

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 19 °C
Température de l'eau : 10.7 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P074	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 11:15	Menaces : Érosion des berges, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	3			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 11:37	Longueur de la parcelle : 44m
Nombre de structures soulevées : 125	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/09/2025
Nom du cours d'eau : CE020

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 13.4 °C
Température de l'eau : 10.5 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P079	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 10:15	Menaces : Érosion des berges, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	2			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:32	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 111	Largeur moyenne de la parcelle : 5m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/16/2025
Nom du cours d'eau : CE145

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 19.3 °C
Température de l'eau : 12 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P081	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 10:49	Menaces : Érosion des berges, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 11:01	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 32	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : HD

Date : 09/25/2025
 Nom du cours d'eau : CE008

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 14.7 °C
Température de l'eau : 13.4 °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P083	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 16:21	Menaces : Poisson, Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	1			Non	Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 16:34	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 28	Largeur moyenne de la parcelle : 10m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : HD

Date : 09/04/2025
 Nom du cours d'eau : CE146

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 22.8 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P086	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 14:55	Menaces : {}

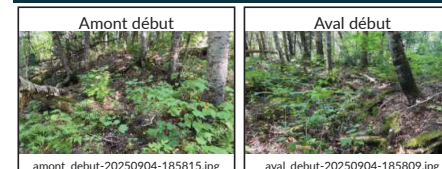
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 15:00	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 32	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : AP

Date : 10/08/2025
Nom du cours d'eau : CE087

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques	
Température de l'air : 9 °C	
Température de l'eau : °C	
Couverture nuageuse : 75 - 100 %	

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P088	Couvert forestier : Résineux
Heure de début de visite : 09:00	Menaces : Ponceau

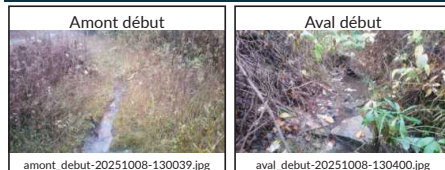
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 09:08	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 7	Largeur moyenne de la parcelle : 1m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : AP

Date : 10/08/2025
Nom du cours d'eau : CE094

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques	
Température de l'air : 8 °C	
Température de l'eau : °C	
Couverture nuageuse : 75 - 100 %	

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P090	Couvert forestier : Résineux
Heure de début de visite : 07:51	Menaces : Ponceau

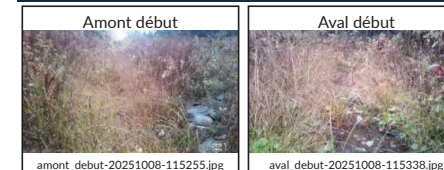
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 08:00	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 3	Largeur moyenne de la parcelle : 1m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD

Date : 09/03/2025
Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 19.5 °C
Température de l'eau : 16.4 °C
Couverture nuageuse : 50 - 75 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P093	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 16:28	Menaces : Érosion des berges, Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 16:38	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 37	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD

Date : 09/04/2025
Nom du cours d'eau : CE097

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 12.1 °C
Température de l'eau : 11.6 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P094	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 08:35	Menaces : Poisson, Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 09:00	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 243	Largeur moyenne de la parcelle : 5m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD

Date : 09/04/2025
Nom du cours d'eau : CE126

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 22.5 °C
Température de l'eau : 13.1 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P095	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 10:20	Menaces : Ponceau, Sédimentation

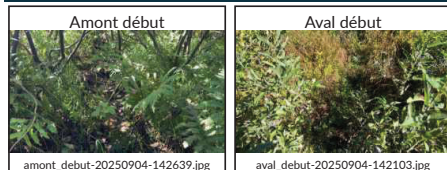
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:27	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 7	Largeur moyenne de la parcelle : 1m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : CT

Date : 09/30/2025
Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 11.7 °C
Température de l'eau : 9.2 °C
Couverture nuageuse : 50 - 75 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P098	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 11:12	Menaces : Autre, Poisson, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 11:21	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 40	Largeur moyenne de la parcelle : 20m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : HD

Date : 09/04/2025
 Nom du cours d'eau : CE126

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 23.2 °C
Température de l'eau : 13.5 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P100	Couvert forestier : Résineux
Heure de début de visite : 10:09	Menaces : Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:16	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 13	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : LM

Date : 09/10/2025
 Nom du cours d'eau : CE142

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 7.3 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P101	Couvert forestier : Résineux
Heure de début de visite : 08:26	Menaces : Coupe forestière, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

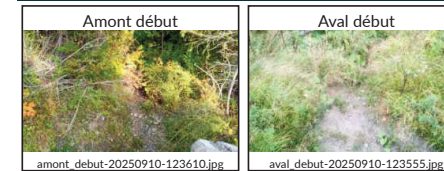
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 08:36	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 28	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/17/2025
Nom du cours d'eau : CE125

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 24.6 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P102	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 12:52	Menaces : Coupe forestière, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

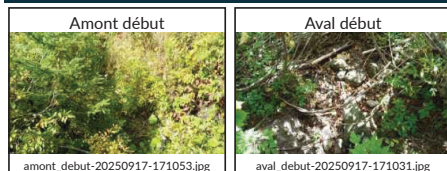
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 13:12	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 108	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : AP

Date : 10/08/2025
Nom du cours d'eau : CE086

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 11 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P106	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 10:45	Menaces : Ponceau

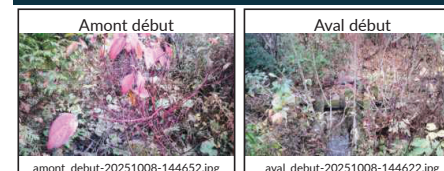
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:56	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 41	Largeur moyenne de la parcelle : 1m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/16/2025
Nom du cours d'eau : CE157

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 22.3 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P107	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 12:46	Menaces : Coupe forestière, Érosion des berges, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre à deux lignes	EUBI	27			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 13:15	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 331	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD

Date : 09/25/2025
Nom du cours d'eau : CE076

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 15.5 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 75 - 100 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P144	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 14:50	Menaces : {}

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 14:59	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 67	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/09/2025
Nom du cours d'eau : CE080

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 14.6 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P145	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 09:30	Menaces : Modification des rives, Ponceau

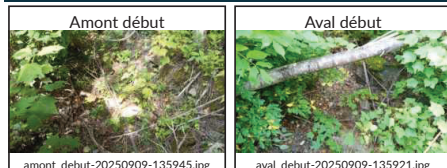
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 09:56	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 147	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/10/2025
Nom du cours d'eau : CE143 - DP006

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 13.7 °C
Température de l'eau : 10 °C
Couverture nuageuse : 25 - 50 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P149	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 08:52	Menaces : Érosion des berges, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre sombre du Nord	DEFU	3			Non	Oui
Salamandre à deux lignes	EUBI	4			Non	Oui
Salamandre à deux lignes		2			Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 09:34	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 109	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 10/07/2025
Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 18 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	Couvert forestier : Mixte
Numéro de parcelle : P150	Menaces : Érosion des berges, Modification des rives, Ponceau, Sédimentation
Heure de début de visite : 09:07	

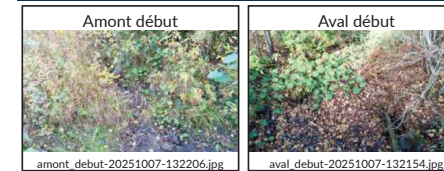
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	Longueur de la parcelle : 50m
Heure de fin de visite : 09:24	Largeur moyenne de la parcelle : 4m
Nombre de structures soulevées : 73	

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : LM

Date : 10/07/2025
 Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 25 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P151	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 11:41	Menaces : Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

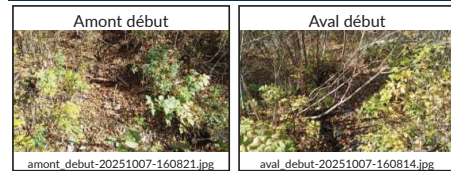
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 12:09	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 347	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
 Observateur : LM

Date : 10/07/2025
 Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 23.9 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 0- 25 %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P152	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 11:04	Menaces : Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 11:35	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 163	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 10/07/2025
Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 20.3 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P153	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 09:44	Menaces : Coupe forestière, Érosion des berges, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

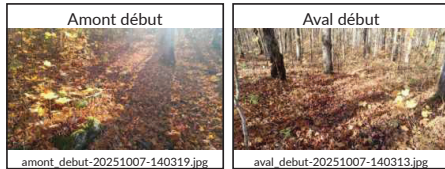
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:04	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 82	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 10/07/2025
Nom du cours d'eau :

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 22.5 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P154	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 10:08	Menaces : Coupe forestière, Érosion des berges, Modification du régime hydrique, Modification des rives, Ponceau

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
Salamandre cendrée	PLCI	4	1		Non	Oui

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 10:37	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 181	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD

Date : 09/04/2025
Nom du cours d'eau : CE099

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques	
Température de l'air : 24.6 °C	
Température de l'eau : °C	
Couverture nuageuse : 25 - 50 %	

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : P155	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 15:32	Menaces : Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 15:41	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 12	Largeur moyenne de la parcelle : 2m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD

Date : 09/24/2025
Nom du cours d'eau : CE102

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques	
Température de l'air : 14.8 °C	
Température de l'eau : °C	
Couverture nuageuse : 75 - 100 %	

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : n. a.	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 14:27	Menaces : Ponceau, Sédimentation

OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 14:33	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 26	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : LM

Date : 09/11/2025
Nom du cours d'eau : CE152

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 17.8 °C
Température de l'eau : °C
Couverture nuageuse : 25 - 50 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : n. a.	Couvert forestier : Feuillus
Heure de début de visite : 09:44	Menaces : Érosion des berges, Modification des rives, Ponceau

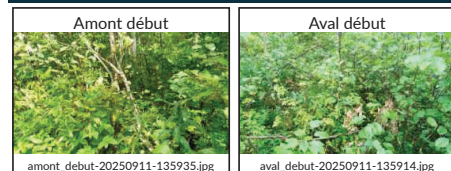
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 09:56	Longueur de la parcelle : 50m
Nombre de structures soulevées : 39	Largeur moyenne de la parcelle : 4m

PHOTOGRAPHIES



Numéro de projet : 3800
Observateur : HD

Date : 09/04/2025
Nom du cours d'eau : CE111

CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Conditions météorologiques
Température de l'air : 17.3 °C
Température de l'eau : 12.9 °C
Couverture nuageuse : 0- 25 % %

DÉBUT DE PARCELLE

Début de parcelle	
Numéro de parcelle : n. a.	Couvert forestier : Mixte
Heure de début de visite : 09:26	Menaces : Ponceau, Sédimentation

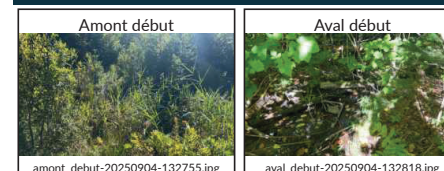
OBSERVATIONS DE SALAMANDRE DANS LA PARCELLE

Nom de l'espèce	Code de l'espèce	Nombre d'adultes	Nombre de juvéniles (branchies)	Nombre d'œufs	Signes de maladie	Capturée
						Non

FIN DE PARCELLE

Fin de parcelle	
Heure de fin de visite : 09:31	Longueur de la parcelle : 25m
Nombre de structures soulevées : 16	Largeur moyenne de la parcelle : 3m

PHOTOGRAPHIES



Pesca

Carleton-sur-Mer
895, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

418 364-3139
1 866 364-3139

Rimouski
Baie-Comeau
Trois-Rivières

Montréal
Calgary

pesca.co

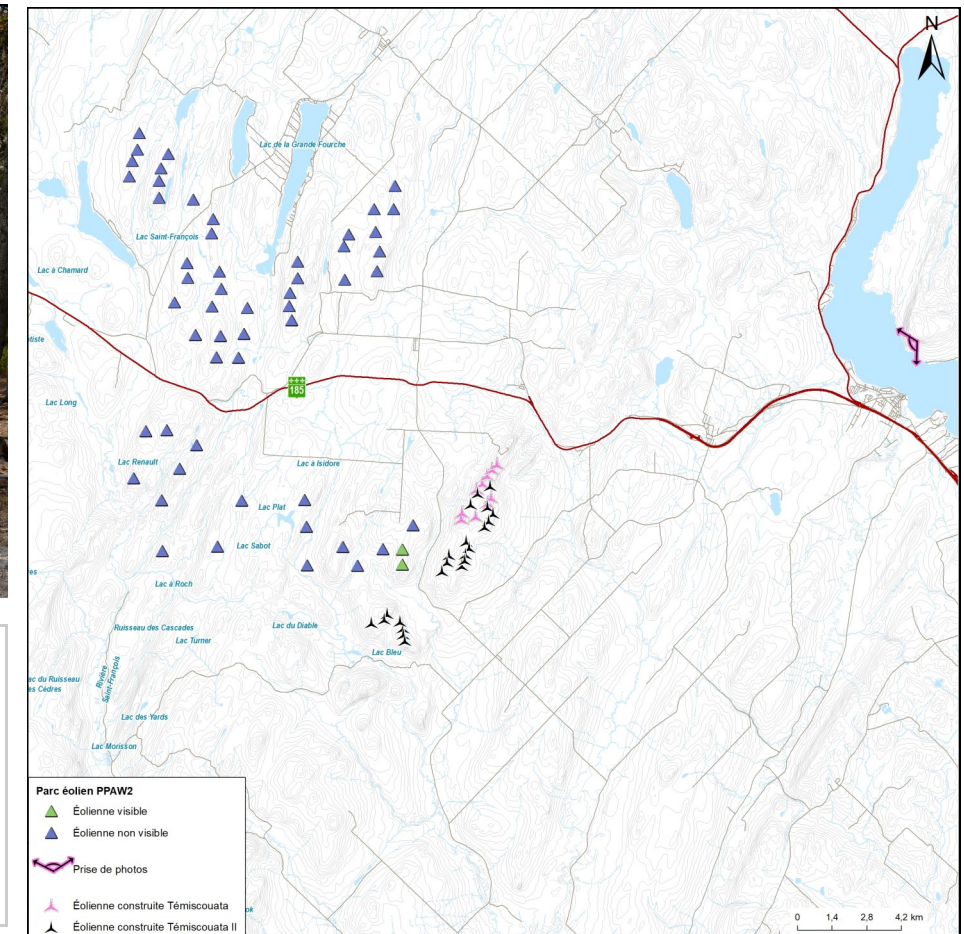
Annexe H Simulations visuelles



Panorama original



Localisation



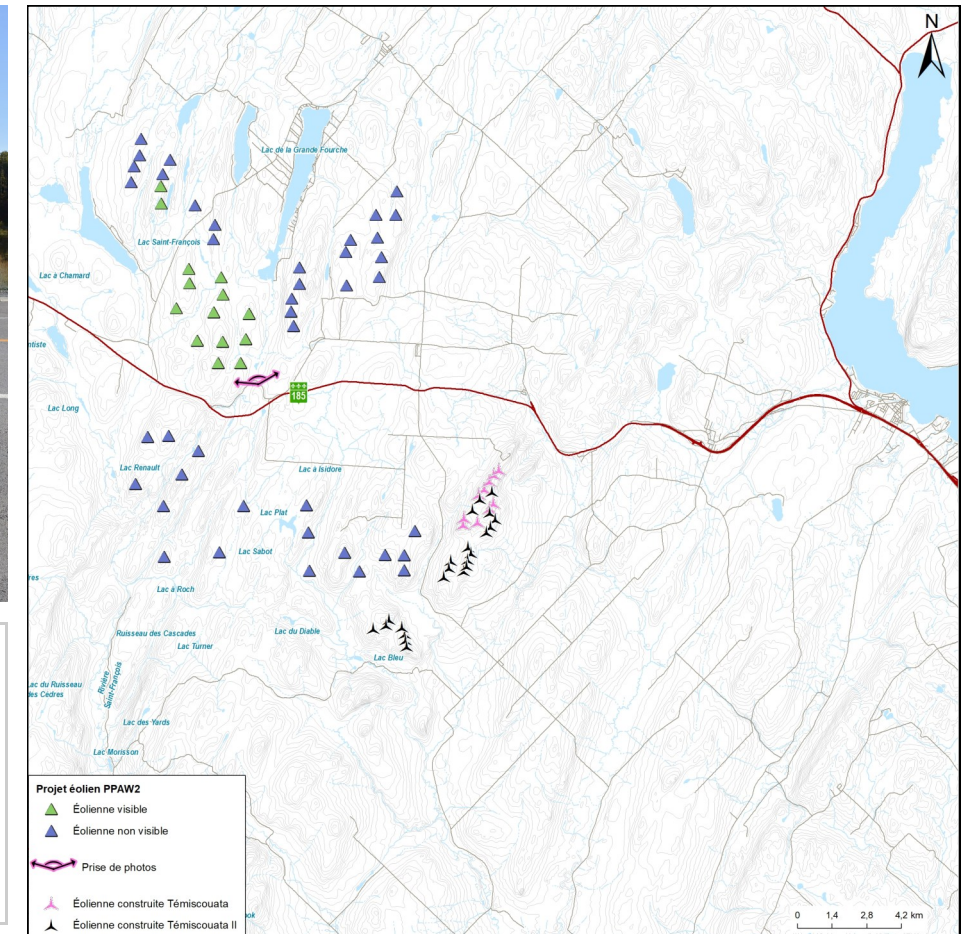
Parc éolien Pohénégamook– Picard–Saint-Antonin– Wolastokuk 2	Photographie Coordonnées X, Y 427 353, 5 286 248 m MTM, zone 7 Direction de la photographie 245° Hauteur de la prise de photo 1,80 m Date de la prise de photo 2025/09/17	Simulation visuelle Configuration des éoliennes PPAW2-v19 Hauteur de la tour des éoliennes 119 m Nombre total d'éoliennes 55 Nombre d'éoliennes visibles 2 Distance de l'éolienne la plus rapprochée 22,4 km Distance de l'éolienne la plus éloignée 22,7 km	<p>N/Réf. : 3801</p> <p>Date : 2025/10/10</p>
---	---	---	---



Panorama original



Localisation



Parc éolien

**Pohénégamook–
Picard–Saint-Antoin–
Wolastokuk 2**

Photographie

Coordonnées X, Y 400 712, 5 284 733 m
 MTM, zone 7
 Direction de la photographie 349°
 Hauteur de la prise de photo 1,80 m
 Date de la prise de photo 2025/09/17

Simulation visuelle

Configuration des éoliennes PPAW2-v19
 Hauteur de la tour des éoliennes 119 m
 Nombre total d'éoliennes 55
 Nombre d'éoliennes visibles 14
 Distance de l'éolienne la plus rapprochée 1,1 km
 Distance de l'éolienne la plus éloignée 8,8 km

N/Réf. : 3801

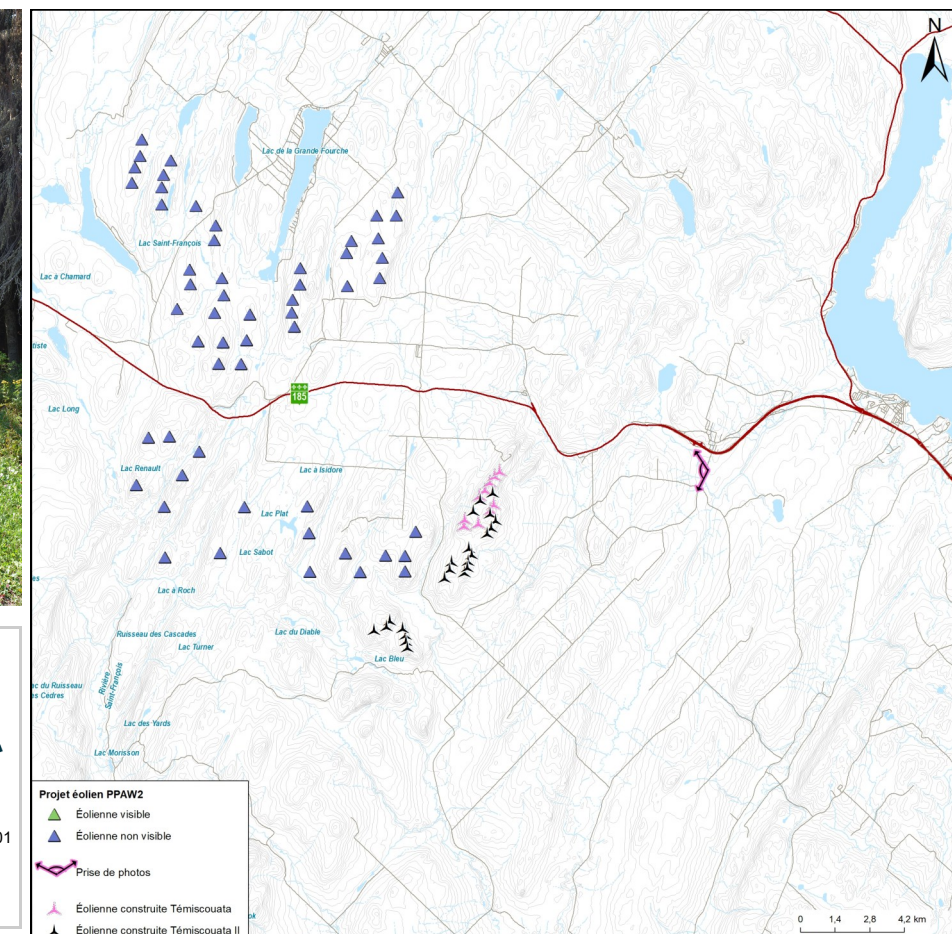
Date : 2025/10/10



Panorama original



Localisation



Parc éolien

**Pohénégamook–
Picard–Saint-Antonin–
Wolastokuk 2**

Photographie

Coordonnées X, Y 418 812, 5 281 310 m
 MTM, zone 7
 Direction de la photographie 270°
 Hauteur de la prise de photo 1,80 m
 Date de la prise de photo 2025/09/17

Simulation visuelle

Configuration des éoliennes PPAW2-v19
 Hauteur de la tour des éoliennes 119 m
 Nombre total d'éoliennes 55
 Nombre d'éoliennes visibles 0
 Distance de l'éolienne la plus rapprochée -
 Distance de l'éolienne la plus éloignée -

Pesca

N/Réf. : 3801

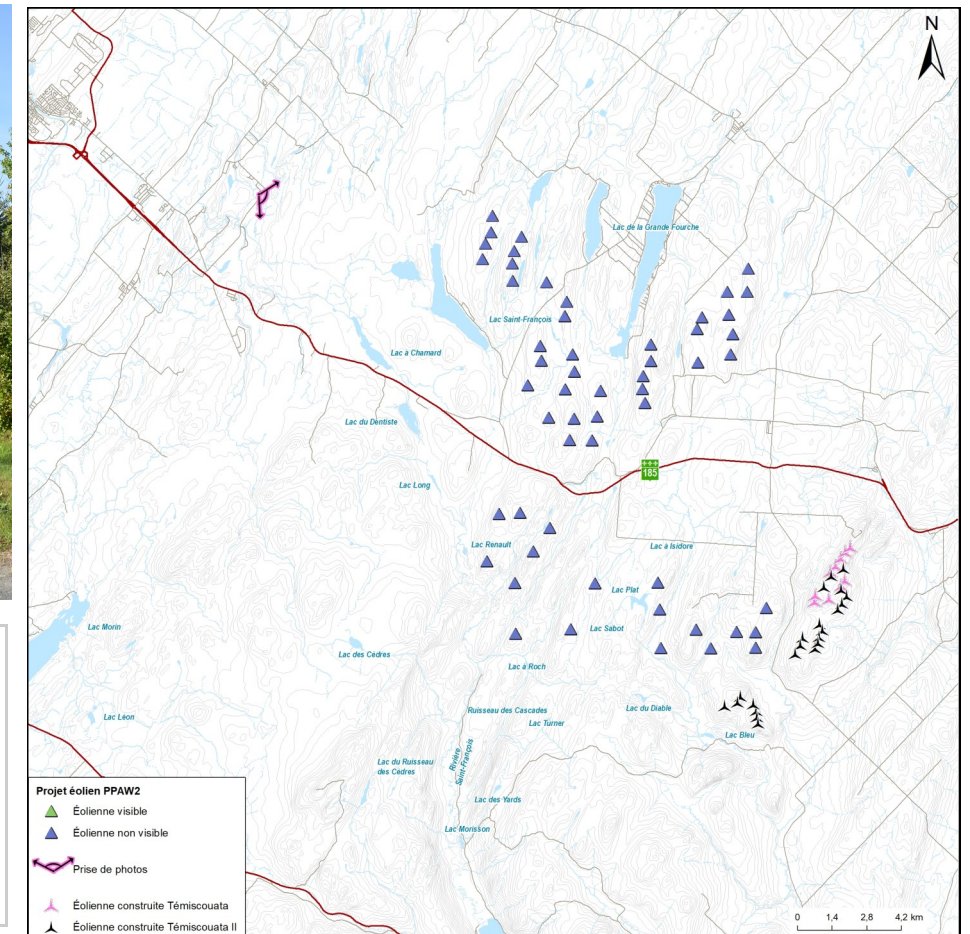
Date : 2025/10/10



Panorama original



Localisation



Parc éolien

**Pohénégamook–
Picard–Saint-Antonin–
Wolastokuk 2**

Photographie

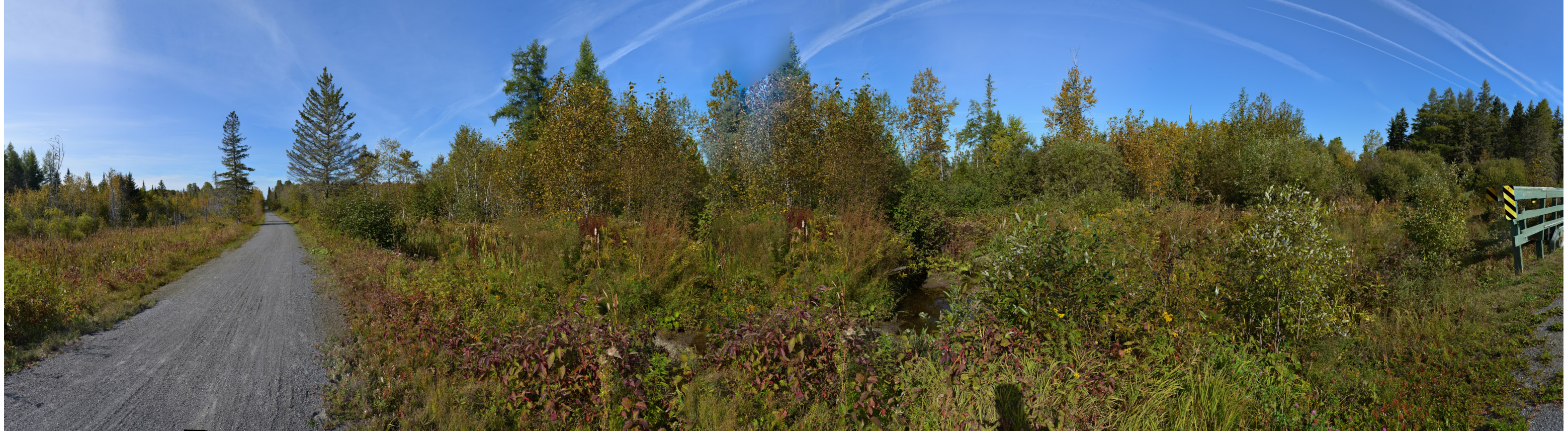
Coordonnées X, Y 386 584, 5 295 493 m
 MTM, zone 7
 Direction de la photographie 120°
 Hauteur de la prise de photo 1,80 m
 Date de la prise de photo 2025/09/17

Simulation visuelle

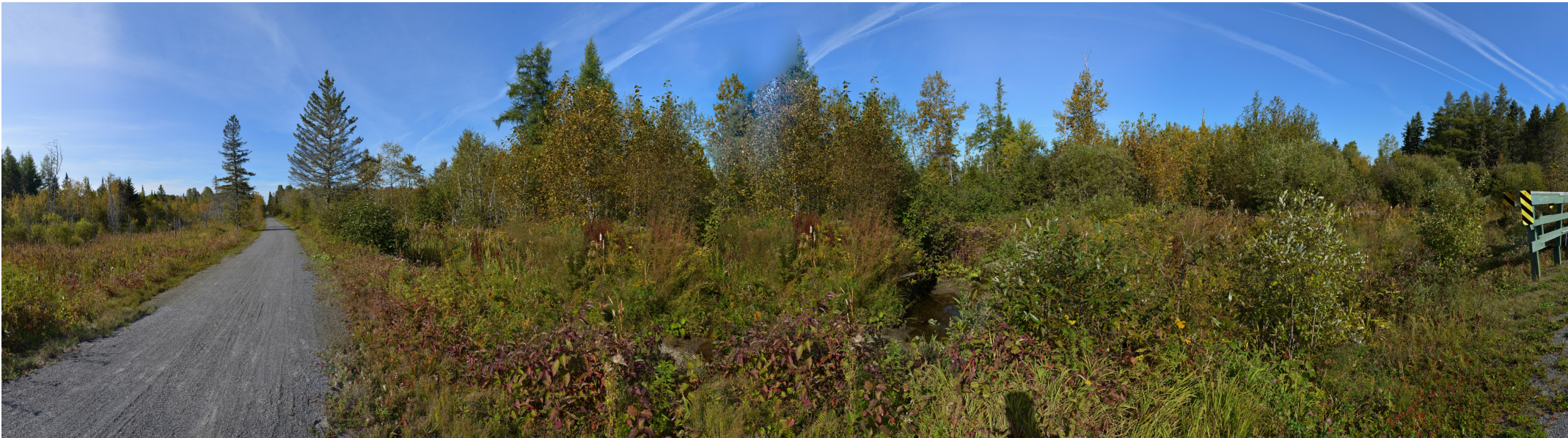
Configuration des éoliennes PPAW2-v19
 Hauteur de la tour des éoliennes 119 m
 Nombre total d'éoliennes 55
 Nombre d'éoliennes visibles 0
 Distance de l'éolienne la plus rapprochée -
 Distance de l'éolienne la plus éloignée -

N/Réf. : 3801

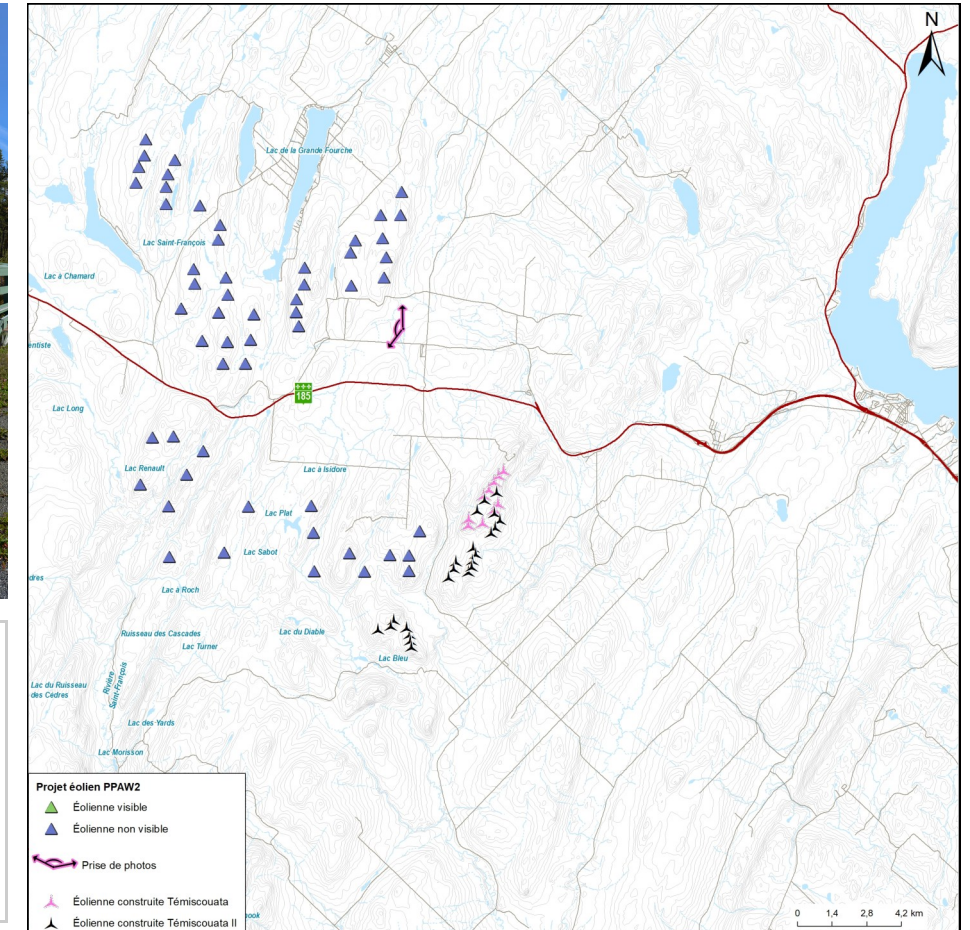
Date : 2025/10/10



Panorama original



Localisation



Parc éolien

**Pohénégamook–
Picard–Saint-Antonin–
Wolastokuk 2**

Photographie

Coordonnées X, Y 406 349, 5 286 982 m
 MTM, zone 7
 Direction de la photographie 265°
 Hauteur de la prise de photo 1,80 m
 Date de la prise de photo 2025/09/17

Simulation visuelle

Configuration des éoliennes PPAW2-v19
 Hauteur de la tour des éoliennes 119 m
 Nombre total d'éoliennes 55
 Nombre d'éoliennes visibles 0
 Distance de l'éolienne la plus rapprochée -
 Distance de l'éolienne la plus éloignée -

N/Réf. : 3801

Date : 2025/10/10



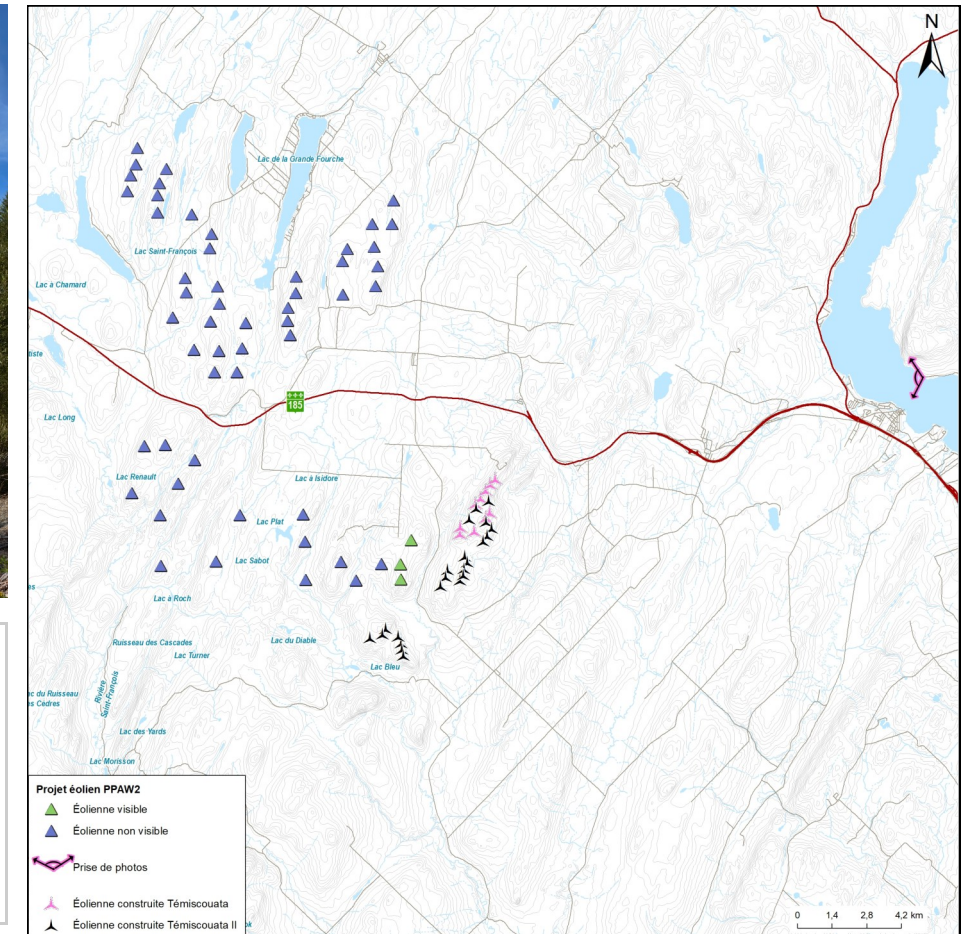
Éoliennes PPAW2 visibles



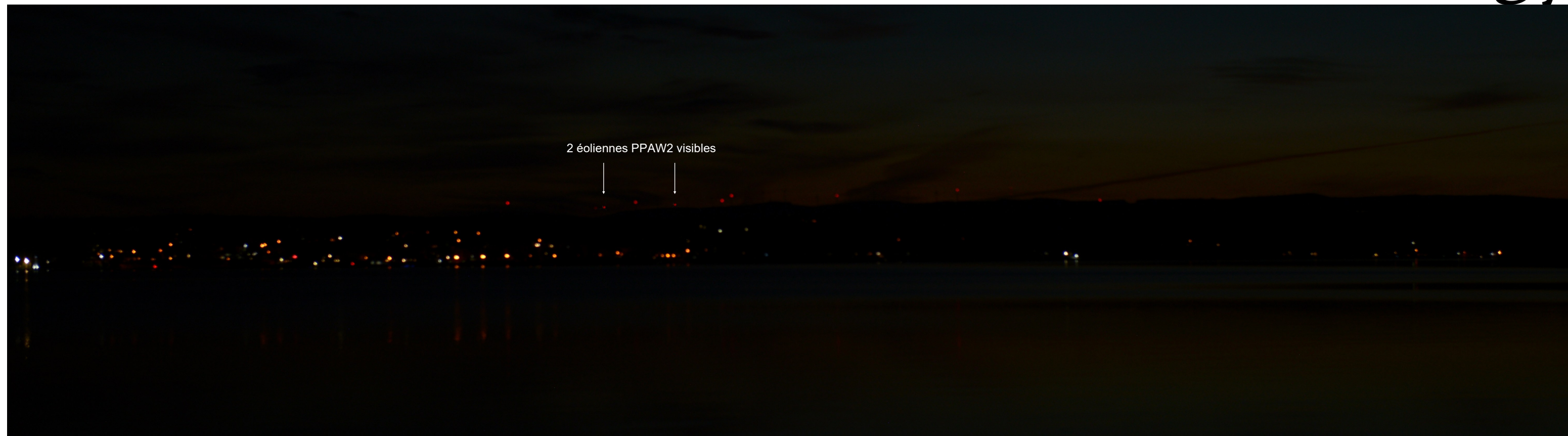
Panorama original



Localisation



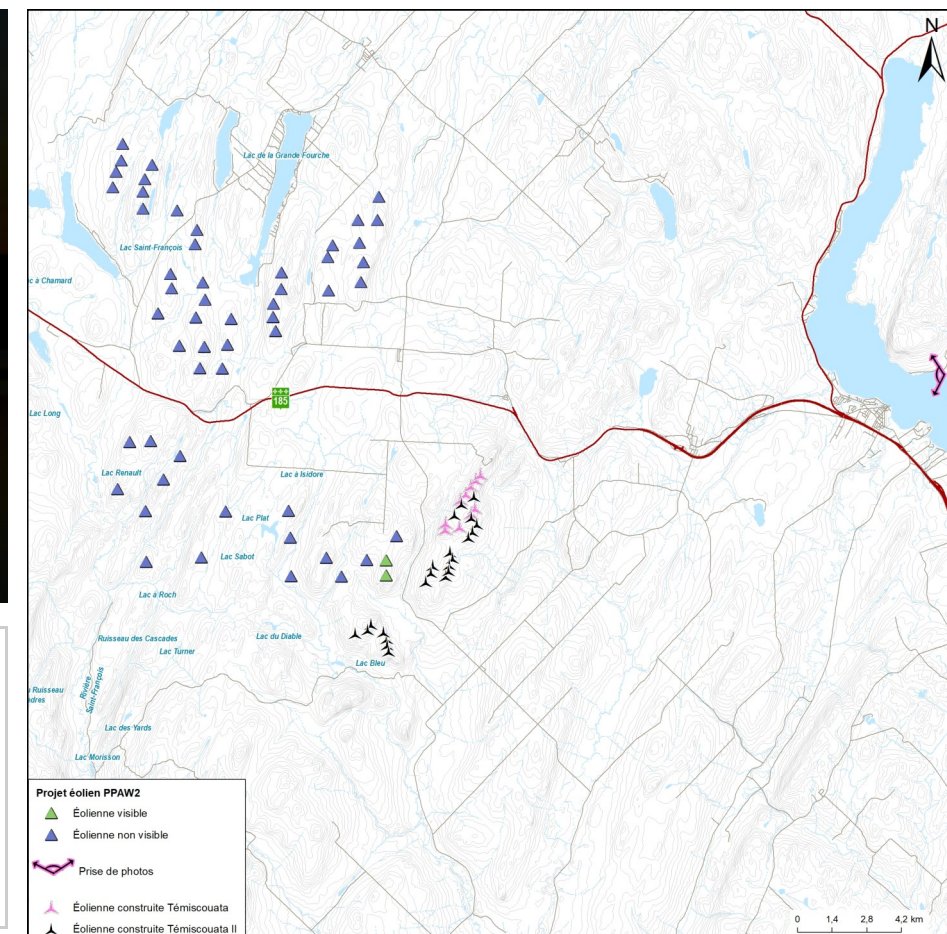
<p>Parc éolien</p> <p>Pohénégamook– Picard–Saint-Antonin– Wolastokuk 2</p>	<p>Photographie</p> <p>Coordonnées X, Y 427 664, 5 285 383 m</p> <p>MTM, zone 7</p> <p>Direction de la photographie 270°</p> <p>Hauteur de la prise de photo 1,80 m</p> <p>Date de la prise de photo 2025/09/17</p>	<p>Simulation visuelle</p> <p>Configuration des éoliennes PPAW2-v19</p> <p>Hauteur de la tour des éoliennes 119 m</p> <p>Nombre total d'éoliennes 55</p> <p>Nombre d'éoliennes visibles 3</p> <p>Distance de l'éolienne la plus rapprochée 21,7 km</p> <p>Distance de l'éolienne la plus éloignée 22,7 km</p>	<p><i>Pesca</i></p> <p>N/Réf. : 3801</p> <p>Date : 2025/10/10</p>



Panorama original



Localisation



<p>Parc éolien</p> <p>Pohénégamook– Picard–Saint-Antonin– Wolastokuk 2</p>	<p>Photographie</p> <p>Coordonnées X, Y 429 101, 5 285 341 m</p> <p>MTM, zone 7</p> <p>Direction de la photographie 270°</p> <p>Hauteur de la prise de photo 1,80 m</p> <p>Date de la prise de photo 2025/09/17</p>	<p>Simulation visuelle</p> <p>Configuration des éoliennes PPAW2-v19</p> <p>Hauteur de la tour des éoliennes 119 m</p> <p>Nombre total d'éoliennes 55</p> <p>Nombre d'éoliennes visibles 2</p> <p>Distance de l'éolienne la plus rapprochée 23,7 km</p> <p>Distance de l'éolienne la plus éloignée 23,9 km</p>	<p><i>Pesca</i></p> <p>N/Réf. : 3801</p> <p>Date : 2025/10/10</p>

Annexe I Réponse 6 – Fiches descriptives

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

 IDENTIFICATION No de projet : 3413

Évaluateur (initiales) : MD	Date : 2023-08-28
Longitude : -69,26966	Latitude : 47,77716

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : %
Situation : Terrain plat	Dépression : %	Direction (bas) :
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :
Description de la perturbation :	Précisez :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Sol perturbé	Oui	100		Chemin de coupe
Hydrologie perturbée	Oui			
Végétation perturbée	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Inondé, Saturé d'eau dans les 30 premiers cm, Odeur de soufre (cauf pourri)	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 0	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Non
		Présence de remblais dans le sol : Non

Présence de remblais dans le sol

Épaisseur du remblai :	Recouvrement du remblai :		
Roc :	Gros bloc > 500 mm :	Bloc 250 à 500 mm :	Autre :
Galet 80 à 250 mm :	Caillou 40 à 80 mm :	Gravier 5 à 40 mm :	
Sable 0,125 à 5 mm :	Limon < 0,125 mm :	Argile :	

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 40	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1								
Horizon 2								
Horizon 3								
Horizon 4								
Horizon 5								

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : cm	Profondeur du sol rédoxique (complètement gleyifié) : cm	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborecente						
Épave noire (Picea mariana)	7 à 12	10	100	Oui	FACH	Non
Total		10	100	1		

Arbustive / régénérante

Thé du Labrador (Rhododendron groenlandicum)	0 à 1	15	10	Non	OBL	Non
Chicouté (Rubus chamaemorus)	0 à 1	15	10	Non	FACH	Non
Kalmia à feuilles étroites (Kalmia angustifolia)	0 à 1	8	5	Non	Ni	Non
Saph baumier (Abies balsamea)	0 à 1	2	1	Non	Ni	Non
Amélanchier sp. (Amelanchier sp.)	1 à 2	30	19	Non	Ni	Non
Épave noire (Picea mariana)	1 à 2	40	26	Oui	FACH	Non
Thé des bois (Gaultheria procumbens)	0 à 1	20	13	Oui	Ni	Non
Cassandre caloulé (Chamaedaphne calyculata)	0 à 1	20	13	Oui	OBL	Non
Bleuet fausse-myrtille (Vaccinium myrtilloides)	0 à 1	5	3	Non	Ni	Non
Total		155	100	1		

Non ligneuse

Dryoptère spinuleuse (Dryopteris carthusiana)		2	2	Non	Ni	Non
Carex sp. (Carex sp.)		15	16	Non	-	Non
Savoyane (Coptis trifolia)		5	5	Non	Ni	Non
Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum angustifolium)		5	5	Non	OBL	Non
Quatre-temps (Cornus canadensis)		5	5	Non	Ni	Non
Sphaigne sp. (Sphagnum sp.)		60	65	Oui	FACH	Non
Total		92	98	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) :	3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) :	40
Nombre d'espèces dominantes NI (B) :	1	Végétation dominée par les hydrophiles (A>B ou C>10%) :	Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non		
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

PHOTOGRAPHIES

Direction nord



img_nord-20230828-192551.jpg

Direction sud



img_sud-20230828-192557.jpg

Direction est



img_est-20230828-192604.jpg

Direction ouest



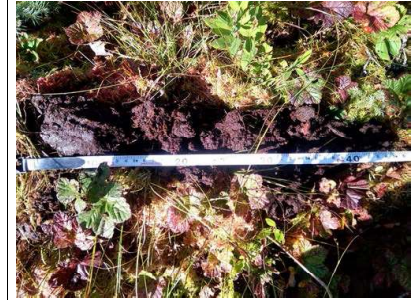
img_ouest-20230828-192611.jpg

Indicateur primaire



photo_ind_pri-20230828-192830.jpg

Pédon



img_pedon-20230828-194258.jpg

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

 IDENTIFICATION No de projet : 3413

Évaluateur (initiales) : MD	Date : 2023-09-26
Longitude : -69,15839	Latitude : 47,76343

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de mouticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Replat	Dépression : 10 %	Direction (bas) : Ouest
Forme de terrain : Régulier	Mouticules : 10 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Sol perturbé	Oui		3	Bord de Chemin (ornière) puis cadrière

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Aucun, Litière noirâtre,	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel	Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Oui
Profondeur de la nappe (cm) : 10	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Non
		Présence de remblais dans le sol : Non

Présence de remblais dans le sol

Épaisseur du remblai :	Recouvrement du remblai :
Roc :	Gros bloc > 500 mm :
Galet 80 à 250 mm :	Caillou 40 à 80 mm :
Sable 0,125 à 5 mm :	Limon < 0,125 mm :
	Bloc 250 à 500 mm :
	Gravier 5 à 40 mm :
	Argile :
	Autre :

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H9 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 13	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	34	Limon argileux					
Horizon 2								
Horizon 3								
Horizon 4								
Horizon 5								

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : cm	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifiée) : cm	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Thuja occidental (Thuja occidentalis)	7 à 12	60	71	Oui	FACH	Non
Épinette noire (Picea mariana)	7 à 12	15	18	Non	FACH	Non
Sapin baumier (Abies balsamea)	7 à 12	10	11	Non	NI	Non
Total		85	100	1		
Arbustive / régénération						
Thuja occidental (Thuja occidentalis)	1 à 2	20	80	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (Abies balsamea)	0 à 1	5	20	Oui	NI	Non
Total		25	100	2		
Non ligneuse						
Sphaigne sp. (Sphagnum sp.)		20	22	Oui	FACH	Non
Osmonde cannelle (Osmundastrum cinnamomeum)		10	11	Non	FACH	Non
Glycérie striée (Glycena striata)		10	11	Non	OBL	Non
Epipactis petit-hellébore (Epipactis helleborine)		3	3	Non	NI	Non
Carex sp. (Carex sp.)		50	54	Oui	-	Non
Total		93	101	2		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) :	3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) :	0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) :	1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) :	Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non		
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

PHOTOGRAPHIES

Direction nord



img_nord-20230926-133506.jpg

Direction sud



img_sud-20230926-133521.jpg

Direction est



img_est-20230926-133528.jpg

Direction ouest



img_ouest-20230926-133536.jpg

Indicateur primaire



photo_ind_pri-20230926-134522.jpg

Indicateur primaire



photo_ind_pri-20230926-134635.jpg

Pédon



img_pedon-20230926-133843.jpg

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

 IDENTIFICATION No de projet : 3413

Évaluateur (initiales) : Fm Lg	Date : 2023-09-27
Longitude: -69,25791	Latitude : 47,71102

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de mouticules : Oui	Pente : 5 %
Situation : Bas de pente	Dépression : 15 %	Direction (bas) : Ouest
Forme de terrain : Régulier	Mouticules : 15 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune				

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Litière noireâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) : 4	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Non
		Présence de remblais dans le sol : Non

Présence de remblais dans le sol

Épaisseur du remblai :	Recouvrement du remblai :		
Roc :	Gros bloc > 500 mm :	Bloc 250 à 500 mm :	Autre :
Galet 80 à 250 mm :	Caillou 40 à 80 mm :	Gravier 5 à 40 mm :	
Sable 0,125 à 5 mm :	Limon < 0,125 mm :	Argile :	

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H9 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 45	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1								
Horizon 2								
Horizon 3								
Horizon 4								
Horizon 5								

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : cm	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifiée) : cm	Sol minéral hydromorphe : Non
--	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Thuja occidentale (Thuja occidentalis)	7 à 12	20	57	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (Abies balsamea)	7 à 12	15	43	Oui	NI	Non
Total		35	100	2		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)	2 à 3	55	61	Oui	FACH	Non
Ronce pubescente (Rubus pubescens)	0 à 1	20	22	Oui	FACH	Non
Némopanthé mucroné (Ilex mucronata)	1 à 2	10	11	Non	FACH	Non
Chèvrefeuille du Canada (Lonicera canadensis)	0 à 1	5	6	Non	NI	Non
Total		90	100	2		
Non ligneuse						
Sphaigne sp. (Sphagnum sp.)		30	61	Oui	FACH	Non
Osmonde de Clayton (Claytoniella claytoniana)		5	10	Non	NI	Non
Carex trispérme (Carex trisperma)		6	12	Non	OBL	Non
Dryoptère sp. (Dryopteris sp.)		5	10	Non	-	Non
Quatre-temps (Comus canadensis)		3	6	Non	NI	Non
Total		49	99	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) :	4	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) :	6
Nombre d'espèces dominantes NI (B) :	1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) :	Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non		
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

PHOTOGRAPHIES

Direction nord



img_nord-20230927-162838.jpg

Direction sud



img_sud-20230927-162847.jpg

Direction est



img_est-20230927-162852.jpg

Direction ouest



img_ouest-20230927-162859.jpg

Indicateur primaire



photo_ind_pri-20230927-163001.jpg

Pédon



img_pedon-20230927-163221.jpg

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION No de projet : 3413

Évaluateur (initiales) : Fm Lg	Date : 2023-09-27
Longitude : -69,25723	Latitude : 47,71238

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : BasPente.Replat	Dépression : 15 %	Direction (bas) : Ouest
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 15 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Hydrologie perturbée	Non		25	Fossé de drainage.Source mhu

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Litière noireâtre, Saturé d'eau dans les 30 premiers cm	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel, Fossé		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Oui
Profondeur de la nappe (cm) : 3	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Orstein
		Présence de remblais dans le sol : Non

Présence de remblais dans le sol

Épaisseur du remblai :	Recouvrement du remblai :		
Roc :	Gros bloc > 500 mm :	Bloc 250 à 500 mm :	Autre :
Galet 80 à 250 mm :	Caillou 40 à 80 mm :	Gravier 5 à 40 mm :	
Sable 0,125 à 5 mm :	Limon < 0,125 mm :	Argile :	

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H7 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 8	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	---	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	37	Argile	2.5Y/7/1				
Horizon 2								
Horizon 3								
Horizon 4								
Horizon 5								

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) : cm	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) : cm	Sol minéral hydromorphe : Non
--	---	-------------------------------

VEGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Thuja occidentale (Thuja occidentalis)	7 à 12	25	56	Oui	FACH	Non
Sapin baumier (Abies balsamea)	7 à 12	20	44	Oui	NI	Non
Total		45	100	2		
Arbustive / régénération						
Aulne rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)	1 à 2	25	42	Oui	FACH	Non
Ronce pubescente (Rubus pubescens)	0 à 1	15	25	Oui	FACH	Non
Érable rouge (Acer rubrum)	0 à 1	5	8	Non	FACH	Non
Némopanthé mucroné (Ilex mucronata)	1 à 2	15	25	Oui	FACH	Non
Total		60	100	3		
Non ligneuse						
Sphagne sp. (Sphagnum sp.)		80	89	Oui	FACH	Non
Prêle des bois (Equisetum sylvaticum)		3	3	Non	FACH	Non
Quatre-temps (Cornus canadensis)		4	4	Non	NI	Non
Dryoptère spinuleuse (Dryopteris carthusiana)		3	3	Non	NI	Non
Total		90	99	1		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) :	5	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) :	0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) :	1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) :	Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non		
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Auzon			

NOTES

PHOTOGRAPHIES

Direction nord



img_nord-20230927-164653.jpg

Direction sud



img_sud-20230927-164659.jpg

Direction est



img_est-20230927-164704.jpg

Direction ouest



img_ouest-20230927-164710.jpg

Indicateur primaire



photo_ind_pri-20230927-164844.jpg

Indicateur primaire



photo_ind_pri-20230927-164854.jpg

Pédon



img_pedon-20230927-164932.jpg

Pédon



img_pedon-20230927-164948.jpg



aut_ima-20230927-165622.jpg

Description : Amont ponceau

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION No de projet : 3600

Évaluateur (initiales) : Mrd	Date : 2024-09-25
Longitude : -69,25843	Latitude : 47,64925

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Non	Pente : %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : %	Direction (bas) :
Forme de terrain : Régulier	Monticules : %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation :	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Où			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Litière noirâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Non
		Présence de remblais dans le sol : Non

Présence de remblais dans le sol

Épaisseur du remblai :	Recouvrement du remblai :		
Roc :	Gros bloc > 500 mm :	Bloc 250 à 500 mm :	Autre :
Galet 80 à 250 mm :	Caillou 40 à 80 mm :	Gravier 5 à 40 mm :	
Sable 0,125 à 5 mm :	Limon < 0,125 mm :	Argile :	

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H9 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 31	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1								
Horizon 2								
Horizon 3								
Horizon 4								
Horizon 5								

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifiée) :	Sol minéral hydromorphe : Non
---	---	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborecente						
Thuja occidentale (Thuja occidentalis)	7 à 12	15	38	Oui	FACH	Non
Bouleau à papier (Betula papyrifera)	7 à 12	15	38	Oui	NI	Non
Peuplier baumier (Populus balsamifera)	7 à 12	10	25	Oui	FACH	Non
Total		40	101	3		
Arbustive / régénération						
Aune rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)	1 à 2	25	63	Oui	FACH	Non
Erable à épis (Acer spicatum)	1 à 2	5	13	Non	NI	Non
Erable rouge (Acer rubrum)	0 à 1	5	13	Non	FACH	Non
Ronce pubescente (Rubus pubescens)	0 à 1	5	13	Non	FACH	Non
Total		40	102	1		
Non ligneuse						
Glycérie striée (Glyceria striata var. striata)		5	13	Non	OBL	Non
Pigamon pubescent (Thalictrum pubescens)		5	13	Non	FACH	Non
Cardamine de Pennsylvanie (Cardamine pennsylvanica)		1	3	Non	OBL	Non
Véronique d'Amérique (Veronica americana)		2	5	Non	OBL	Non
Lycopée à une fleur (Lycopus uniflorus)		2	5	Non	OBL	Non
Impatiente du Cap (Impatiens capensis)		10	26	Oui	FACH	Non
Quenouille à feuilles étroites (Typha angustifolia)		7	18	Oui	OBL	Non
Onoclée sensible (Onoclea sensibilis)		7	18	Oui	FACH	Non
Total		39	101	3		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) :	6	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) :	17
Nombre d'espèces dominantes NI (B) :	1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) :	Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui Présence de sols hydromorphes : Oui Situation particulière : Non Cas problème : Non	Présence d'un milieu humide : Oui Type de milieu humide : Tourbière Type de tourbière : Tourbière boisée	Présence d'espèce exotique envahissante : Non Présence d'espèces à statut particulier : Non
---	--	--

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

PHOTOGRAPHIES

Direction nord



img_nord-20240925-173454.jpg

Direction sud



img_sud-20240925-173502.jpg

Direction est



img_est-20240925-173510.jpg

Direction ouest



img_ouest-20240925-173516.jpg

Indicateur primaire



photo_ind_pri-20240925-173617.jpg

Pédon



img_pedon-20240925-174433.jpg

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION No de projet : 3600

Evaluateur (initiales) : Mrd	Date : 2024-09-25
Longitude : -69,25614	Latitude : 47,64923

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 2 %
Situation : Dépression ouverte	Dépression : 70 %	Direction (bas) : Nord
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 30 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Chemin	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Aucune	Oui			

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Litière noireâtre	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 6	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Non
		Présence de remblais dans le sol : Non

Présence de remblais dans le sol

Épaisseur du remblai :	Recouvrement du remblai :		
Roc :	Gros bloc > 500 mm :	Bloc 250 à 500 mm :	Autre :
Galet 80 à 250 mm :	Caillou 40 à 80 mm :	Gravier 5 à 40 mm :	
Sable 0,125 à 5 mm :	Limon < 0,125 mm :	Argile :	

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H9 Humique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 31	Sol organique hydromorphe : Oui
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	13	Argile	Gley 1/7/10GY				
Horizon 2								
Horizon 3								
Horizon 4								
Horizon 5								

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
---	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Thuja occidentale (Thuja occidentalis)	12 à 17	70	88	Oui	FACH	Non
Épinette noire (Picea mariana)	12 à 17	10	13	Non	FACH	Non
Total		80	101	1		
Arbustive / régénération						
Sapin baumier (Abies balsamea)	0 à 1	10	29	Oui	NI	Non
Thuja occidentale (Thuja occidentalis)	0 à 1	25	71	Oui	FACH	Non
Total		35	100	2		
Non ligneuse						
Sphaigne sp. (Sphagnum sp.)		5	100	Oui	FACH	Non
Total		5	100	0		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) :	2	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) :	0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) :	1	Végétation dominée par les hygrophiles (A>B ou C>10%) :	Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Tourbière	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Oui	Type de tourbière : Tourbière boisée	
Situation particulière : Non		
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

PHOTOGRAPHIES

Direction nord



img_nord-20240925-164324.jpg

Direction sud



img_sud-20240925-164331.jpg

Direction est



img_est-20240925-164337.jpg

Direction ouest



img_ouest-20240925-164343.jpg

Indicateur primaire



photo_ind_pri-20240925-164514.jpg

Sol rédoxique



ima_redox-20240925-164926.jpg

Sol rédoxique



ima_redu-20240925-164942.jpg

Pédon



img_pedon-20240925-164724.jpg

CARACTÉRISATION ÉCOLOGIQUE

IDENTIFICATION No de projet : 3600

Évaluateur (initiales) : HD_FAD	Date : 2024-09-24
Longitude : -69,20472	Latitude : 47,65949

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SITE

Contexte : Milieu isolé	Présence de dépressions et de monticules : Oui	Pente : 1 %
Situation : Terrain plat	Dépression : 5 %	Direction (bas) : Ouest
Forme de terrain : Régulier	Monticules : 5 %	

PERTURBATION

Origine du milieu : Naturelle	Perturbation majeure et irréversible :
Description de la perturbation : Chemin	Précisez :

Type de perturbation	Intérieur de l'unité	% recouvrement de l'unité	Distance de la station (m)	Note
Végétation perturbée, Hydrologie perturbée	Oui		5	

HYDROLOGIE

Eau libre de surface : Non	Indicateur(s) primaire(s) : Litière noireâtre, Odeur de soufre (œuf pourri)	Indicateur(s) secondaire(s) : Aucun
Lien hydrologique : Drainage naturel		
Type de lien hydrologique et de surface : Aucun cours d'eau		

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU SOL

Profondeur du roc (cm, si observée) :	Classe de drainage : Classe 4	Présence de sol graveleux : Non
Profondeur de la nappe (cm) :	Présence de drainage interne oblique : Non	Pédologie particulière : Non
		Présence de remblais dans le sol : Non

Présence de remblais dans le sol

Épaisseur du remblai :	Recouvrement du remblai :		
Roc :	Gros bloc > 500 mm :	Bloc 250 à 500 mm :	Autre :
Galet 80 à 250 mm :	Caillou 40 à 80 mm :	Gravier 5 à 40 mm :	
Sable 0,125 à 5 mm :	Limon < 0,125 mm :	Argile :	

HORIZON ORGANIQUE

Type horizon organique : H5 Mésique	Épaisseur de l'horizon organique (cm) : 10	Sol organique hydromorphe : Non
-------------------------------------	--	---------------------------------

PROFIL DU SOL MINÉRAL

Horizon minéral	Début	Fin	Texture	Couleur matrice	Couleur mouchetures	Abondance mouchetures	Dimension	Contraste
Horizon 1	0	45	Argile sableuse					
Horizon 2								
Horizon 3								
Horizon 4								
Horizon 5								

SOLS MINÉRAUX HYDROMORPHES

Profondeur du sol rédoxique (matrice gleyifiée et mouchetures marquées) :	Profondeur du sol réductrice (complètement gleyifié) :	Sol minéral hydromorphe : Non
---	--	-------------------------------

VÉGÉTATION

ESPÈCES	Hauteur (m)	% Absolu	% Relatif	Dominance	Statut hydrique	Statut particulier et EEE
Arborescente						
Aucune				Non		
Total				0		
Arbustive / régénération						
Saule sp. (Salix sp.)	1 à 2	2	2	Non	-	Non
Érable à épis (Acer spicatum)	1 à 2	40	43	Oui	NI	Non
Aulne rugueux (Alnus incana subsp. rugosa)	2 à 3	50	53	Oui	FACH	Non
Framboisier rouge (Rubus idaeus)	0 à 1	2	2	Non	NI	Non
Total		94	100	2		
Non ligneuse						
Graminée sp. (Poaceae sp.)		5	17	Oui	-	Non
Pigamon pubescent (Thalictrum pubescens)		5	17	Oui	FACH	Non
Prêle des bois (Equisetum sylvaticum)		1	3	Non	FACH	Non
Aster poncaeu (Symphyotrichum puniceum var. puniceum)		3	10	Non	FACH	Non
Calamagrostide du Canada (Calamagrostis canadensis)		1	3	Non	FACH	Non
Benoîte à grandes feuilles (Geum macrophyllum var. macrophyllum)		2	7	Non	FACH	Non
Onoclée sensible (Onoclea sensibilis)		7	24	Oui	FACH	Non
Dryoptère spinuleuse (Dryopteris carthusiana)		5	17	Oui	NI	Non
Total		29	98	4		

TEST DE DOMINANCE

Nombre d'espèces dominantes OBL ou FACH (A) :	3	Recouvrement absolu d'espèce OBL (C) :	0
Nombre d'espèces dominantes NI (B) :	2	Végétation dominée par les hydrophiles (A>B ou C>10%) :	Oui

SYNTHÈSE

Végétation typique des milieux humides : Oui	Présence d'un milieu humide : Oui	Présence d'espèce exotique envahissante : Non
Présence d'indicateurs hydrologiques : Oui	Type de milieu humide : Marécage	Présence d'espèces à statut particulier : Non
Présence de sols hydromorphes : Non	Type de tourbière :	
Situation particulière : Non		
Cas problème : Non		

INDICE FAUNE OU FLORE

Type d'indice	Description	Distance de la station (m)	Intérieur de l'unité
Aucun			

NOTES

PHOTOGRAPHIES

Direction nord



img_nord-20240924-160751.jpg

Direction sud



img_sud-20240924-160800.jpg

Direction est



img_est-20240924-160807.jpg

Direction ouest



img_ouest-20240924-160814.jpg

Indicateur primaire



photo_ind_pri-20240924-160951.jpg

Pédon



img_pedon-20240924-161022.jpg

Pédon



img_pedon-20240924-161009.jpg



auf_ima-20240924-161659.jpg

Description : La graminée sp.

Annexe J Rapport – Inventaire archéologique – Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk et Artéfact Urbain

**Artefact
Urbain**

**INVENTAIRE ARCHEOLOGIQUE DANS LE
CADRE DU PROJET EOLIEN
POHENEGAMOOK-PICARD-SAINT-
ANTONIN-WOLASTOKUK 2 (PPAW 2)**

RAPPORT PRELIMINAIRE
Septembre 2025

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien Pohénégamook-Picard-Saint-Antonin- Wolastokuk 2 (PPAW 2) – Rapport préliminaire

Permis archéologique : 25-URBA-06

Document préparé par :

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

217, rue de la Grève

Cacouna (Québec) G0L 1G0

Tél. : 418 860-2393

Télécopieur : 418 867-3418

info@malecites.ca

&

Artéfact Urbain

277 boul. Bona-Dussault

Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A4B0

Tél : 581-995-2599

info@Artéfacturbain.ca

Réalisé pour Invenergy

Septembre 2025

Sommaire exécutif

Le rapport préliminaire rend compte de l'inventaire archéologique réalisé à l'été 2025 dans le cadre du projet éolien PPAW2 (Pohénégamook–Picard–Saint-Antoine–Wolastokuk 2), situé dans les MRC de Témiscouata et de Rivière-du-Loup. Produit pour le promoteur à titre de livrable technique préliminaire, le rapport décrit la démarche menée afin d'évaluer le potentiel archéologique autochtone et allochtone à l'intérieur de vingt-quatre zones ciblées (A1 à A24) par les travaux projetés dans le cadre du projet éolien PPAW 2.

L'intervention de terrain s'est déroulée du 14 au 28 juillet 2025. Les objectifs spécifiques étaient de vérifier in situ le potentiel des zones A1 à A24 au moyen de sondages manuels systématiques et d'inspections visuelles, d'évaluer l'état des sols et de documenter tout indice archéologique.

L'inventaire archéologique s'est avéré négatif. Au total, 621 sondages ont été effectués. Les données recueillies lors de l'intervention de terrain permettent d'affirmer qu'aucun site archéologique n'a été mis au jour dans l'empreinte des travaux projetés telle que définie au moment de l'intervention.

Les 24 secteurs à l'étude (A1 à A24) ont été expertisés et se sont avérés exempts de biens archéologiques. Les travaux projetés peuvent se poursuivre sans contrainte archéologique à l'intérieur des limites expertisées des zones A1 à A24. Tout élargissement de l'empreinte au-delà des limites devra faire l'objet, avant travaux, d'un inventaire archéologique complémentaire s'il se trouve dans une zone à potentiel archéologique. De plus, s'il advient que des biens archéologiques soient mis au jour fortuitement, la direction régionale du Bas-Saint-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk devront être informés sans délai.

Table des matières

1. Introduction	9
1.1 Contexte et objectifs.....	9
1.2 Aire d'étude.....	9
1.1 Structure du rapport.....	10
2. Contexte environnemental	12
2.1 Cadre environnemental actuel	12
2.2 Paléoenvironnement	13
3. Occupation humaine du territoire.....	14
3.1 Présence autochtone	14
3.2 Présence allochtone	16
4. Méthodologie	20
5. Résultats préliminaires.....	21
5.1 Sous-opération A1.....	21
5.2 Sous-opération A3.....	22
5.3 Sous-opération A4.....	23
5.4 Sous-opération A5.....	24
5.5 Sous-opération A6.....	25
5.6 Sous-opération A7.....	26
5.7 Sous-opération A8.....	27
5.8 Sous-opération A9.....	28
5.9 Sous-opération A10.....	29
5.10 Sous-opérations A11, A20, A23 et A24.....	30
5.11 Sous-opérations A12, A21 et A22	33

5.12	Sous-opération A13.....	34
5.13	Sous-opération A14.....	35
5.14	Sous-opération A15.....	35
5.15	Sous-opération A16.....	36
5.16	Sous-opération A17.....	37
5.17	Sous-opérations A18 et A19	38
6.	Conclusion et recommandations	39
	Ouvrages cités	40

Liste des figures

Figure 1 Extrait d'une carte où l'on voit le Chemin de Portage (Peachey 178X).....	17
Figure 2 Carte illustrant le tracé du chemin Tâché et autres chemins, Bureau de l'Arpenteur général (Bureau de l'Arpenteur Général 1862).....	18
Figure 3 Paroi nord du sondage A1-323.....	21
Figure 4 Paroi du sondage A3-351 (photographie PPAW_057).....	22
Figure 5 Paroi nord du sondage A4-516.....	23
Figure 6 Paroi nord du sondage A5-359 (photographie PPAW2_063).....	24
Figure 7 Paroi nord du sondage A6-376 (photographie PPAW2_068).....	25
Figure 8 Paroi est du sondage A7-128 (photographie PPAW2_012).....	26
Figure 9 Paroi sud du sondage A8-595.....	27
Figure 10 Paroi nord du sondage A9-498 (photographie PPAW2_082).....	28
Figure 11 Paroi nord du sondage A10-151.....	29
Figure 12 Cabane au nord-est de la zone A10, vue vers l'est (photographie PPAW2_019)	29
Figure 13 Paroi nord du sondage A24-188 (photographie PPAW2_029).....	30
Figure 14 Paroi ouest du sondage A11-264 (photographie PPAW2_041).....	30
Figure 15 Série de panneaux d'interprétation créés en 1980 par la SHAT.....	31
Figure 16 Panneau d'interprétation retrouvé dans la zone A23, sur le bord du chemin forestier (photographie PPAW2_033).....	31
Figure 17 Paroi nord du sondage A21-561 (photographie PPAW2_097).....	33
Figure 18 Paroi nord du sondage A113-339 (photographie PPAW2_047).....	34
Figure 19 Paroi est du sondage A14-143 (photographie PPAW2_015).....	35
Figure 20 Paroi est du sondage A15-344 (photographie PPAW2_050).....	35
Figure 21 Paroi sud du sondage A16-282 (photographie PPAW2_043).....	36
Figure 22 Paroi est du sondage A17-432 (photographie PPAW2_076).....	37
Figure 23 Paroi est du sondage A19-3 (photographie PPAW2_001).....	38
Figure 24 Paroi ouest du sondage A18-118 (photographie PPAW2_010).....	38

Liste des tableaux

Tableau 1 Séquence culturelle du Témiscouata..... 14

Liste des cartes

Carte 1 Localisation des projets éoliens PPAW 1 et PPAW 2 au Bas-Saint-Laurent..... 10
Carte 2 Localisation des zones d'inventaire archéologique du projet PPAW 2 11
Carte 3 Localisation potentielle du Chemin de Portage à la hauteur du projet PPAW..... 32

Équipe de réalisation

Invenergy

Joël Bérubé.....Gestionnaire principal, Développement – Énergies renouvelables

Maryse Tremblay.....Gestionnaire principale – Relations autochtones et communautaires

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk

Samuel Leclerc.....Coordonnateur aux consultations et accommodements

Jolyane Saule.....Archéologue, responsable de la coordination et de la révision

Artéfact Urbain

Joey Leblanc.....Coordonnateur

Simon Paquin.....Responsable de l'intervention et de la géomatique

Éli Blouin-Rondeau.....Archéologue de terrain

Guillaume Turcotte.....Archéologue de terrain

Étienne Corbeil.....Archéologue de terrain

Anne-Julie Bilodeau.....Archéologue de terrain

1. Introduction

1.1 Contexte et objectifs

Le présent rapport rend compte de l’inventaire archéologique réalisé à l’été 2025 dans le cadre du projet éolien PPAW2 (Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2), situé dans les MRC de Témiscouata et de Rivière-du-Loup. Produit pour le promoteur à titre de livrable technique préliminaire, le rapport décrit la démarche menée afin d’évaluer le potentiel archéologique autochtone et allochtone à l’intérieur de vingt-quatre zones ciblées par les travaux projetés dans le cadre du projet éolien PPAW 2. Le potentiel archéologique a préalablement été identifié dans deux études de potentiel réalisées dans le cadre du projet (Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW) 2024; Pintal 2022). L’inventaire terrain a été réalisé à la suite de l’obtention du permis de recherche archéologique 25-URBA-06, conformément à la Loi sur le patrimoine culturel et aux exigences du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

L’intervention de terrain s’est déroulée du 14 au 28 juillet 2025. L’équipe était composée d’un chargé de terrain (Simon Paquin, Artefact urbain inc.) et d’une équipe modulaire d’archéologues (Éli Blouin-Rondeau, Guillaume Turcotte, Joey Leblanc, Étienne Corbeil, Anne-Julie Bilodeau). La Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk a pris part aux opérations par l’entremise de sa représentante, Jolyane Saule, cette participation a contribué à l’intégration des connaissances locales et à la validation des sensibilités culturelles wolastoqey.

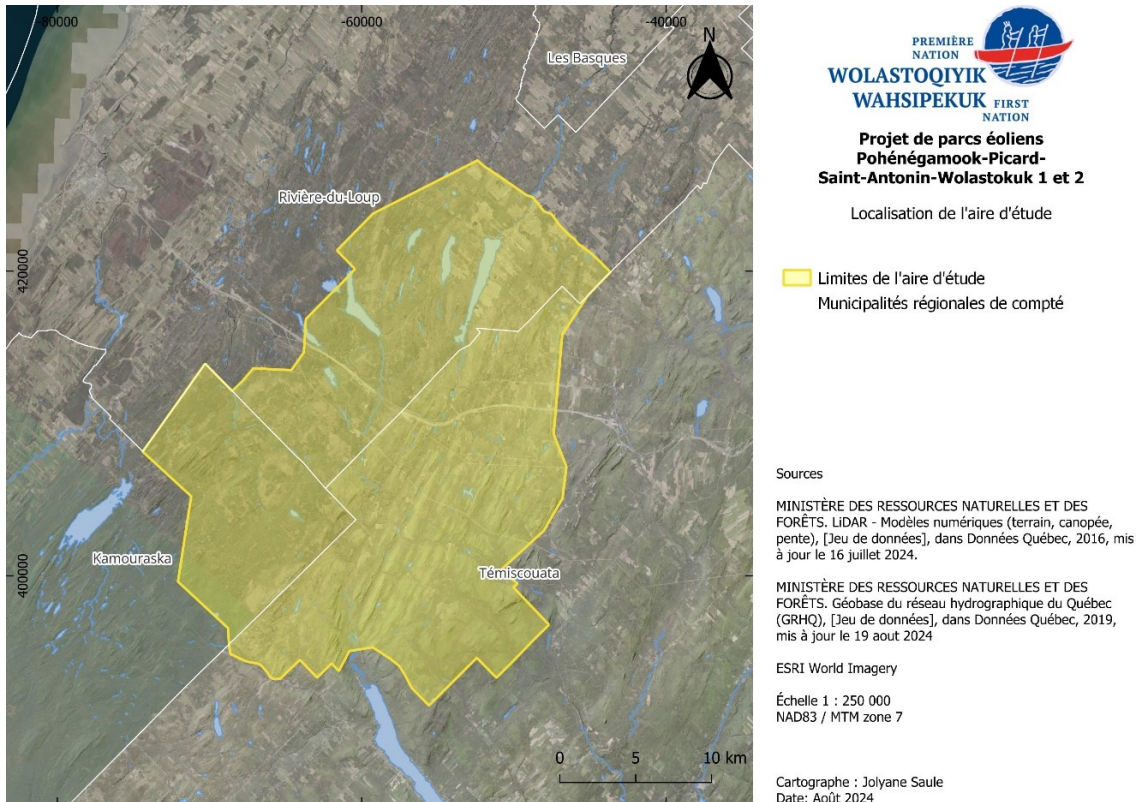
L’objectif principal de l’intervention était de prévenir les impacts que le projet éolien PPAW2 pourrait porter à la ressource archéologique potentielle. Afin de vérifier la présence de biens archéologiques, il a été recommandé qu’une intervention archéologique soit réalisée avant que tous travaux ayant un impact au sol aient lieu. Une stratégie incluant une inspection visuelle et l’excavation manuelle de sondages a été privilégiée.

1.2 Aire d’étude

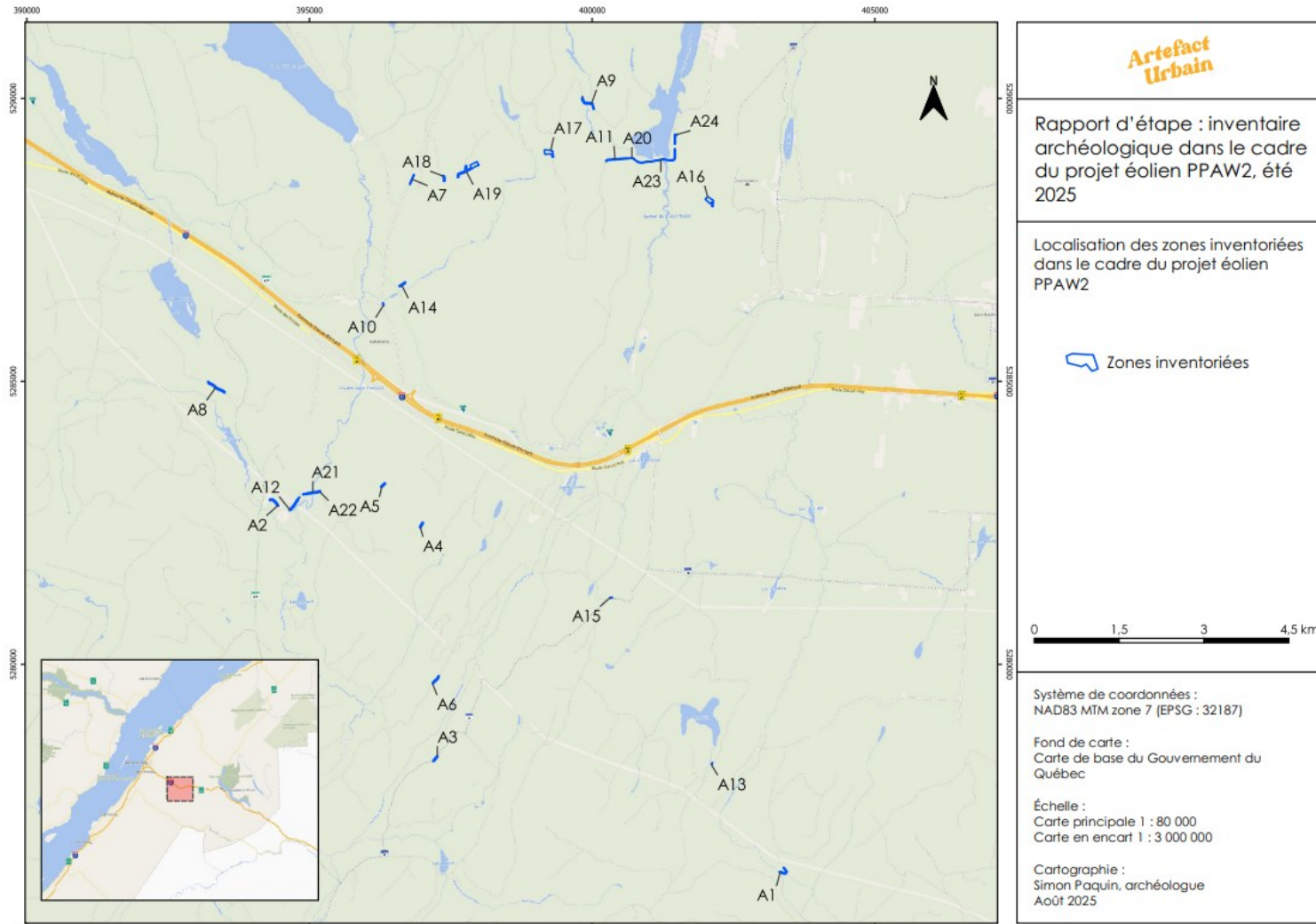
Le secteur où se trouvent les projets éoliens PPAW 1 et 2 est situé au Bas-Saint-Laurent (Carte 1). Il chevauche les MRC de Témiscouata, Rivière-du-Loup et Kamouraska, et les terres de réserve autochtone Kataskomiq, administrée par la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk. L’inventaire archéologique de juillet 2025 touchait une portion restreinte de ce territoire : 24 zones ciblées ont été expertisées (Carte 2).

1.1 Structure du rapport

Le rapport comporte six chapitres. Les deux prochains chapitres visent à mettre en contexte l'intervention en décrivant respectivement le cadre environnemental et le cadre culturel régional. Le quatrième chapitre explique la méthodologie privilégiée lors de l'intervention. Les résultats sont présentés au chapitre 5 et le chapitre 6 clôt le rapport en présentant les recommandations.



Carte 1 Localisation des projets éoliens PPAW 1 et PPAW 2 au Bas-Saint-Laurent



Carte 2 Localisation des zones d'inventaire archéologique du projet PPAW 2

2. Contexte environnemental

2.1 Cadre environnemental actuel

Le secteur d'intervention est localisé dans l'est du Québec, au Bas-Saint-Laurent. Il appartient à la région écologique des Collines des moyennes Appalaches situées dans la portion est du sous-domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune de l'est (Blouin et Berger 2012). Globalement, le **relief** régional, moyennement accidenté, est formé de coteaux qui laissent place à des collines à mesure que l'on progresse vers l'arrière-pays où des vallées parfois échancrées dissèquent les plis appalachiens.

D'un point de vue de la **géologie régionale**, le socle rocheux du secteur d'étude est hérité de la chaîne taconienne de la province géologique des Appalaches. Cette dernière est issue de la collision des masses continentales au Dévonien et au Silurien, un phénomène qui a engendré le plissement des anciens fonds océaniques alors comblés de plusieurs kilomètres de sédiment. En fonction du climat, de la profondeur d'eau ou de l'activité tectonique, des calcaires, des argiles, des limons, des sables s'y sont déposés avant d'évoluer au cours des temps géologiques en autant de roches sédimentaires différentes. À grande profondeur, ces roches sédimentaires ont été métamorphosées et donnent naissance à des schistes, une roche friable lorsqu'elle est exposée en surface. Ainsi, le socle du secteur d'étude est composé de roches sédimentaires présentant divers grades de schistosité, particulièrement sensibles aux agents érosifs (friable).

En termes de **dépôts de surface**, la région présente globalement une couverture mince de sédiment glaciaire ou d'altérites qui couvre le socle rocheux. Les sédiments se sont surtout déposés pendant la fonte du glacier qui recouvrait jadis le territoire où se sont formées par la météorisation physique et/ou chimique des roches exposées. Dans les limites de l'aire d'étude, les reliefs et les versants présentent de nombreux affleurements rocheux, parfois recouverts d'une mince couche de till. Par opposition, les vallées, en particulier la vallée de la rivière Saint-François, présentent les plus grandes épaisseurs de dépôts meubles. Il s'agit de dépôts fluvioglaciaires, prenant parfois des formes de terrain visible de type esker et kame. Ce sont des sols peu fertiles à cause de leur faible pouvoir de rétention en eau. On retrouve aussi des sédiments organiques dans les dépressions mal drainées, les rives de certains lacs et les fonds de vallées de petits cours. Ces terrains sont associés à des zones humides de types tourbière ou marécage. Malgré cela, la majorité des sols de du secteur à l'étude présentent un bon drainage.

La **configuration hydrographique** de la région est fortement influencée par la structure géologique des Appalaches sous-jacente. La majorité des cours d'eau s'écoulent dans le sens des sillons, soit dans un axe NE/SW. Le territoire chevauche

la ligne de partage des eaux et empiète sur quatre bassins versants principaux : les bassins des rivières Verte, du-Loup et Trois-Pistoles s'écoulent vers le Saint-Laurent et le bassin de la rivière Saint-François, un sous bassin de la rivière Saint-Jean, qui se draine vers le sud, atteignant ultimement la baie de Fundy. Chacun de ces bassins se divise en plusieurs sous-bassins. On retrouve plusieurs rivières et plans d'eau à proximité des zones d'intervention. Les plus importants sont la rivière Saint-François et le lac de la Grande Fourche.

La **végétation** des zones expertisées est dominée par les forêts mixtes, propices à la présence d'une faune riche et diversifiée. On y retrouve le domaine de la sapinière à bouleau jaune, une formation végétale omniprésente sur le territoire, en particulier sur les pentes et à leur pied. Les peuplements d'épinettes rouges et de sapins baumiers sont présents sur les faibles reliefs. Le thuya est également fréquent et se rencontre aussi bien dans les terrains mésiques (avec érable rouge et bouleau jaune) qu'hydriques (avec résineux). Les peuplements de sapins et d'épinettes noires sont plus rares et s'observent seulement dans les milieux hydriques (Blouin et Berger 2012). Les milieux humides, certaines rives de lacs et de rivière sont colonisées par des cédrières tourbeuses à sapin ou à épinette noire. Le territoire d'étude est toutefois largement dominé par la forêt. Seuls les pourtours du lac de la Grande Fourche sont occupés par des aménagements agricoles.

2.2 Paléoenvironnement

La région à l'étude a été libérée des glaces vers 13 000 ans AA. Avant cela et pendant la déglaciation, le lac Madawaska inonda la vallée de la Madawaska/Témiscouata. Ce lac d'une superficie de 500 km² perdura jusqu'à 11 000 ans AA, sans que ses rivages ne soient jamais plus proches qu'une quinzaine de kilomètres du secteur d'étude. Par ailleurs, il semble qu'aucun cours d'eau ne connectait le lac proglaciaire au secteur d'étude.

Les premiers peuplements forestiers, une taïga, succéderont à la toundra entre 11 000 et 10 500 ans AA tandis que les érablières coloniseront le territoire vers 8 300 ans AA sur les reliefs et vers 7 300 ans AA dans la vallée de la Saint-François. Parallèlement, au moins jusqu'à 10 200 ans AA, puis entre 8 000 et 6 700 ans AA, du fait des fluctuations du niveau de base de la mer de Goldthwait puis de l'estuaire du Saint-Laurent, les bassins des rivières du Loup, Verte et Trois-Pistoles sont difficilement accessibles pour la navigation et pour la migration des espèces halieutiques. C'est donc véritablement à partir de 6 700 ans AA, alors que les conditions climatiques et végétales se sont déjà stabilisées depuis plus d'un millénaire et que la section aval des cours d'eau devient plus propice à la navigation, qu'une occupation durable du territoire est envisageable, même si une occupation plus hâtive n'est pas à exclure.

3. Occupation humaine du territoire

L'histoire humaine du Témiscouata est riche de plusieurs millénaires. Par convention, les archéologues divisent la paléohistoire du sud du Québec en trois grandes périodes chronoculturelles – Paléoindien, Archaïque et Sylvicole – auxquelles succèdent, la période des Contacts puis la période industrielle ().

Tableau 1 Séquence culturelle du Témiscouata

	Période	Sous-période
Occupations anciennes (paléohistoire)	Paléoindien (12 000 – 8 000 ans AA)	Paléoindien ancien (12 000 – 10 000 ans AA)
		Paléoindien récent (10 000 – 8 000 ans AA)
	Archaïque (9 500 ? – 3 000 ans AA)	Archaïque ancien (9 500? – 7 000 ans AA)
		Archaïque moyen (7 000 – 5 500 ans AA)
		Archaïque récent (5 500 – 3 000 ans AA)
	Sylvicole (3 000 – 450 ans AA)	Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 ans AA)
		Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 ans AA)
		Sylvicole moyen récent (1 500 – 1 000 ans AA)
		Sylvicole supérieur (1 000 - 450 ans AA)
	Occupations récentes	Période des Contacts (XVIe-XIXe siècles)
Période industrielle (XIXe siècle-1950)		

3.1 Présence autochtone

L'occupation du sud du Québec débute il y a environ 12 000 ans, à la suite du retrait de l'inlandsis laurentidien. Les premières traces d'occupation humaine sont associées à la période du Paléoindien ancien. Un seul site paléoindien ancien, Cliche-Rancourt-Mamsalhabika (BiEr-14) est formellement reconnu au Québec et celui-ci se trouve

en Estrie (Chapdelaine 2012). Au Paléoindien ancien, les groupes hautement mobiles chassent surtout le caribou, privilégient des terrasses bien drainées et des matières lithiques de qualité. Avec le réchauffement holocène, le Paléoindien récent et sa culture Plano voient la diversification des niches écologiques, l'organisation de cycles saisonniers de déplacement et un recours accru aux matériaux locaux. Au sud du Saint-Laurent, une dizaine de sites de cette période sont connus, dont Squatec (CIE-9), à environ 30 km de l'aire d'étude, occupée vers 9 700–9 000 ans AA en bordure du lac proglaciaire Madawaska et des sites du Bic, sur des paléorivages à 80–100 m d'altitude, confirment une présence ancienne au Bas-Saint-Laurent (Dumais et Rousseau 2002; Dumais 1988).

Les dynamiques attestées au Paléoindien récent sont maintenues et même renforcées à l'Archaïque : on constate une forte diversification des ressources et une régionalisation des traditions. Au Témiscouata; le site Saint-Pierre (CjEg-3), à 2,2 km de l'aire d'étude, est associé à l'Archaïque ancien (Chalifoux et al. 1998). Il a livré un assemblage varié taché d'ocre rouge interprété comme funéraire, mais aujourd'hui perturbé. L'Archaïque moyen est peu représenté dans le registre archéologique du sud du Québec, possiblement en raison de l'Hypsithermique (8 000–5 000 ans AA) qui a modifié les niveaux d'eau et submergé des sites. Une pointe à pédoncule contractant trouvée au site de Squatec pourrait toutefois être une des rares traces de l'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque moyen (Dumais et Rousseau 2002). Cependant, beaucoup de sites ont livré des témoins de l'Archaïque récent. Le nombre de sites est plus important et on voit émerger des traditions distinctes (maritime, laurentienne/post-laurentienne), l'essor du travail de la pierre polie et des schèmes d'établissement incluant la réoccupation de sites, souvent près de grands cours d'eau. Dans le secteur à l'étude, on note la présence du site CkEh-1, au lac de la Grande Fourche (Lévesque et Michaud 1970; Desrosiers 1986).

Le Sylvicole (inférieur, moyen, supérieur) est la période la mieux documentée au Témiscouata : on y compte des dizaines de sites (Chalifoux et al. 1998). Pendant cette période de quelques centaines d'années, les populations continuent de pratiquer le nomadisme saisonnier tout en s'établissant de façon prolongée à certains endroits stratégiques. Au Témiscouata, le chert Touladi, une ressource locale, est fortement exploité par les groupes locaux pour fabriquer des outils (Eid 2017). L'horticulture est également progressivement intégrée dans les stratégies de subsistance. C'est cependant dans la culture matérielle que l'on perçoit des traits stylistiques évolutifs. Le Sylvicole inférieur est marqué par la sphère d'interaction Meadowood, que l'on reconnaît grâce à la présence de bifaces de cache, d'outils en chert Onondaga, de pointes « box-based », poterie Vinette I (Taché 2010). Le Sylvicole moyen voit une évolution des styles céramiques et la prépondérance des pointes à encoches (Gates Saint-Pierre 2010). Finalement, le Sylvicole supérieur se caractérise par des pointes triangulaires et des céramiques décorées de motifs

complexes (Chapdelaine 1990). Aucune occupation sylvicole n'a toutefois été formellement reconnue dans l'aire d'étude, ce qui reflète vraisemblablement un déficit de recherches plutôt qu'une absence réelle. En effet, les documents anciens attestent de la présence wolastoqey sur la rive sud du Saint-Laurent au début de la période des Contacts.

Alliés des Français dès la Grande Alliance de 1603 (Girard et Brisson 2018), les Wolastoqiyik demeurent présents sur le Wolastokuk après la Conquête britannique, malgré une dégradation progressive des relations. Les autorités perçoivent leur présence au Témiscouata (Michaud 2009). Au premier quart du XIX^e siècle, des familles wolastoqey immigrèrent au Bas-Canada (Goudreau 2023). En 1827, à la suite d'une pétition, le gouvernement fédéral concède 3 000 acres du canton de Viger (Isle Verte) aux Wolastoqiyik : c'est la réserve de Viger. Elle est peu habitée entre 1830 et 1845, mais des retours s'observent vers 1845. Or, la pression coloniale mène à la rétrocession de 1869 et à la vente des terres.

En 1874, une réserve est proposée au sud du lac Saint-François. En 1876, des familles s'installent à la réserve de Whitworth (Kataskomik). On y recense 18 familles qui y hivernent. Le site, jugé de piètre qualité, est abandonné l'année suivante. L'agent des Affaires indiennes de l'époque, Antoine Lebel, note en 1880 ne pas croire à un retour à Whitworth, indiquant l'état de ruine des petites maisons (Johnson 1995). Nul n'y résidera de façon permanente, mais le terrain demeure propriété de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk et continu d'être fréquenté par des membres de la Nation¹.

En somme, la région à l'étude est occupée par les Autochtones depuis des millénaires, et cette présence se prolonge jusqu'au XX^e siècle, et ce, malgré les pressions coloniales.

3.2 Présence allochtone

Au XVII^e siècle, les premiers missionnaires allochtones parcourent le Témiscouata, et plusieurs récits soulignent le rôle de la rivière Saint-François comme axe de circulation. Dès 1624-1625, les Récollets auraient voyagé de l'Acadie à Québec en empruntant vraisemblablement cette rivière (Le Clercq 1691). Une décennie plus tard, le père Le Jeune aurait, lui aussi, utilisé la Saint-François pour gagner l'Acadie (Caron 1980)². Le trajet de Mgr de Saint-Vallier, en 1686, est mieux documenté : « Nous naviguâmes sur les quatre rivières du Loup, des Branches, de Saint-François et

¹ Données issues d'une enquête orale de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk en 2022

² Certains auteurs situent un séjour au lac Pohénégamook lors de l'expédition de 1633-1634, bien que le tracé demeure ambigu et que d'autres y voient plutôt un passage par le lac Témiscouata.

de Saint-Jean ; on fait peu de chemin sur les deux premières, on est plus longtemps sur les deux autres » (dans Têtu et Gagnon 1887).

Au même siècle, le seigneur Charles Aubert de La Chesnaye reçoit des concessions au Bas-Saint-Laurent dont le fief de Madawaska en 1683. Des postes de traite sont établis au lac Témiscouata, mais seront incendiés au tournant du XVIII^e siècle (Johnson et Martijn 1994). Ainsi, sous le Régime français, le commerce de traite se concentre surtout au poste de Rivière-du-Loup (Goudreau 2023).

Pour répondre à des besoins stratégiques de communication entre Québec et Halifax, les autorités tracent en 1746 une première voie terrestre entre Notre-Dame-du-Portage et le lac Témiscouata : le Chemin français (Histoire plurielle 2002). Le tracé de ce chemin s'appuie possiblement sur un chemin déjà fréquenté par colons et Autochtones.

Après la Conquête, le Chemin français demeure utilisé, mais se dégrade rapidement. Conscients de son importance stratégique, les Britanniques tracent en 1783 une nouvelle route : le Chemin du Portage reliant à nouveau Notre-Dame-du-Portage au lac Témiscouata (Histoire plurielle 2002, Figure 1). Le tracé est en partie superposé à l'ancien. Quatre postes de relais (Rivière-du-Loup, rivière Saint-François, sud du marais des Sangsues/lac de la Grande Fourche et lac Témiscouata) servent aux courriers. En 1814, les premiers occupants permanents s'installent le long du Chemin du Portage, alors que des soldats britanniques reçoivent des lots pour assurer présence et entretien.



Figure 1 Extrait d'une carte où l'on voit le Chemin de Portage (Peachey 178X)

Le XIX^e siècle est marqué par le conflit de l'Aroostook (1838-1839), né des ambiguïtés frontalières du Traité de Versailles entre le Maine Canada (Massé 2017; SHAT 2001). Des ouvrages militaires sont déployés du côté britannique : fort Ingall (Cabano), caserne de Dégelé (Dégelis) et fortin du Petit-Sault. Du côté américain, on voit l'érection des forts Fairfield et Kent. Le Chemin du Portage est prolongé en 1839-1840 pour relier fort Ingall aux casernes de Dégelé (Histoire plurielle 2002). Le Traité Webster-Ashburton (1842) fixe finalement la frontière canado-américaine et met fin au conflit sans qu'aucun affrontement n'ait lieu. La voie à la colonisation est ouverte. Entre 1848 et 1873, les cantons de Withworth, Armand, Estcourt, Pohénégamook et Demers sont proclamés.

Entre 1856 et 1862, une nouvelle route, le Chemin-Neuf, est construite entre Rivière-du-Loup et le Nouveau-Brunswick pour pallier les difficultés d'entretien du Chemin du Portage. Le Chemin-Neuf deviendra la route nationale n° 2, puis la route 185 (Histoire plurielle 2002). En 1858, l'ouverture du chemin Taché (Figure 2), parallèle au fleuve dans l'arrière-pays, stimule la colonisation. Des lots le long de son tracé sont octroyés (Bérubé, s. d.).



Figure 2 Carte illustrant le tracé du chemin Tâché et autres chemins, Bureau de l'Arpenteur général (Bureau de l'Arpenteur Général 1862)

Le développement économique s'intensifie avec la construction du chemin de fer Intercolonial (1867-1876), puis le Temiscouata Railway (dès 1889), qui relie Rivière-du-Loup à Edmundston. Des stations, comme Whitworth, Couturier Station, Summit, Saint-Honoré Station, influencent le peuplement. Au XXe siècle, l'industrie forestière et, dans une moindre mesure, l'agriculture sont les secteurs économiques qui structurent l'occupation du territoire. Des infrastructures industrielles et agrodomestiques ponctuent alors la région à l'étude.

4. Méthodologie

Comme l'objectif global de l'intervention ciblait la compréhension du potentiel archéologique au sein de vingt-quatre zones, ainsi que la profondeur des données enfouies potentielles, l'approche préconisée sur le terrain a été l'inventaire archéologique. Aucun site archéologique n'a été touché par cette intervention. Cette dernière a conservé le numéro d'opération A à des fins d'enregistrement. Chacun des secteurs a ensuite été nommé selon un numéro de sous-opération (zones) : A1 à A24.

L'inventaire archéologique consiste en la réalisation de sondages manuels systématiques et en une inspection visuelle des zones à potentiel. Advenant la découverte d'artéfacts ou autres éléments d'intérêt, ces derniers sont alors enregistrés selon leur niveau naturel et leur profondeur au sein des sondages réalisés. L'ensemble des données (coordonnées des sondages ou d'autres éléments d'intérêt, photographies, profils stratigraphiques et notes) sont consignées par le chargé de terrain sur une tablette électronique (Samsung – Tab Active 3) et dans un carnet de notes papier.

Plus spécifiquement, les sondages manuels présentent des dimensions de 0,30 m sur 0,30 m, puis une profondeur maximale de 0,50 m. Ceux-ci sont espacés à tous les 10 m au sein des zones à potentiel paléohistorique et à tous les 15 m au sein des zones à potentiel allochtone. Les sédiments des 20 premiers centimètres des sondages situés à moins de 50 m des rivières ou ruisseaux ont été tamisés à l'aide de tamis à maille ¼ de pouce. Les sondages sont par la suite remblayés et tapés.

5. Résultats préliminaires

5.1 Sous-opération A1

La sous-opération A1 représente une zone boisée et pentue menant à une petite terrasse (sud-ouest de la zone) aux abords de la Petite rivière Bleue. La zone est située dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Il s'agit d'une rivière plausiblement canotable. Au total, 29 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique paléohistorique de la zone A1 est qualifié de moyen et est caractérisé par la proximité de la rivière et un drainage adéquat.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A1-323 (Figure 3). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ah de limon sableux noir-gris avec racines (1 %) puis d'un horizon Ae de limon sableux blanc meuble et diffus avec racines (1 %). Sous cette couche se retrouve un horizon B de limon sableux orangé foncé peu compact avec pierres (15 % ; granitiques et calcaire schisteux ; 50 % <2 cm ; 30 % 2-5 cm ; 20 % 5-10 cm) et racines (4 %) puis un horizon C de limon sableux beige orangé peu compact avec pierres (10 % ; granitiques et calcaire schisteux ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm).



Figure 3 Paroi nord du sondage A1-323

Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques paléohistoriques dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Toutefois, le potentiel archéologique est toujours très intéressant tout le long de la terrasse aux abords de la Petite rivière Bleue au sud-est et au nord-ouest de la zone. Il est primordial, dans l'éventualité de travaux à cet endroit, de procéder à un nouvel inventaire archéologique dans ce secteur.

5.2 Sous-opération A3

La sous-opération A3 est une bande de terre boisée traversée d'un chemin forestier dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Au total, 11 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A3 a été caractérisé selon le tracé du chemin Taché sur une carte de 1858.



*Figure 4 Paroi du sondage A3-351
(photographie PPAW_057)*

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A3-351 (Figure 4). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un lot de sable beige-gris peu compact avec des pierres (5 % ; granitiques et grès ; 95 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm) et des racines (1 %).

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Autrement, des bûches en état de décomposition ont été retrouvées dans le secteur, témoignant d'activités de coupe forestière ayant eu lieu à cet endroit par le passé, fort plausiblement après 1950.

5.3 Sous-opération A4

La sous-opération A4 est une bande de terre boisée dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Au total, 6 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A4 a été caractérisé selon le tracé du chemin Taché sur une carte de 1858.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A4-516 (Figure 5). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ah de limon sableux meuble noir très mince avec des racines (1 %) puis d'un horizon B de limon argileux brun avec une faible teinte orangée avec des pierres (5 % ; grès, quartz et schiste ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm) et des racines (1 %). Au fond du sondage est atteint un niveau compact de limon argileux gris à brun avec des pierres (50 % ; granitiques et grès ; 95 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm). Le roc est atteint à une profondeur de 35 cm.



Figure 5 Paroi nord du sondage A4-516

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

5.4 Sous-opération A5

La sous-opération A5 est une bande de terre boisée dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata recouverte en presque totalité par un chemin d'accès. Des traces de dynamitage observées aux abords de ce chemin démontrent la perturbation anthropique récente et majeure à cet endroit. Ce faisant, une seule ligne de sondage a pu être réalisée en marge de la zone, là où les sols semblaient moins perturbés. Au total, 7 sondages ont été réalisés. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A5 a été caractérisé selon le tracé du chemin Taché sur une carte de 1858.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A5-359 (Figure 6). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune à brun rouge composée de matière organique suivie d'un horizon Ae de sable limoneux peu compact gris avec une petite teinte violacée et avec des pierres (2 % ; quartz ; 50 % <2 cm ; 50 % 2- 5 cm) et racines (11 %). Sous cette couche est atteint un horizon B orangé brun de sable limono-argileux peu compact avec des pierres (10 % ; quartz, granitiques, grès et schiste ; 50 % <2 cm ; 45 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm) et des racines (2 %).



Figure 6 Paroi nord du sondage
A5-359 (photographie
PPAW2_063)

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

5.5 Sous-opération A6

La sous-opération A6 est une bande de terre boisée traversée d'un chemin forestier dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Au total, 19 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A6 a été caractérisé selon le tracé du chemin Taché sur une carte de 1858.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A6-376 (Figure 7). Il s'agit d'une litière (Lfh) brun foncé composée de matière organique suivie d'un horizon Ae gris de limon sableux meuble avec des pierres (1 % ; granitiques et grès ; 100 % <2 cm) et des racines (10 %) et d'un horizon B orangé de limon argileux peu compact avec des pierres (5 % ; granitiques et grès ; 80 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (5 %). L'horizon C sous-jacent est composé d'une première couche d'argile sableuse grise moyennement compacte avec des pierres (10 % ; granitiques et grès ; 80 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) puis d'une couche d'argile grise compacte avec des pierres (10 % ; granitiques et grès ; 90 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm).



Figure 7 Paroi nord du sondage
A6-376 (photographie
PPAW2_068)

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

5.6 Sous-opération A7

La sous-opération A7 est une bande de terre boisée qui longe la route Taché sur son bord est dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Au total, 17 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone et autochtone de la sous-opération A7 a été caractérisé selon le tracé du Chemin du Portage.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A7-128 (Figure 8). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un niveau d'argile limoneuse brun foncé compacte avec des pierres (60 % ; calcaire schisteux et schiste ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (10 %) et d'un niveau d'argile limoneuse grise très compacte avec des pierres (5 % ; calcaire schisteux et schiste ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm) et des racines (1 %).



Figure 8 Paroi est du sondage A7-128 (photographie PPAW2_012)

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones ou autochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

5.7 Sous-opération A8

La sous-opération A8 représente une zone boisée. La zone est située dans la municipalité de Saint-Antonin. Au total, 43 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique paléohistorique de la zone A8 est qualifié de moyen et est caractérisé par la topographie environnante offrant à cet endroit une voie d'accès entre les lacs du Dentiste et Long en plus d'offrir un drainage adéquat.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A8-595 (Figure 9). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ae de sable argileux gris avec des pierres (10 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) et des racines (5 %) puis d'un horizon B de sable argileux brun à faiblement orangé compact avec des pierres (40 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm ; 5 % >10 cm) et des racines (4 %). L'horizon C sous-jacent est composé de sable argileux grossier et très compact brun avec une faible teinte orangée avec des pierres (75 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 90 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm).



Figure 9 Paroi sud du sondage
A8-595

Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques paléohistoriques dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Il est aussi à noter que la portion ouest de la zone est un champ de blocs à la topographie extrêmement accidentée et que le roc y affleure presque partout. Aucun sondage n'a été réalisé dans cette portion de la zone A8.

5.8 Sous-opération A9

La sous-opération A9 représente une zone boisée traversée d'un chemin forestier et disposée de part et d'autre de la rivière Saint-Hubert. La zone est située dans la municipalité de Saint-Hubert- de-Rivière-du-Loup. Au total, 47 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique paléohistorique de la zone A9 est qualifié de faible et est caractérisé par la présence de la rivière Saint-Hubert, une topographie adéquate, mais un drainage inadéquat.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A9-498 (Figure 10). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ah de limon sableux noir à brun meuble avec des racines (1 %) puis d'un horizon Ae gris de sable argileux peu compact avec des racines (2 %). Sous ce niveau se retrouve un horizon B de sable argileux compact beige avec une légère teinte orangée avec des pierres (25 % ; grès, calcaire, schiste et quartz ; 40 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (1%). L'horizon C sous-jacent est composé de sable argileux gris et compact avec des pierres (50 % ; grès, calcaire, schiste et quartz ; 90 % <2 cm ; 8 % 2-5 cm ; 2 % 5-10 cm).



Figure 10 Paroi nord du sondage A9-498
(photographie PPAW2_082)

Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques paléohistoriques dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Toutefois, le potentiel archéologique est toujours très intéressant sur les rives de la rivière Saint-Hubert. Il est primordial, dans l'éventualité de travaux additionnels sur les rives de la rivière, de procéder à un nouvel inventaire archéologique.

5.9 Sous-opération A10

La sous-opération A10 représente une zone boisée directement sur le côté est de la route Taché dans le territoire de Kataskomiq. Au total, 5 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique autochtone (XIX^e siècle) de la zone A10 est qualifié de moyen et est caractérisé par sa localisation au sein de l'ancienne communauté de Withworth, où 11 maisons ont été temporairement occupées par le passé.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A10-151 (Figure 11). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un niveau d'argile limoneuse brun foncé et compact avec des pierres (10 % ; schiste, calcaire schisteux et quartz ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 10 % 5- 10 cm) et des racines (10 %). Le niveau sous- jacent est composé d'une argile limoneuse brun foncé à gris compacte avec des pierres (70 % ; grès, calcaire, schiste ; 20 % <2 cm ; 60 % 2-5 cm ; 15 % 5-10 cm ; 5 % >10 cm) et des racines (2%).



Figure 11 Paroi nord du sondage A10-151

Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques autochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Toutefois, des traces de la présence humaine moderne ont été relevées. Une cabane en plywood avec un toit à double pente en bardeau a été observée au nord-est tout juste hors de la zone d'intervention (Figure 12). Cette structure est disposée au sein d'une petite clairière et semble avoir été entretenue, à tout le moins au courant de la dernière décennie. Une concentration de déchets a aussi été relevée aux environs du sondage A10-151. Cette concentration de déchets est composée de métal ferreux, d'une chaudière, de bouteilles de verre vert et d'un contenant émaillé. Un tesson de verre récolté dans le lot 2 du sondage A10-151 pourrait aussi être relié à cette concentration de déchets. Il est fort probable que cette concentration de déchets soit postérieure à 1950.



Figure 12 Cabane au nord-est de la zone A10, vue vers l'est (photographie PPAW2_019)

5.10 Sous-opérations A11, A20, A23 et A24

Les sous-opérations A11, A20, A23 et A24 sont ici considérées comme un ensemble, car elles sont toutes limitrophes et tracées selon le même potentiel archéologique. Ces 4 zones sont situées sur le long d'un chemin forestier à la pointe sud du lac de la Grande Fourche dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Au total, 84 sondages ont été réalisés au sein de ces zones. Le potentiel archéologique allochtone (XVIII^e siècle) du secteur a été caractérisé selon le tracé du Chemin de Portage. Les sols observés dans les zones A11 et A20 sont cohérents avec le sondage A11-264 (Figure 13). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon Ah très diffus de sable meuble noir avec des racines (1 %) et d'un horizon Ae de sable limoneux blanc meuble avec des racines (1 %). L'horizon B sous-jacent est composé de sable meuble orangé beige avec des pierres (1 % ; grès ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm) et des racines (1 %). L'horizon C atteint au fond du sondage est composé de sable limoneux moyennement compact beige jaunâtre avec des pierres (1 % ; grès ; 50 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm).

Les sols observés dans les zones A23 et A24 sont cohérents avec le sondage A24-188 (Figure 14). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un dépôt de sable beige meuble et uniforme avec quelques racines (5 %). Sous ce dépôt est observé un horizon Ah brun-noir de limon meuble avec une portion importante (60 %) de matière organique (Lfh ancien enfoui sous dépôt de sable). Sous ce niveau est observé un horizon Ae de limon sableux blanc avec des racines (1 %) puis un horizon B beige orangé de sable limoneux avec des racines (1 %). Le dépôt de sable (lot 2) est fort probablement un remblai relié à l'exploitation forestière du secteur.



Figure 14 Paroi ouest du sondage A11-264
(photographie PPAW2_041)



Figure 13 Paroi nord du sondage A24-188
(photographie PPAW2_029)

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques dans les zones A11, A20, A23 et A24 et les travaux à ces endroits peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Il est toutefois important de noter ici que de grandes portions de la zone A20 n'ont pas pu être inventoriées en raison de la présence de milieux humides. Parallèlement, la portion ouest de la zone A23 a été sautée, car les limites des travaux projetés n'y dépassent pas le chemin et ses fossés adjacents. En addition, un panneau d'interprétation (Figures 15 et 16, Carte 3) a été observé au sein de la zone A23 en bordure du chemin forestier, lequel fait état du Chemin du Grand Portage qui aurait passé à cet endroit durant le XIX^e siècle. Selon l'information obtenue du musée du Fort Ingall, ce panneau aurait été installé en 1980 par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Témiscouata (SHAT, Marie-Michèle Bleau, directrice, comm. pers.). La présence de ce panneau dans la zone A23 pourrait signifier que le chemin du Grand-Portage se trouve effectivement à cet emplacement et son tracé pourrait correspondre au chemin de VTT encore actif aujourd'hui. Le panneau d'interprétation a été réalisé par la SHAT et fait partie d'une série de panneaux dont l'objectif était de mettre en valeur les chemins du Témiscouata (**Erreur! Source du renvoi introuvable.**). De plus, un projet de géolocalisation du Chemin de Portage avait été entrepris en 2016-2017 (Rioux 2017). Les conclusions de ce projet sont similaires aux nôtres : le sentier de VTT emprunte le tracé du chemin de Portage de 1783.

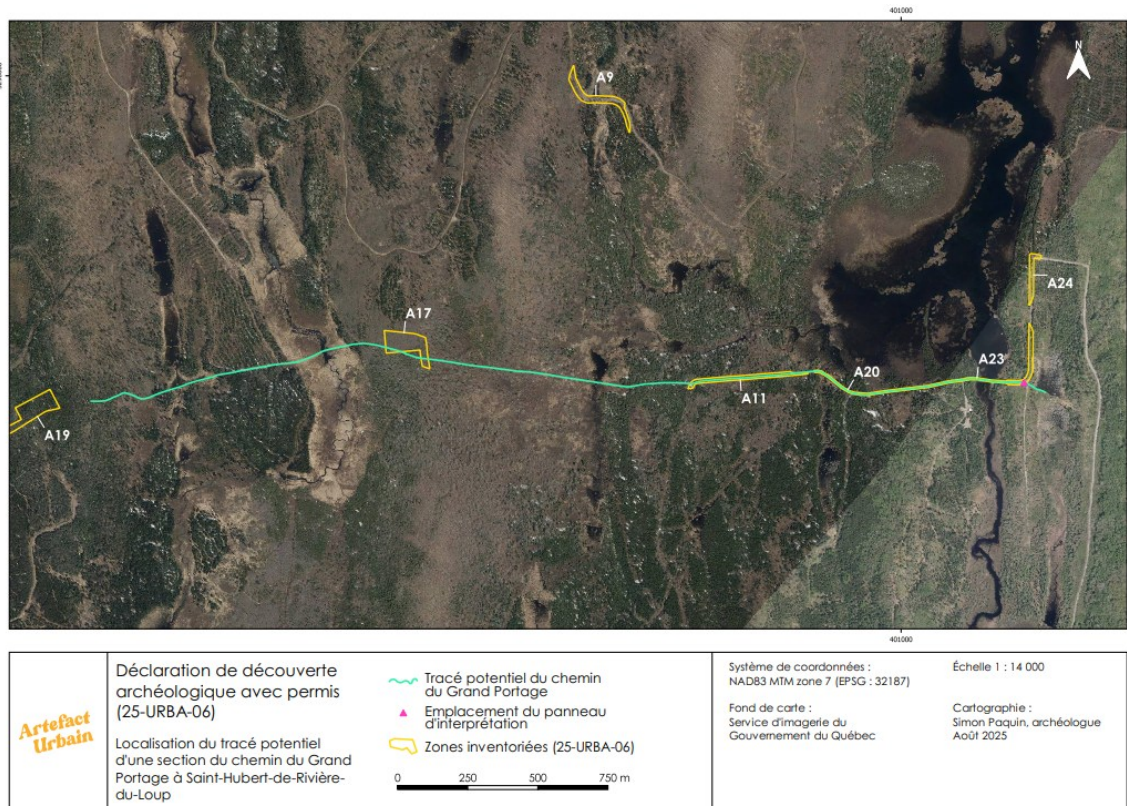


Figure 15 Série de panneaux d'interprétation créés en 1980 par la SHAT



Figure 16 Panneau d'interprétation retrouvé dans la zone A23, sur le bord du chemin forestier (photographie PPAW2_033)

Un avis de découverte avec permis a été transmis au ministère de la Culture et des Communications pour indiquer aux instances gouvernementales la présence de ce panneau et du tracé probable du Chemin de Portage à cet endroit (Carte 3). Il faut cependant noter qu'aucun bien archéologique n'a été découvert pour confirmer formellement cette hypothèse. De plus, aucun sol d'occupation ou artefact *in situ* n'a été mis au jour. Ainsi, aucune intervention archéologique supplémentaire dans l'emprise du projet PPAW 2 ne permettrait de documenter davantage l'utilisation de cette voie. Rappelons ensuite que le tracé du Chemin de Portage a déjà été géolocalisé (Rioux 2017). En somme, bien que le Chemin de Portage de 1783 se trouve dans l'aire de projet, les efforts archéologiques déployés sont jugés suffisants et aucune autre intervention archéologique supplémentaire n'est nécessaire dans les zones expertisées.



Carte 3 Localisation potentielle du Chemin de Portage à la hauteur du projet PPAW

5.11 Sous-opérations A12, A21 et A22

Les sous-opérations A12, A21 et A22 sont ici considérées comme un ensemble, car elles sont toutes presque limitrophes et tracées selon le même raisonnement quant au potentiel archéologique paléohistorique du secteur. Ces trois zones sont situées le long d'un chemin forestier au nord-est du Pic à Champoux et sur les rives de la rivière Saint-François dans la municipalité de Saint-Antonin. Au total, 66 sondages ont été réalisés au sein de ces zones. Le potentiel archéologique paléohistorique de ces zones est qualifié de faible et est caractérisé par la proximité de la rivière Saint-François, une topographie et un drainage adéquat, mais marqué par la présence de perturbations modernes importantes.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A21-561 (Figure). Il s'agit d'une litière (Lfh) brun foncé composée de matière organique suivie d'un horizon Ah de limon noir meuble avec des racines (1 %) puis d'un horizon Ae discontinu et gris de limon sableux meuble avec des pierres (5 % ; schiste ; 100 % <2 cm) et des racines (2 %). Sous ce niveau se retrouve un horizon B de limon sableux peu compact beige à orangé avec des pierres (8 % ; granitiques, schiste et calcaire schisteux ; 50 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm ; 10 % 5-10 cm) et des racines (1 %). Sous cet horizon se trouve un niveau de sable limoneux brun-beige compact avec des pierres (10% ; granitiques, schiste et calcaire schisteux ; 100 % <2 cm).



Figure 17 Paroi nord du sondage A21-561 (photographie PPAW2_097)

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques paléohistoriques dans les zones A12, A21 et A22 et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Toutefois, le potentiel archéologique est toujours très intéressant sur les rives de la rivière Saint-François. Il est primordial, dans l'éventualité de travaux additionnels sur les rives de la rivière (à l'extérieur des zones expertisées), de procéder à un nouvel inventaire archéologique. Particulièrement au sud des zones A21 et A22 et à l'est de la zone A12, car ces endroits présentent une topographie adéquate et une proximité plus intéressante avec la rivière Saint-François.

5.12 Sous-opération A13

La sous-opération A13 représente une très petite bande boisée aux abords d'un chemin forestier et à proximité du lac Plat environ 300 m au nord. La zone est située dans la municipalité de Saint- Honoré-de-Témiscouata. Au total, 4 sondages ont été pratiqués au sein de cette zone. Le potentiel archéologique paléohistorique de la zone A13 est caractérisé par la proximité du lac Plat.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A13-339 (Figure 18). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune à brun rouge composée de matière organique suivie d'un horizon B de limon argileux beige orangé avec des pierres (10 % ; grès, granitiques et calcaire schisteux ; 90 % <2 cm ; 10 % 2-5 cm) et des racines (1 %). Sous cet horizon se trouve un niveau de sable limoneux gris-beige moyennement compact avec des pierres (10 % ; grès, granitiques et calcaire schisteux ; 98 % <2 cm ; 2 % 2-5 cm).



Figure 18 Paroi nord du sondage A113-339 (photographie PPAW2_047)

Au final, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques paléohistoriques dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Toutefois, le potentiel archéologique est toujours très intéressant sur les rives de du lac Plat. Il est primordial, dans l'éventualité de travaux additionnels sur les rives de ce lac, de procéder à un inventaire archéologique complémentaire.

5.13 Sous-opération A14

La sous-opération A14 est une bande de terre boisée traversée d'un chemin forestier à un peu moins de 300 m à l'est de la route Taché dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Au total, 8 sondages ont été réalisés dans la zone. Celle-ci comporte un potentiel archéologique allochtone.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A14-143 (Figure 19). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un horizon B de sable limoneux orangé-gris compact avec des pierres (8 % ; calcaire schisteux et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) et des racines (3). Sous ce niveau se trouve un horizon C de sable limoneux gris dont le sommet est faiblement orangé. Ce niveau contient des pierres (8 % ; calcaire schisteux et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) et des racines.

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.

5.14 Sous-opération A15

La sous-opération A15 est une bande de terre boisée en bordure d'un chemin forestier dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Au total, seulement 2 sondages ont été réalisés dans la zone à raison des perturbations modernes (burrelet de construction du chemin) qui recouvrent plus de la moitié de celle-ci. Celle-ci comporte un potentiel archéologique allochtone non spécifié.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A15-344 (Figure 20). Il s'agit d'un sol homogène ne comportant qu'un seul lot. Celui-ci est composé d'une argile sableuse brun-gris moyennement compacte avec des racines (3 %). Le roc est atteint environ 30 cm sous la surface.

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.



Figure 19 Paroi est du sondage A14-143 (photographie PPAW2_015)



Figure 20 Paroi est du sondage A15-344 (photographie PPAW2_050)

5.15 Sous-opération A16

La sous-opération A16 est une zone boisée traversée d'un chemin forestier dans sa portion est dans la municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata. Au total, 69 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A16 a été caractérisé selon le tracé du Chemin de Portage.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A16-282 (Figure 21). Il s'agit d'un premier lot d'argile limoneuse brun foncé peu compacte avec des pierres (35 % ; schiste et calcaire schisteux ; 30 % <2 cm ; 50 % 2-5 cm ; 20 % 5-10 cm) et des racines (3 %) puis d'un second et dernier lot d'argile limoneuse compacte grise avec des marbrures orangées et des pierres (15 % ; schiste et calcaire schisteux ; 80 % <2 cm ; 20 % 2-5 cm).

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de biens archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.



Figure 21 Paroi sud du sondage A16-282 (photographie PPAW2_043)

5.16 Sous-opération A17

La sous-opération A17 est une zone boisée traversée d'un chemin forestier nord-sud dans sa portion est et d'un chemin forestier ouest-est dans sa portion sud. La zone est située dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Au total, 81 sondages ont été réalisés dans la zone. Le potentiel archéologique allochtone de la sous-opération A17 a été caractérisé selon le tracé du Chemin de Portage.

Les sols observés dans la zone sont cohérents avec le sondage A17-432 (Figure 22). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique puis d'un horizon B de sable fin beige orangé meuble avec des pierres (10 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 50 % <2 cm ; 45 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm) et des racines (3 %). Sous ce niveau se trouve un lot de sable gris très compact avec des pierres (25 % ; granitiques, grès, quartz et schiste ; 80 % <2 cm ; 20 % 2-5 cm).



Figure 22 Paroi est du sondage A17-432 (photographie PPAW2_076)

Un tesson de verre d'un contenant indéterminé a été retrouvé dans le lot 1 du sondage A17-415, à moins de 10 cm sous la surface, à proximité du chemin forestier ouest-est dans le sud de la zone. Autrement, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de sites archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique. Il est toutefois recommandé de limiter les perturbations liées aux travaux prévus à l'endroit du chemin forestier.

5.17 Sous-opérations A18 et A19

Les sous-opérations A18 et A19 sont ici considérées comme un ensemble, car elles sont très rapprochées et tracées selon le même raisonnement quant au potentiel archéologique allochtone du secteur. Il s'agit de deux zones boisées et pentues traversées d'un chemin forestier dans la municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup. Au total, 123 sondages ont été réalisés au sein de ces zones. Le potentiel archéologique allochtone des sous-opérations A18 et A19 a été caractérisé selon le tracé du Chemin de Portage.

Les sols observés dans la zone A18 sont cohérents avec le sondage A18-118 (Figure 23 et Figure 24). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique puis d'un niveau de limon sableux brun meuble avec des pierres (10 % ; schiste ; 95 % <2 cm ; 5 % 2- 5 cm) et des racines (25 %).

Les sols observés dans la zone A19 sont cohérents avec le sondage A19-3 (Figure 23 et Figure 24). Il s'agit d'une litière (Lfh) brune composée de matière organique suivie d'un niveau de limon argileux brun pâle, compact avec des racines (5 %) et d'un horizon Ae de sable argileux blanc très compact avec des pierres (20 % ; quartz et schiste ; 100 % <2 cm). Sous ce niveau se trouve un horizon B de limon argileux orangé compact avec des pierres (8 % ; quartz et schiste ; 60 % <2 cm ; 40 % 2-5 cm) puis un horizon C de limon argileux gris-beige compact avec des pierres (60 % ; quartz et schiste ; 90 % <2 cm ; 5 % 2-5 cm ; 5 % 5-10 cm).

En somme, aucun témoin d'intérêt archéologique n'a permis de confirmer la présence de sites archéologiques allochtones dans la zone et les travaux à cet endroit peuvent se poursuivre sans contrainte pour la ressource archéologique.



Figure 23 Paroi est du sondage A19-3 (photographie PPAW2_001)



Figure 24 Paroi ouest du sondage A18-118 (photographie PPAW2_010)

6. Conclusion et recommandations

Bien que les secteurs à l'étude présentaient un potentiel d'occupation autochtone ou allochtone, l'inventaire archéologique effectué en juillet 2025 s'est avéré négatif. Au total, 621 sondages ont été effectués. Les données recueillies lors de l'intervention de terrain permettent d'affirmer qu'au site archéologique n'a été mis au jour dans l'empreinte des travaux projetés telle que définie au moment de l'intervention. Les rares indices observés se limitent à :

- un tesson de verre (sondage A17-415), sans contexte associable à un site;
- des traces d'occupations récentes (cabane et déchets postérieurs à 1950 en A10);
- un panneau d'interprétation suggérant que le Chemin de Portage correspond à un chemin de VTT toujours actif qui traverse les zones A17, A11, A20 et A23.

Bien que le Chemin de Portage traverse l'aire visée par le projet, aucun sol d'occupation ou élément de culture matérielle n'a été identifié. Une déclaration de découverte avec permis a été transmise au ministère de la Culture et des Communications pour aviser les autorités, mais en l'absence de biens archéologiques matériels, aucun travail sur le terrain supplémentaire n'est jugé nécessaire.

En conclusion, les 24 secteurs à l'étude (A1 à A24) ont été expertisés et se sont avérés exempts de biens archéologiques. Les travaux projetés peuvent se poursuivre sans contrainte archéologique à l'intérieur des limites expertisées des zones A1 à A24. Tout élargissement de l'empreinte au-delà des limites devra faire l'objet, avant travaux, d'un inventaire archéologique complémentaire s'il se trouve dans une zone à potentiel archéologique. De plus, s'il advient que des biens archéologiques soient mis au jour fortuitement, la direction régionale du Bas-Saint-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk devront être informés sans délai.

Ouvrages cités

- Arpenteur Général. 1862. Map of part of Lower Canada shewing the line of the Tache road and other colonization branch lines leading there from the seignorial parishes on the South side of the river St-Lauwrence. BaNQ. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3473398>.
- Bérubé, Léo. s. d. « Échec d'une grande artère dans les terres de l'intérieur. Le Chemin Taché ». <https://semaphore.uqar.ca/id/eprint/1901/1/Chemin%20Tach%C3%A9-%C3%89chec%20d%27une%20grande%20art%C3%A8re%20dans%20les%20terres%20de%20l%27int%C3%A9rieur.pdf>.
- Blouin, J., et J.-P. Berger. 2012. Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 4f – Collines des moyennes Appalaches. 2e édition. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de la classification écologique et productivité des stations.
- Caron, Adrien. 1980. De Canada en Acadie: le Grand-Portage. Société historique de la Côte-du-Sud.
- Chalifoux, Éric, Adrian L. Burke, et Claude Chapdelaine. 1998. La préhistoire du Témiscouata. Occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk. Paléo-Québec 26. Recherches amérindiennes au Québec.
- Chapdelaine, Claude. 1990. « Le concept du Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie ». Recherches amérindiennes au Québec 20 (1): 1.
- Chapdelaine, Claude. 2012. « The Early Paleoindian Occupation at the Cliche-Rancourt Site, Southeastern Quebec ». In Late Pleistocene Archaeology & Ecology in the Far Northeast. Texas A&M University Press.
- Desrosiers, Pierre. 1986. Rapport de l'inspection visuelle des sites archéologiques des MRC Témiscouata et La Mitis.
- Dumais, Pierre. 1988. Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne. Patrimoines, série Dossiers 64. Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- Dumais, Pierre, et Gilles Rousseau. 2002. « De limon et de sable: Une occupation paléoindienne du début de l'Holocène à Squatec (CIEe-9), au Témiscouata ». Recherches amérindiennes au Québec 32 (3): 3.

- Eid, Patrick. 2017. « Analyse techno-économique des chaînes opératoires lithiques du Témiscouata (Québec), durant le Sylvicole et la période de Contact ». PhD Dissertation, Université de Montréal.
- Gates Saint-Pierre, Christian. 2010. Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- Girard, Camil, et Carl Brisson. 2018. Reconnaissance et exclusion des peuples autochtones au Québec : du traité d'Alliance de 1603 à nos jours. Presses de l'Université Laval.
- Goudreau, Serge. 2023. Autochtones de l'Est du Québec. Les Éditions GID.
- Histoire plurielle. 2002. Les chemins anciens du Témiscouata: analyse historique et patrimoniale. Impact du réaménagement du tronçon de la route 185 Saint-Louis-du-Ha! Ha! à Cabano. Ministère des Transports du Québec.
- Johnson, Laurence. 1995. « La réserve malécite de Viger, un projet-pilote du "Programme de civilisation" du gouvernement canadien ». Université de Montréal.
- Johnson, Laurence, et Charles A. Martijn. 1994. « Les Malecites et la traite des fourrures ». Recherches amérindiennes au Québec, n° 24: 24.
- Le Clercq, Chrestien. 1691. Premier établissement de la foy dans la Nouvelle France : contenant la publication de l'Évangile, l'histoire des colonies françoises, & les fameuses découvertes depuis le fleuve de Saint Laurent, la LouÉsiane & le fleuve Colbert jusqu'au golphe Mexique ... : avec les victoires remportées en Canada par les armes de Sa Majesté sur les Anglois & les Iroquois en 1690. Chez Amable Auroy. <https://www.canadiana.ca/view/oocihm.37255>.
- Lévesque, René, et Gérard Michaud. 1970. Rapport préliminaire des principales découvertes de la Société d'archéologie de Rivière-du-Loup. Société d'archéologie de Rivière-du-Loup.
- Massé, Jean-Claude. 2017. Le Témiscouata : De la Préhistoire à la Confédération. Presses de l'Université Laval.
- Michaud, Ghislain. 2009. Les gardiens des portages. L'histoire des Malécites du Québec. Les Premiers Peuples. Les Éditions GID.
- Pintal, Jean-Yves. 2022. Projet éolien Pohénégamook - Picard - Saint-Antonin (2561). Étude de potentiel archéologique.

Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (PNWW). 2024. Étude de potentiel archéologique, Pohénégamook-Picard, Saint-Antonin - Wolastokuk, 1 ET 2 (PPAW 1 ET PPAW2).

Rioux, Billy. 2017. Géolocalisation - chemin du Portage.

SHAT. 2001. Témiscouata : synthèse historique. Société d'histoire et d'archéologie du Témiscouata.

Taché, Karine. 2010. Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec rapport final soumis à Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine du Québec. Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine, Direction du patrimoine et de la muséologie. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2008401>.

Têtu, H., et C. O. Gagnon. 1887. Mandements, lettres pastorales et circulaires des Évêques de Québec. A. Côté et co.

Annexe K Rapport – Description du climat sonore initial

ÉNERGIE ÉOLIENNE PPAW 2 S.E.C.

Parc éolien Pohénégamook–Picard– Saint-Antonin–Wolastokuk 2



Octobre 2025

Description du climat sonore initial

Pesca

Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c.

Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2

Description du climat sonore initial

2025-10-09

Document réalisé pour : Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c.
Document destiné au : Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)
N/Réf. : 3801

Pesca Environnement

Véronique Lepercq, M. Sc.
Chargée de projet

Guillaume Larouche-Litalien, ingénieur
Rédaction

□ **TABLE DES MATIÈRES**

1	INTRODUCTION	1
2	MÉTHODOLOGIE	1
2.1	Mesure du bruit initial	1
2.2	Enregistrement des conditions météorologiques	3
3	ANALYSE DES RÉSULTATS	7
3.1	Niveaux sonores au point d'évaluation 1	8
3.2	Niveaux sonores au point d'évaluation 2	9
3.3	Niveaux sonores au point d'évaluation 3	10
3.4	Niveaux sonores au point d'évaluation 4	11
4	CONCLUSION.....	12

☐ LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Localisation des points d'évaluation du climat sonore initial dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	2
Tableau 2	Instruments de mesure utilisés pour la description du climat sonore dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	2
Tableau 3	Description du climat sonore initial dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023.	7
Tableau 4	Description du climat sonore au point d'évaluation 1 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	8
Tableau 5	Description du climat sonore au point d'évaluation 2 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	9
Tableau 6	Description du climat sonore au point d'évaluation 3 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	10
Tableau 7	Description du climat sonore au point d'évaluation 4 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	11

☐ LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation des points d'évaluation du climat sonore initial dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	5
Figure 2	Niveaux sonores enregistrés au point d'évaluation 1 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	8
Figure 3	Niveaux sonores enregistrés au point d'évaluation 2 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	9
Figure 4	Niveaux sonores enregistrés au point d'évaluation 3 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	10
Figure 5	Niveaux sonores enregistrés au point d'évaluation 4 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023	11

☐ LISTE DES ANNEXES

Annexe A	Données et photographies
----------	--------------------------

1 Introduction

Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c. (ci-après nommée « l'initiateur »), formée d'un partenariat égalitaire entre l'Alliance de l'énergie de l'Est et Invenergy, développe le parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2 (ci-après nommé « parc éolien PPAW2 »).

La présente description du climat sonore initial répond à une demande formulée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) dans le contexte de l'analyse de la recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement du projet.

La zone d'étude a une superficie de 51 998,8 ha. Elle est située au Bas-Saint-Laurent, sur le territoire ancestral du Wolastokuk (incluant le territoire de Kataskomiq) ainsi que sur le territoire des municipalités régionales de comté (MRC) de Témiscouata et de Rivière-du-Loup (figure 1). Elle s'étend sur des terres du domaine de l'État et sur des terres privées, principalement en milieu forestier exploité. Son relief, parsemé de lacs et sillonné par des cours d'eau, suit un gradient ouest-est avec une élévation de l'altitude en direction de l'est. L'altitude varie entre 209 m et 609 m.

L'objectif de la description du climat sonore consiste à caractériser le niveau de bruit initial, soit avant la construction du parc éolien. Le climat sonore est mesuré en continu sur une base horaire ($LA_{eq,1h}$). Aux fins de la présente étude, les données ont été enregistrées à quatre points d'évaluation, situés à proximité des positions potentielles étudiées des éoliennes, entre le 19 et 22 septembre 2023.

2 Méthodologie

2.1 Mesure du bruit initial

La collecte des données a été effectuée en suivant la méthode décrite dans la note d'instructions *Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent* (MDDEP, 2006)¹. Les définitions qui suivent sont tirées de ce document :

- Bruit initial : bruit ambiant avant toute modification d'une situation existante;
- $LA_{eq,T}$: Niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A pour un intervalle de référence d'une durée T.

Le climat sonore initial a été réalisé à quatre points d'évaluation. Les mesures de bruit ont été effectuées entre le 19 et 22 septembre 2023.

La localisation des points d'évaluation est présentée à la figure 1 et au tableau 1.

¹ MDDEP (2006). *Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent*. Document récupéré de <https://www.environnement.gouv.qc.ca/publications/note-instructions/98-01/note-bruit.pdf>. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 23 p.

Tableau 1 Localisation des points d'évaluation du climat sonore initial dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Point d'évaluation	Description du point d'évaluation	Localisation	Coordonnées (MTM NAD83, Fuseau 7)	
			X (m)	Y (m)
1	Chalet	Lac Saint-François	394 614	5 291 107
2	Rive sud du lac	Lac à Roch	397 400	5 276 298
3	Habitation	11 ^e rang	405 436	5 279 456
4	Rive nord-est du lac à environ 20 m d'une habitation	Lac Morin	403 568	5 289 429

Les sonomètres ont été installés à 1,5 m de hauteur et à plus de 3 m de toute surface pouvant réfléchir le bruit et de toute voie de circulation.

Chaque sonomètre mesurait une pression acoustique en continu et une moyenne était calculée et enregistrée toutes les 5 s. Une moyenne logarithmique a ensuite été calculée afin d'obtenir le $L_{Aeq,1h}$ pour chaque heure complète de données. Pour les fractions d'heure au début et à la fin de la période de mesure, le $L_{Aeq,T}$ a été calculé sur la durée de la fraction de la période de mesure et assimilé à un $L_{Aeq,1h}$ aux fins d'analyse. Pour chaque jour de mesure, les $L_{Aeq, moyen}$ pour la période de jour (7 h à 19 h) et pour la période de nuit (19 h à 7 h) ont également été calculés.

Des photographies des points d'évaluation du climat sonore sont présentées à l'annexe A. Les données relatives au climat sonore ont été enregistrées à l'aide des instruments décrits au tableau 2.

L'exactitude de l'étalonnage des sonomètres a été vérifiée sur le terrain avant et après chaque série de mesures à l'aide d'une source étalon de classe 1. Le différentiel de calibrage était inférieur à 0,5 dBA. De plus, les sonomètres et les sources étalons utilisés sont certifiés chaque année par un laboratoire indépendant.

Tableau 2 Instruments de mesure utilisés pour la description du climat sonore dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Instrument	Manufacturier	Nombre	Modèle	Classe	Seuil de mesure (dBA)
Sonomètre	Larson Davis	3	831	1	18
Microphone	Larson Davis	3	377B02	1	18
Préamplificateur	Larson Davis	3	PRM831	1	18
Source étalon	Larson Davis	3	CAL200	1	–
Trousse de protection environnementale	Larson Davis	3	EPS2108 et EPS030-831	–	–
Enregistreurs numériques	Zoom	3	H1N	–	–

Notes : Chaque trousse de protection environnementale contient un écran antivent, des tubes de dessiccant, une valise permettant de ranger le sonomètre, une batterie 12 volts et un fil de 6 m permettant d'installer le microphone sur un trépied.

– : Sans objet.

Les sons audibles ont été enregistrés durant chacune des périodes d'évaluation avec des enregistreurs numériques Zoom H1N. Les sonomètres Larson Davis 831 enregistrent également les sons audibles lorsque le niveau sonore dépasse 50 dBA.

2.2 Enregistrement des conditions météorologiques

Lors de chaque série de mesures, une station météorologique Vantage Vue (Davis Instruments) était installée au point d'évaluation à la même hauteur que le sonomètre, soit 1,5 m. L'humidité relative, la température, la vitesse du vent et la quantité de précipitations ont été mesurées, et ce, à des intervalles de 5 min.

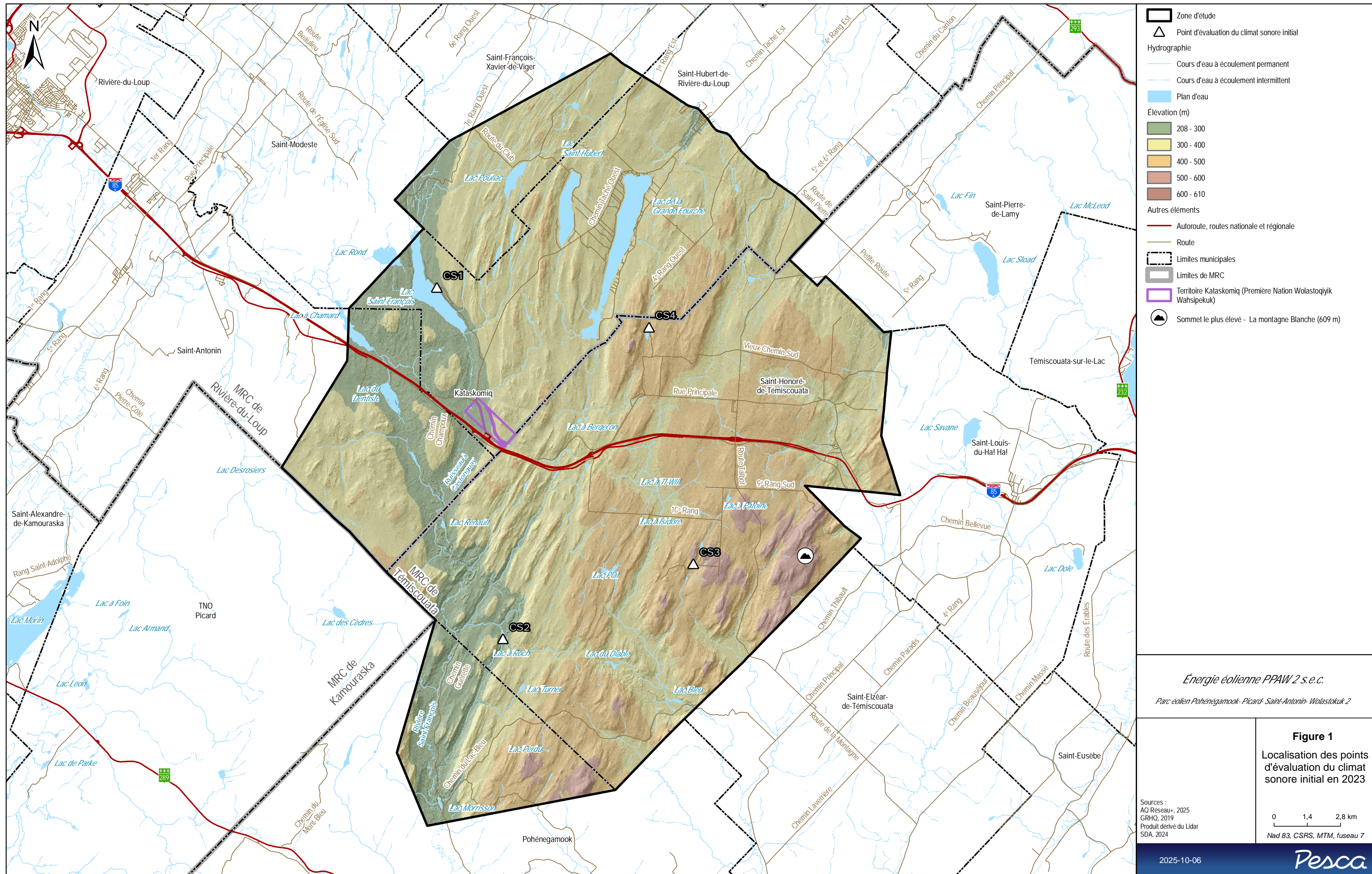
Selon la note d'instructions *Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent* (MDDEP, 2006)², une mesure sonore est jugée acceptable si, pendant l'enregistrement des données :

- la vitesse du vent n'excède pas 20 km/h (5,5 m/s) au niveau de l'instrument;
- le taux d'humidité n'excède pas 90 %;
- la chaussée est sèche et il n'y a aucune précipitation;
- la température ambiante demeure à l'intérieur des limites de tolérance des instruments de mesure, soit entre -40 °C et 60 °C (lorsque la trousse de protection environnementale est utilisée).

Les moyennes horaires des conditions météorologiques (température, humidité relative, vitesse du vent) ainsi que les quantités de précipitations horaires enregistrées lors des périodes de mesure sont présentées sous forme de tableaux à l'annexe A.

Un taux d'humidité relative supérieur à 90 % a été atteint à quelques reprises lors de la campagne de mesure (annexe A). L'utilisation d'une trousse de protection environnementale a permis de conserver la précision des données enregistrées par le sonomètre. Une telle trousse préserve l'intégrité des données jusqu'à un taux d'humidité relative de 100 %.

² MDDEP (2006). *Traitement des plaintes sur le bruit et exigences aux entreprises qui le génèrent*. Document récupéré de <https://www.environnement.gouv.gc.ca/publications/note-instructions/98-01/note-bruit.pdf>. Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 23 p.



Energie éolienne PPAW 2 s.e.c.

Parc éolien Pohénégamook- Picard- Saint-Antoine- Wolastokuk 2

Figure 1
Localisation des points d'évaluation du climat sonore initial en 2023

Sources :
AQ Réseau+, 2025
GRHQ, 2019
Produit dérivé du Lidar
SDA, 2024

0 1,4 2,8 km
Nad 83, CSRS, MTM, fuseau 7

2025-10-06

Pesca

3 Analyse des résultats

Pour chaque jour de mesure, les niveaux sonores $L_{Aeq,1h}$ minimaux et maximaux pour la période de jour (7 h à 19 h) et de nuit (19 h à 7 h) ont été extraits des données recueillies. Le tableau 3 présente, pour chaque point d'évaluation, les informations relatives à la durée des périodes de mesure et les niveaux sonores ($L_{Aeq,1h}$) minimaux et maximaux enregistrés selon la période de la journée.

Les données horaires relatives à chacun des points d'évaluation et de référence sont détaillées aux tableaux de l'annexe A. Des données statistiques (L_{Ar05} , L_{Ar10} , L_{Ar90} , L_{Ar95}) y sont également présentées.

Le niveau sonore initial sur une base d'une heure a varié entre 26,6 et 53,8 dB_A le jour et entre 21,5 et 46,2 dB_A la nuit.

Les sources de bruits initiaux ont été de natures diverses et ont varié selon le point d'évaluation. Le vent dans les arbres, les chants d'oiseaux, la circulation sur les chemins forestiers et les activités anthropiques à proximité des points de mesure ont été les sources de bruit audibles les plus importantes.

Tableau 3 Description du climat sonore initial dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023.

Point d'évaluation	Période	Début		Fin		Durée de mesure (h)	$L_{Aeq,1h}$ (dB_A)		$L_{Aeq, moyen}$ (dB_A)
		Date	Heure	Date	Heure		Min.	Max.	
1	Jour	2023-09-19	15 h 00	2023-09-19	19 h 00	4	–	–	–
	Nuit	2023-09-19	19 h 00	2023-09-20	7 h 00	12	41,9	45,2	43,3
	Jour	2023-09-20	7 h 00	2023-09-20	19 h 00	12	41,5	53,8	45,1
	Nuit	2023-09-20	19 h 00	2023-09-21	7 h 00	10	38,8	41,9	40,2
	Jour	2023-09-21	7 h 00	2023-09-21	13 h 00	6	38,7	41,8	40,0
2	Jour	2023-09-19	16 h 00	2023-09-19	19 h 00	3	38,6	38,6	38,6
	Nuit	2023-09-19	19 h 00	2023-09-20	7 h 00	12	42,7	46,2	44,9
	Jour	2023-09-20	7 h 00	2023-09-20	19 h 00	12	42,0	48,9	44,6
	Nuit	2023-09-20	19 h 00	2023-09-21	7 h 00	12	39,3	42,6	40,6
	Jour	2023-09-21	7 h 00	2023-09-21	8 h 00	1	–	–	–
3	Jour	2023-09-19	17 h 00	2023-09-19	19 h 00	2	–	–	–
	Nuit	2023-09-19	19 h 00	2023-09-20	7 h 00	12	30,6	30,6	30,6
	Jour	2023-09-20	7 h 00	2023-09-20	19 h 00	12	26,8	35,4	31,4
	Nuit	2023-09-20	19 h 00	2023-09-21	7 h 00	12	26,6	33,0	29,2
	Jour	2023-09-21	7 h 00	2023-09-21	9 h 00	2	27,4	28,1	27,7
4	Jour	2023-09-21	10 h 00	2023-09-21	19 h 00	9	26,6	37,9	32,7
	Nuit	2023-09-21	19 h 00	2023-09-22	7 h 00	12	21,5	29,5	25,3
	Jour	2023-09-22	7 h 00	2023-09-22	12 h 00	5	28,9	39,0	34,3

– : Sans objet.

3.1 Niveaux sonores au point d'évaluation 1

Les résultats correspondant à la période du 19 au 21 septembre 2023 au point d'évaluation 1 sont présentés au tableau 4 et à la figure 2. Les résultats détaillés correspondant à chaque période de 1 h, incluant les données météorologiques, sont présentés au tableau A.1 de l'annexe A. Des données statistiques (L_{Ar05} , L_{Ar10} , L_{Ar90} , L_{Ar95}) ont également été calculées et sont présentées au tableau A.2 de l'annexe A.

Tableau 4 Description du climat sonore au point d'évaluation 1 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Début		Fin		Période		L _{Aeq,1h} (dBA)		L _{Aeq, moyen}
Date	Heure	Date	Heure	Jour	Nuit	Min.	Max.	(dBA)
2023-09-19	15 h 00	2023-09-19	19 h 00	X		–	–	–
2023-09-19	19 h 00	2023-09-20	7 h 00		X	41,9	45,2	43,3
2023-09-20	7 h 00	2023-09-20	19 h 00	X		41,5	53,8	45,1
2023-09-20	19 h 00	2023-09-21	7 h 00		X	38,8	41,9	40,2
2023-09-21	7 h 00	2023-09-21	13 h 00	X		38,7	41,8	40,0

– : Sans objet.

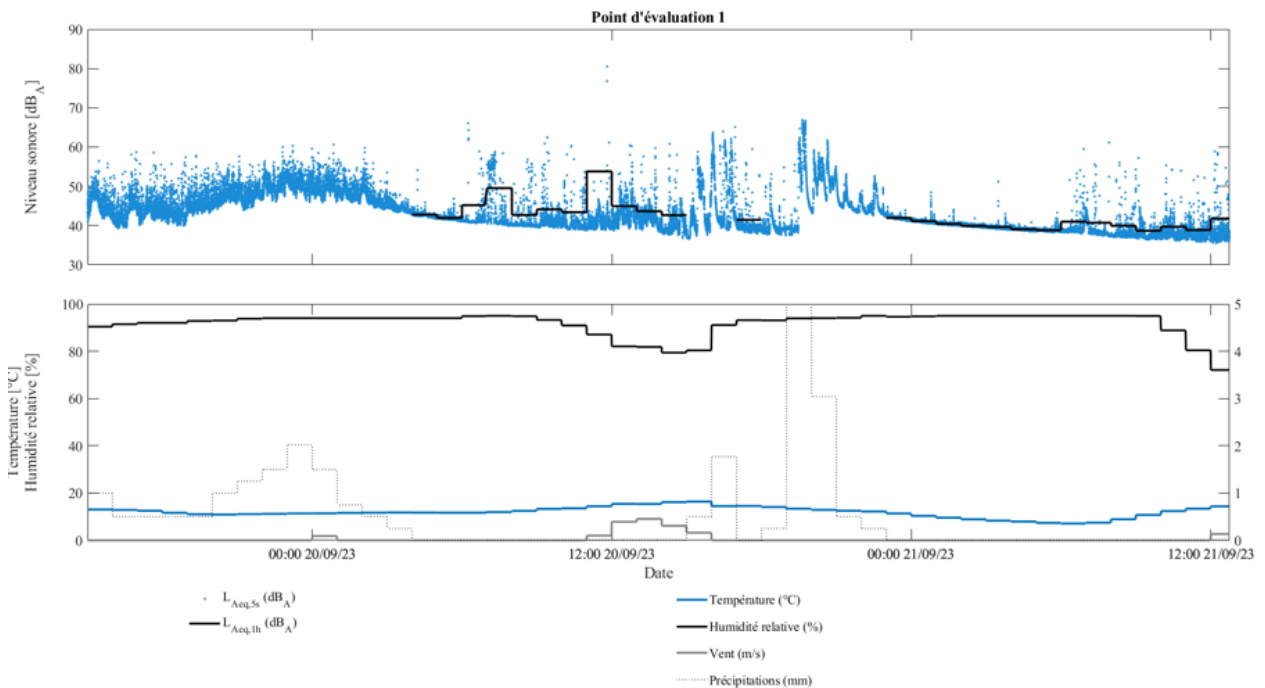


Figure 2 Niveaux sonores enregistrés au point d'évaluation 1 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

3.2 Niveaux sonores au point d'évaluation 2

Les résultats correspondant à la période du 19 au 21 septembre 2023 au point d'évaluation 2 sont présentés au tableau 5 et à la figure 3. Les résultats détaillés correspondant à chaque période de 1 h, incluant les données météorologiques, sont présentés au tableau A.3 de l'annexe A. Des données statistiques (L_{Ar05} , L_{Ar10} , L_{Ar90} , L_{Ar95}) ont également été calculées et sont présentées au tableau A.4 de l'annexe A.

Tableau 5 Description du climat sonore au point d'évaluation 2 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Début		Fin		Période		L _{Aeq,1h} (dB _A)		L _{Aeq, moyen}
Date	Heure	Date	Heure	Jour	Nuit	Min.	Max.	(dB _A)
2023-09-19	16 h 00	2023-09-19	19 h 00	X		38,6	38,6	38,6
2023-09-19	19 h 00	2023-09-20	7 h 00		X	42,7	46,2	44,9
2023-09-20	7 h 00	2023-09-20	19 h 00	X		42,0	48,9	44,6
2023-09-20	19 h 00	2023-09-21	7 h 00		X	39,3	42,6	40,6
2023-09-21	7 h 00	2023-09-21	8 h 00	X		–	–	–

– : Sans objet.

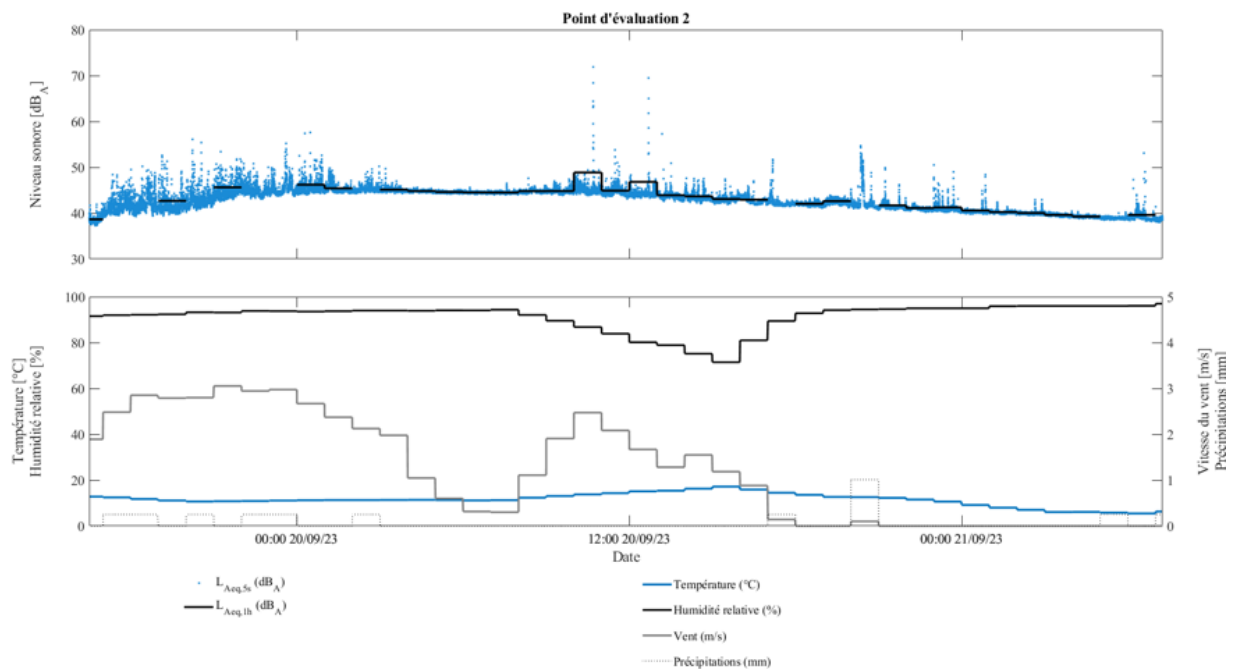


Figure 3 Niveaux sonores enregistrés au point d'évaluation 2 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

3.3 Niveaux sonores au point d'évaluation 3

Les résultats correspondant à la période du 19 au 21 septembre 2023 au point d'évaluation 3 sont présentés au tableau 6 et à la figure 4. Les résultats détaillés correspondant à chaque période de 1 h, incluant les données météorologiques, sont présentés au tableau A.5 de l'annexe A. Des données statistiques (L_{Ar05} , L_{Ar10} , L_{Ar90} , L_{Ar95}) ont également été calculées et sont présentées au tableau A.6 de l'annexe A.

Tableau 6 Description du climat sonore au point d'évaluation 3 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Début		Fin		Période		L _{Aeq,1h} (dBA)		L _{Aeq, moyen}
Date	Heure	Date	Heure	Jour	Nuit	Min.	Max.	(dBA)
2023-09-19	17 h 00	2023-09-19	19 h 00	X		–	–	–
2023-09-19	19 h 00	2023-09-20	7 h 00		X	30,6	30,6	30,6
2023-09-20	7 h 00	2023-09-20	19 h 00	X		26,8	35,4	31,4
2023-09-20	19 h 00	2023-09-21	7 h 00		X	26,6	33,0	29,2
2023-09-21	7 h 00	2023-09-21	9 h 00	X		27,4	28,1	27,7

– : Sans objet.

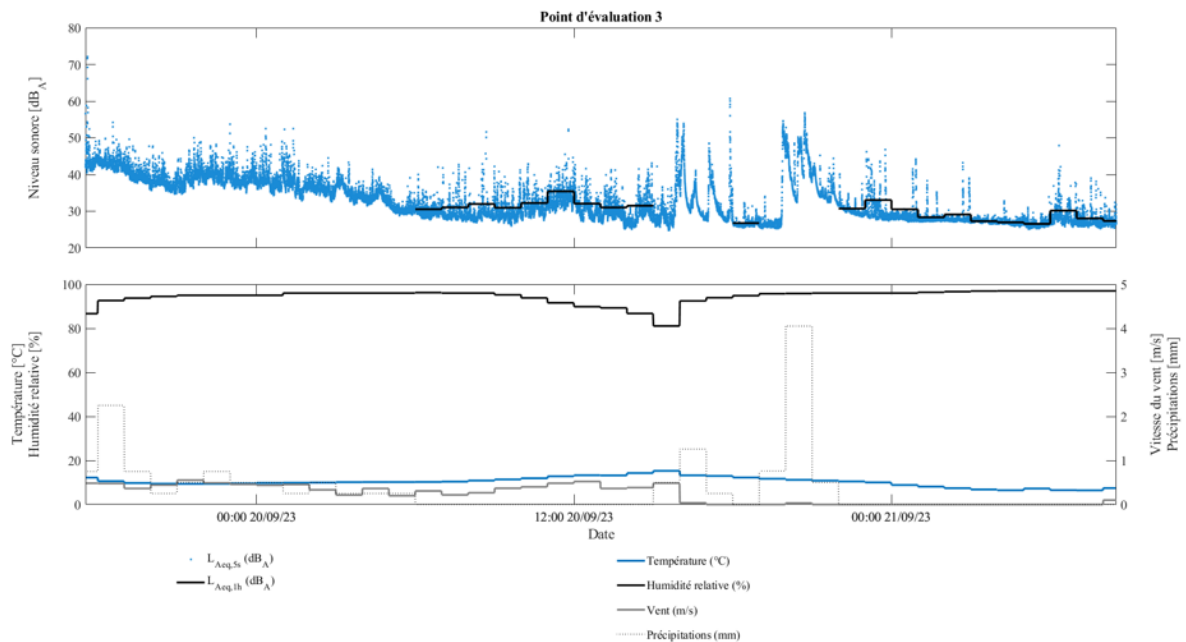


Figure 4 Niveaux sonores enregistrés au point d'évaluation 3 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

3.4 Niveaux sonores au point d'évaluation 4

Les résultats correspondant à la période du 21 au 22 septembre 2023 au point d'évaluation 4 sont présentés au tableau 7 et à la figure 5. Les résultats détaillés correspondant à chaque période de 1 h, incluant les données météorologiques, sont présentés au tableau A.7 de l'annexe A. Des données statistiques (L_{Ar05} , L_{Ar10} , L_{Ar90} , L_{Ar95}) ont également été calculées et sont présentées au tableau A.8 de l'annexe A.

Tableau 7 Description du climat sonore au point d'évaluation 4 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Début		Fin		Période		L _{Aeq,1h} (dBA)		L _{Aeq, moyen}
Date	Heure	Date	Heure	Jour	Nuit	Min.	Max.	(dBA)
2023-09-21	10 h 00	2023-09-21	19 h 00	X		26,6	37,9	32,7
2023-09-21	19 h 00	2023-09-22	7 h 00		X	21,5	29,5	25,3
2023-09-22	7 h 00	2023-09-22	12 h 00	X		28,9	39,0	34,3

– : Sans objet.

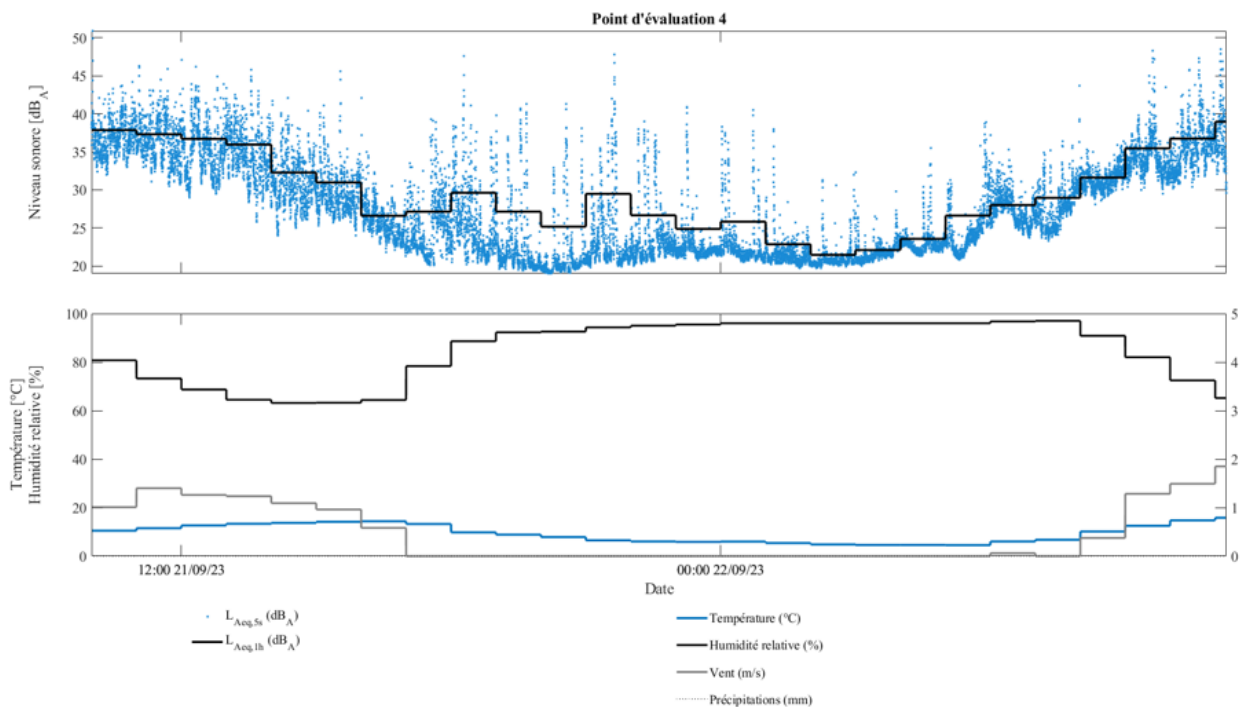


Figure 5 Niveaux sonores enregistrés au point d'évaluation 4 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

4 Conclusion

La campagne de mesure réalisée entre le 19 au 22 septembre 2023 a permis de caractériser le niveau sonore initial avant la construction du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint Antonin–Wolastokuk 2. Les quatre points d'évaluation choisis sont représentatifs des conditions prévalant dans la zone d'étude.

Le niveau sonore initial moyen sur une base d'une heure ($L_{Aeq,moyen}$) a varié entre 45,1 et 27,7 dB_A le jour et entre 44,9 et 25,3 dB_A la nuit.

Les sources sonores audibles lors de l'installation et de la récupération du matériel provenaient de sources diverses, entre autres de véhicules motorisés, du vent dans les arbres, des chants d'oiseaux et d'activités anthropiques variées.

Annexe A Données et photographies

Point d'évaluation 1



Photo 1. Vue dans la direction nord



Photo 2. Vue dans la direction est



Photo 3. Vue dans la direction sud



Photo 4. Vue dans la direction ouest

Tableau A.1 Données horaires enregistrées au point d'évaluation 1 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Date et heure (début)	L _{Aeq,1h} (dBA)	Station météorologique installée au point d'évaluation			
		Température (°C)	Humidité relative (%)	Vent (m/s)	Précipitations (mm)
2023-09-19 15:00	–	13,0	90	0,0	1,0
2023-09-19 16:00	–	12,9	91	0,0	0,5
2023-09-19 17:00	–	12,5	92	0,0	0,5
2023-09-19 18:00	–	11,7	92	0,0	0,5
2023-09-19 19:00	–	11,0	93	0,0	0,5
2023-09-19 20:00	–	10,9	93	0,0	1,0
2023-09-19 21:00	–	11,1	94	0,0	1,3
2023-09-19 22:00	–	11,2	94	0,0	1,5
2023-09-19 23:00	–	11,4	94	0,0	2,0
2023-09-20 00:00	–	11,4	94	0,1	1,5
2023-09-20 01:00	–	11,6	94	0,0	0,8
2023-09-20 02:00	–	11,7	94	0,0	0,5
2023-09-20 03:00	–	11,8	94	0,0	0,3
2023-09-20 04:00	42,8	11,7	94	0,0	0,0
2023-09-20 05:00	41,9	11,7	94	0,0	0,0
2023-09-20 06:00	45,2	11,7	95	0,0	0,0
2023-09-20 07:00	49,5	12,0	95	0,0	0,0
2023-09-20 08:00	42,7	12,5	95	0,0	0,0
2023-09-20 09:00	44,1	13,3	93	0,0	0,0
2023-09-20 10:00	43,4	13,6	91	0,0	0,0
2023-09-20 11:00	53,8	14,4	87	0,1	0,0
2023-09-20 12:00	45,0	15,4	82	0,4	0,0
2023-09-20 13:00	43,7	15,4	82	0,5	0,0
2023-09-20 14:00	42,7	16,2	79	0,3	0,0
2023-09-20 15:00	–	16,4	80	0,2	0,5
2023-09-20 16:00	–	14,5	91	0,0	1,8
2023-09-20 17:00	41,5	14,6	93	0,0	0,0
2023-09-20 18:00	–	14,1	93	0,0	0,3
2023-09-20 19:00	–	13,4	94	0,0	5,1
2023-09-20 20:00	–	12,9	94	0,0	3,0
2023-09-20 21:00	–	12,5	94	0,0	0,5
2023-09-20 22:00	–	12,2	95	0,0	0,3
2023-09-20 23:00	41,9	11,4	95	0,0	0,0
2023-09-21 00:00	41,2	10,4	95	0,0	0,0
2023-09-21 01:00	40,4	9,6	95	0,0	0,0
2023-09-21 02:00	39,9	8,9	95	0,0	0,0
2023-09-21 03:00	39,7	8,3	95	0,0	0,0
2023-09-21 04:00	39,0	8,0	95	0,0	0,0

Date et heure (début)	L _{Aeq,1h} (dB _A)	Station météorologique installée au point d'évaluation			
		Température (°C)	Humidité relative (%)	Vent (m/s)	Précipitations (mm)
2023-09-21 05:00	38,8	7,4	95	0,0	0,0
2023-09-21 06:00	41,0	7,1	95	0,0	0,0
2023-09-21 07:00	40,7	7,5	95	0,0	0,0
2023-09-21 08:00	39,9	8,9	95	0,0	0,0
2023-09-21 09:00	38,7	10,8	95	0,0	0,0
2023-09-21 10:00	39,7	12,4	89	0,0	0,0
2023-09-21 11:00	38,9	13,4	80	0,0	0,0
2023-09-21 12:00	41,8	14,4	72	0,1	0,0

– : Sans objet.

Tableau A.2 Données statistiques relatives au point d'évaluation 1 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Début		Fin		Période		L _{Aeq,1h} (dB _A)		L _{Aeq,moyen} (dB _A)	L _{Aeq95} (dB _A)	L _{Aeq90} (dB _A)	L _{Aeq10} (dB _A)	L _{Aeq05} (dB _A)
Date	Heure	Date	Heure	Jour	Nuit	Min.	Max.					
2023-09-19	15 h 00	2023-09-19	19 h 00	X		–	–	–	–	–	–	–
2023-09-19	19 h 00	2023-09-20	7 h 00		X	41,9	45,2	43,3	41,2	41,7	51,5	52,7
2023-09-20	7 h 00	2023-09-20	19 h 00	X		41,5	53,8	45,1	38,4	38,8	47,8	53,4
2023-09-20	19 h 00	2023-09-21	7 h 00		X	38,8	41,9	40,2	38,6	38,7	49,9	53,3
2023-09-21	7 h 00	2023-09-21	13 h 00	X		38,7	41,8	40,0	36,4	36,6	40,4	42,2

Notes : L_{AiX} : centile représentant le niveau de pression acoustique dépassé de X % des L_{Ai,5s} mesurés.

– : Sans objet.

Point d'évaluation 2



Photo 1. Vue dans la direction nord



Photo 2. Vue dans la direction est



Photo 3. Vue dans la direction sud



Photo 4. Vue dans la direction ouest

Tableau A.3 Données horaires enregistrées au point d'évaluation 2 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Date et heure (début)	L _{Aeq,1h} (dBA)	Station météorologique installée au point d'évaluation			
		Température (°C)	Humidité relative (%)	Vent (m/s)	Précipitations (mm)
2023-09-19 16:00	38,6	12,8	92	1,9	0,0
2023-09-19 17:00	–	12,4	92	2,5	0,3
2023-09-19 18:00	–	11,8	92	2,9	0,3
2023-09-19 19:00	42,7	11,1	92	2,8	0,0
2023-09-19 20:00	–	10,7	93	2,8	0,3
2023-09-19 21:00	45,6	10,8	93	3,1	0,0
2023-09-19 22:00	–	10,9	94	2,9	0,3
2023-09-19 23:00	–	11,1	94	3,0	0,3
2023-09-20 00:00	46,2	11,2	94	2,7	0,0
2023-09-20 01:00	45,4	11,3	94	2,4	0,0
2023-09-20 02:00	–	11,3	94	2,1	0,3
2023-09-20 03:00	45,1	11,3	94	2,0	0,0
2023-09-20 04:00	44,8	11,4	94	1,0	0,0
2023-09-20 05:00	44,6	11,3	94	0,6	0,0
2023-09-20 06:00	44,5	11,1	94	0,3	0,0
2023-09-20 07:00	44,5	11,3	94	0,3	0,0
2023-09-20 08:00	44,8	12,3	92	1,1	0,0
2023-09-20 09:00	44,8	13,1	90	1,9	0,0
2023-09-20 10:00	48,9	13,8	87	2,5	0,0
2023-09-20 11:00	44,9	14,3	84	2,1	0,0
2023-09-20 12:00	46,8	15,1	80	1,7	0,0
2023-09-20 13:00	43,9	15,4	79	1,3	0,0
2023-09-20 14:00	43,7	16,3	75	1,6	0,0
2023-09-20 15:00	43,1	17,2	71	1,2	0,0
2023-09-20 16:00	42,9	15,9	81	0,9	0,0
2023-09-20 17:00	–	14,5	89	0,1	0,3
2023-09-20 18:00	42,0	13,6	93	0,0	0,0
2023-09-20 19:00	42,6	12,6	94	0,0	0,0
2023-09-20 20:00	–	12,6	95	0,1	1,0
2023-09-20 21:00	41,7	12,3	95	0,0	0,0
2023-09-20 22:00	41,1	11,5	95	0,0	0,0
2023-09-20 23:00	41,3	10,6	95	0,0	0,0
2023-09-21 00:00	40,6	9,2	95	0,0	0,0
2023-09-21 01:00	40,2	8,0	96	0,0	0,0
2023-09-21 02:00	40,0	7,0	96	0,0	0,0
2023-09-21 03:00	39,6	6,1	96	0,0	0,0
2023-09-21 04:00	39,3	6,1	96	0,0	0,0
2023-09-21 05:00	–	5,8	96	0,0	0,3

Date et heure (début)	L _{Aeq,1h} (dB _A)	Station météorologique installée au point d'évaluation			
		Température (°C)	Humidité relative (%)	Vent (m/s)	Précipitations (mm)
2023-09-21 06:00	39,6	5,4	96	0,0	0,0
2023-09-21 07:00	–	6,3	97	0,0	0,3

– : Sans objet.

Tableau A.4 Données statistiques relatives au point d'évaluation 2 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Début		Fin		Période		L _{Aeq,1h} (dB _A)		L _{Aeq,moyen} (dB _A)	L _{Aeq95} (dB _A)	L _{Aeq90} (dB _A)	L _{Aeq10} (dB _A)	L _{Aeq05} (dB _A)
Date	Heure	Date	Heure	Jour	Nuit	Min.	Max.					
2023-09-19	16 h 00	2023-09-19	19 h 00	X		38,6	38,6	38,6	38,0	38,4	44,2	45,7
2023-09-19	19 h 00	2023-09-20	7 h 00		X	42,7	46,2	44,9	41,4	42,6	46,2	47,3
2023-09-20	7 h 00	2023-09-20	19 h 00	X		42,0	48,9	44,6	41,9	42,0	45,1	45,6
2023-09-20	19 h 00	2023-09-21	7 h 00		X	39,3	42,6	40,6	38,8	38,9	42,4	42,9
2023-09-21	7 h 00	2023-09-21	8 h 00	X		–	–	–	–	–	–	–

Notes : L_{Ar,X} : centile représentant le niveau de pression acoustique dépassé de X % des L_{Ar,5s} mesurés.

– : Sans objet.

Point d'évaluation 3



Photo 1. Vue dans la direction nord



Photo 2. Vue dans la direction est



Photo 3. Vue dans la direction sud



Photo 4. Vue dans la direction ouest

Tableau A.5 Données horaires enregistrées au point d'évaluation 3 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Date et heure (début)	L _{Aeq,1h} (dB _A)	Station météorologique installée au point d'évaluation			
		Température (°C)	Humidité relative (%)	Vent (m/s)	Précipitations (mm)
2023-09-19 17:00	–	12,2	87	0,5	0,8
2023-09-19 18:00	–	10,6	93	0,5	2,3
2023-09-19 19:00	–	9,8	94	0,4	0,8
2023-09-19 20:00	–	9,5	95	0,4	0,3
2023-09-19 21:00	–	9,4	95	0,6	0,5
2023-09-19 22:00	–	9,4	95	0,5	0,8
2023-09-19 23:00	–	9,6	95	0,5	0,5
2023-09-20 00:00	–	9,8	95	0,4	0,5
2023-09-20 01:00	–	9,9	96	0,5	0,3
2023-09-20 02:00	–	10,0	96	0,3	0,5
2023-09-20 03:00	–	10,2	96	0,2	0,3
2023-09-20 04:00	–	10,2	96	0,4	0,3
2023-09-20 05:00	–	10,2	96	0,2	0,3
2023-09-20 06:00	30,6	10,2	96	0,3	0,0
2023-09-20 07:00	31,1	10,4	96	0,2	0,0
2023-09-20 08:00	32,0	10,9	96	0,3	0,0
2023-09-20 09:00	30,9	11,4	95	0,4	0,0
2023-09-20 10:00	32,2	11,9	94	0,4	0,0
2023-09-20 11:00	35,4	12,8	92	0,5	0,0
2023-09-20 12:00	32,1	13,3	90	0,5	0,0
2023-09-20 13:00	31,0	13,2	89	0,4	0,0
2023-09-20 14:00	31,5	14,3	87	0,4	0,0
2023-09-20 15:00	–	15,3	81	0,5	0,5
2023-09-20 16:00	–	13,2	92	0,0	1,3
2023-09-20 17:00	–	13,0	94	0,0	0,3
2023-09-20 18:00	26,8	12,3	95	0,0	0,0
2023-09-20 19:00	–	11,7	96	0,0	0,8
2023-09-20 20:00	–	11,2	96	0,0	4,1
2023-09-20 21:00	–	10,8	96	0,0	0,5
2023-09-20 22:00	30,7	10,5	96	0,0	0,0
2023-09-20 23:00	33,0	10,0	96	0,0	0,0
2023-09-21 00:00	30,5	8,8	96	0,0	0,0
2023-09-21 01:00	28,4	8,1	96	0,0	0,0
2023-09-21 02:00	29,1	7,4	97	0,0	0,0
2023-09-21 03:00	27,3	6,8	97	0,0	0,0
2023-09-21 04:00	27,0	6,5	97	0,0	0,0
2023-09-21 05:00	26,6	7,3	97	0,0	0,0
2023-09-21 06:00	30,2	6,5	97	0,0	0,0

Date et heure (début)	L _{Aeq,1h} (dBA)	Station météorologique installée au point d'évaluation			
		Température (°C)	Humidité relative (%)	Vent (m/s)	Précipitations (mm)
2023-09-21 07:00	28,1	6,4	97	0,0	0,0
2023-09-21 08:00	27,4	7,5	97	0,1	0,0

– : Sans objet.

Tableau A.6 Données statistiques relatives au point d'évaluation 3 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Début		Fin		Période		L _{Aeq,1h} (dBA)		L _{Aeq,moyen} (dBA)	L _{Aeq95} (dBA)	L _{Aeq90} (dBA)	L _{Aeq10} (dBA)	L _{Aeq05} (dBA)
Date	Heure	Date	Heure	Jour	Nuit	Min.	Max.					
2023-09-19	17 h 00	2023-09-19	19 h 00	X		–	–	–	–	–	–	–
2023-09-19	19 h 00	2023-09-20	7 h 00		X	30,6	30,6	30,6	29,7	30,4	41,0	42,4
2023-09-20	7 h 00	2023-09-20	19 h 00	X		26,8	35,4	31,4	26,2	26,8	35,9	38,3
2023-09-20	19 h 00	2023-09-21	7 h 00		X	26,6	33,0	29,2	25,9	26,3	38,8	44,2
2023-09-21	7 h 00	2023-09-21	9 h 00	X		27,4	28,1	27,7	25,8	26,0	29,9	31,5

Notes : L_{AiX} : centile représentant le niveau de pression acoustique dépassé de X % des L_{Ai,5s} mesurés.

– : Sans objet.

Point d'évaluation 4



Photo 1. Vue dans la direction nord



Photo 2. Vue dans la direction est



Photo 3. Vue dans la direction sud



Photo 4. Vue dans la direction ouest

Tableau A.7 Données horaires enregistrées au point d'évaluation 4 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Date et heure (début)	L _{Aeq,1h} (dB _A)	Station météorologique installée au point d'évaluation			
		Température (°C)	Humidité relative (%)	Vent (m/s)	Précipitations (mm)
2023-09-21 10 :00	37,9	10,5	81	1,0	0,0
2023-09-21 11 :00	37,3	11,5	73	1,4	0,0
2023-09-21 12 :00	36,7	12,7	69	1,3	0,0
2023-09-21 13 :00	36,0	13,3	64	1,2	0,0
2023-09-21 14 :00	32,3	13,7	63	1,1	0,0
2023-09-21 15 :00	31,0	14,2	63	1,0	0,0
2023-09-21 16 :00	26,6	14,4	64	0,6	0,0
2023-09-21 17 :00	27,1	13,3	78	0,0	0,0
2023-09-21 18 :00	29,6	9,8	89	0,0	0,0
2023-09-21 19 :00	27,1	8,9	92	0,0	0,0
2023-09-21 20 :00	25,2	7,8	93	0,0	0,0
2023-09-21 21 :00	29,5	6,5	94	0,0	0,0
2023-09-21 22 :00	26,7	6,0	95	0,0	0,0
2023-09-21 23 :00	24,9	5,9	96	0,0	0,0
2023-09-22 00 :00	25,8	6,0	96	0,0	0,0
2023-09-22 01 :00	22,8	5,4	96	0,0	0,0
2023-09-22 02 :00	21,5	4,8	96	0,0	0,0
2023-09-22 03 :00	22,1	4,6	96	0,0	0,0
2023-09-22 04 :00	23,6	4,6	96	0,0	0,0
2023-09-22 05 :00	26,6	4,5	96	0,0	0,0
2023-09-22 06 :00	28,0	6,0	97	0,1	0,0
2023-09-22 07 :00	28,9	6,8	97	0,0	0,0
2023-09-22 08 :00	31,6	10,2	91	0,4	0,0
2023-09-22 09 :00	35,5	12,5	82	1,3	0,0
2023-09-22 10 :00	36,7	14,7	72	1,5	0,0
2023-09-22 11 :00	39,0	15,8	65	1,9	0,0

Tableau A.8 Données statistiques relatives au point d'évaluation 4 dans la zone d'étude du parc éolien PPAW2 en 2023

Début		Fin		Période		L _{Aeq,1h} (dB _A)		L _{Aeq,moyen} (dB _A)	L _{Aeq95} (dB _A)	L _{Aeq90} (dB _A)	L _{Aeq10} (dB _A)	L _{Aeq05} (dB _A)
Date	Heure	Date	Heure	Jour	Nuit	Min.	Max.					
2023-09-21	10 h 00	2023-09-21	19 h 00	X		26,6	37,9	32,7	22,1	23,2	38,2	39,8
2023-09-21	19 h 00	2023-09-22	7 h 00		X	21,5	29,5	25,3	19,8	20,2	27,9	30,5
2023-09-22	7 h 00	2023-09-22	12 h 00	X		28,9	39,0	34,3	25,2	27,2	37,8	39,6

Note : L_{ArX} : centile représentant le niveau de pression acoustique dépassé de X % des L_{Ar,5s} mesurés.

Pesca

Carleton-sur-Mer
895, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0

418 364-3139
1 866 364-3139

Rimouski
Trois-Rivières

Montréal
Calgary

pesca.co

Annexe L Note technique – Méthode de calcul utilisée pour déterminer la présence de refuges thermiques pour l'orignal dans la zone d'étude

Destinataire

Mélissa Gagnon, directrice générale adjointe
Direction générale adjointe de l'évaluation environnementale
des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les
changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage, boîte 83
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7

Expéditeur

Marjolaine Castonguay, biologiste
Pesca Environnement
895, boulevard Perron
Carleton-sur-Mer (Québec) G0C 1J0
Courriel : mcastonguay@pescaenv.com

N° mandat Pesca : 3801

N° dossier MELCCFP : 3211-12-261

Parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2

Méthode de calcul utilisée pour déterminer la présence de refuges thermiques pour l'orignal dans la zone d'étude

Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c., formée d'un partenariat égalitaire entre l'Alliance de l'énergie de l'Est s.e.c. et Invenenergy, développe le parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2.

Dans le contexte de l'analyse de recevabilité de l'étude d'impact sur l'environnement, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a fourni une méthode de calcul, le 18 septembre 2025, dans le but de déterminer la présence de refuges thermiques pour l'orignal dans la zone d'étude. Pesca a réalisé les calculs, conformément à cette méthode, dans le but de répondre à la QC-74 du volume 4.

Méthodologie

L'analyse pour déterminer la disponibilité des habitats considérés comme étant des refuges thermiques pour l'orignal se base sur les données écoforestières suivantes :

- Conditions de thermorégulation optimale : peuplement forestier dominé par les résineux de plus de 7 m de hauteur et ayant une fermeture de la canopée de plus de 80 %, soit la requête SQL `TYPE_COUV = 'R' AND (CL_HAUT = '1' OR CL_HAUT = '2' OR CL_HAUT = '3' OR CL_HAUT = '4') AND CL_DENS = 'A'`;
- Conditions de thermorégulation bonne : peuplement forestier dominé par les résineux ou mixtes de plus de 7 m de hauteur et ayant une fermeture de la canopée de plus de 60 %, soit la requête SQL `TYPE_COUV = 'R' OR TYPE_COUV = 'M') AND (CL_HAUT = '1' OR CL_HAUT = '2' OR CL_HAUT = '3' OR CL_HAUT = '4') AND (CL_DENS = 'A' OR CL_DENS = 'B')`.

Cette analyse comporte deux échelles temporelles, soit avant et après l'implantation du parc éolien Pohénégamook–Picard–Saint-Antonin–Wolastokuk 2.

Lorsqu'un habitat favorable à la thermorégulation de l'orignal se trouvait sur une aire où du déboisement est prévu, cette superficie était considérée comme étant perdue après l'implantation du parc éolien puisque le couvert forestier sera retiré.

Compte tenu du contexte d'exploitation forestière sur le territoire des MRC de Témiscouata et de Rivière-du-Loup, Pesca a intégré à l'analyse les coupes partielles et totales réalisées dans la zone d'étude au cours des 10 dernières années¹. Les coupes totales ont été considérées comme étant une perte d'habitat, tandis que les coupes partielles ont fait l'objet d'une diminution de leur classe de densité de peuplement dans le contexte de l'analyse. La requête SQL suivante a été utilisée pour la sélection de ces coupes : `"EXERCICE" >= '2015' AND ("ORIGINE" IN('CPH','CPR','CPRS_U','CPT','CRS','CS','CT') OR "PERTURB" IN ('CA','CAM','CEA','CJ','CP','CPF','CPI_CP','CPI_RL','CPS','DEG','EC','EPC_SYS','NET'))`. Les peuplements forestiers se trouvant dans l'emprise de l'autoroute 85 ont été découpés et retirés de la sélection des habitats de thermorégulation de l'orignal.

La carte en pièce jointe illustre l'abondance des refuges thermiques potentiels, de qualité bonne et optimale, pour l'orignal dans la zone d'étude.

¹ Gouvernement du Québec (2025). *Récolte et autres interventions sylvicoles (depuis 1976)*. Repéré à <https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/recolte-et-reboisement/resource/a3aa31d4-0cb7-4adc-acfc-34b246781895> en septembre 2025.

Résultats

La zone d'étude présente 1 655,1 ha d'habitat de qualité optimale pour l'original, soit 3,2 % de la zone d'étude. L'emprise du projet occupera une superficie de 10,2 ha dans un habitat de qualité optimale pour l'original. La superficie d'habitat optimal restante après la construction du parc éolien sera de 1 644,9 ha, soit une différence absolue inférieure à 0,1 % entre les habitats de qualité optimale avant et après l'implantation du parc (tableau 1).

La zone d'étude compte 17 086,6 ha d'habitat de bonne qualité pour l'original, soit 32,9 % de la zone d'étude. L'emprise du projet occupera une superficie de 122,1 ha dans un habitat de bonne qualité pour l'original. La superficie d'habitat de bonne qualité restante après la construction du parc éolien sera de 16 964,6 ha, soit une différence absolue de 0,2 % entre les habitats de bonne qualité avant et après l'implantation du parc (tableau 1).

Tableau 1. Résultats des calculs pour déterminer la présence de refuges thermiques dans la zone d'étude

Conditions de thermorégulation	Avant projet		Après projet			
	Superficie de l'habitat dans la zone d'étude (ha)	Proportion dans la zone d'étude (%)	Superficie à déboiser (ha)	Superficie de l'habitat dans la zone d'étude (ha)	Proportion dans la zone d'étude (%)	Différence absolue des superficies d'habitat (%)
Optimale	1 655,1	3,2	10,2	1 644,9	3,16	< 0,1
Bonne	17 086,6	32,9	122,1	16 964,57	32,6	0,2

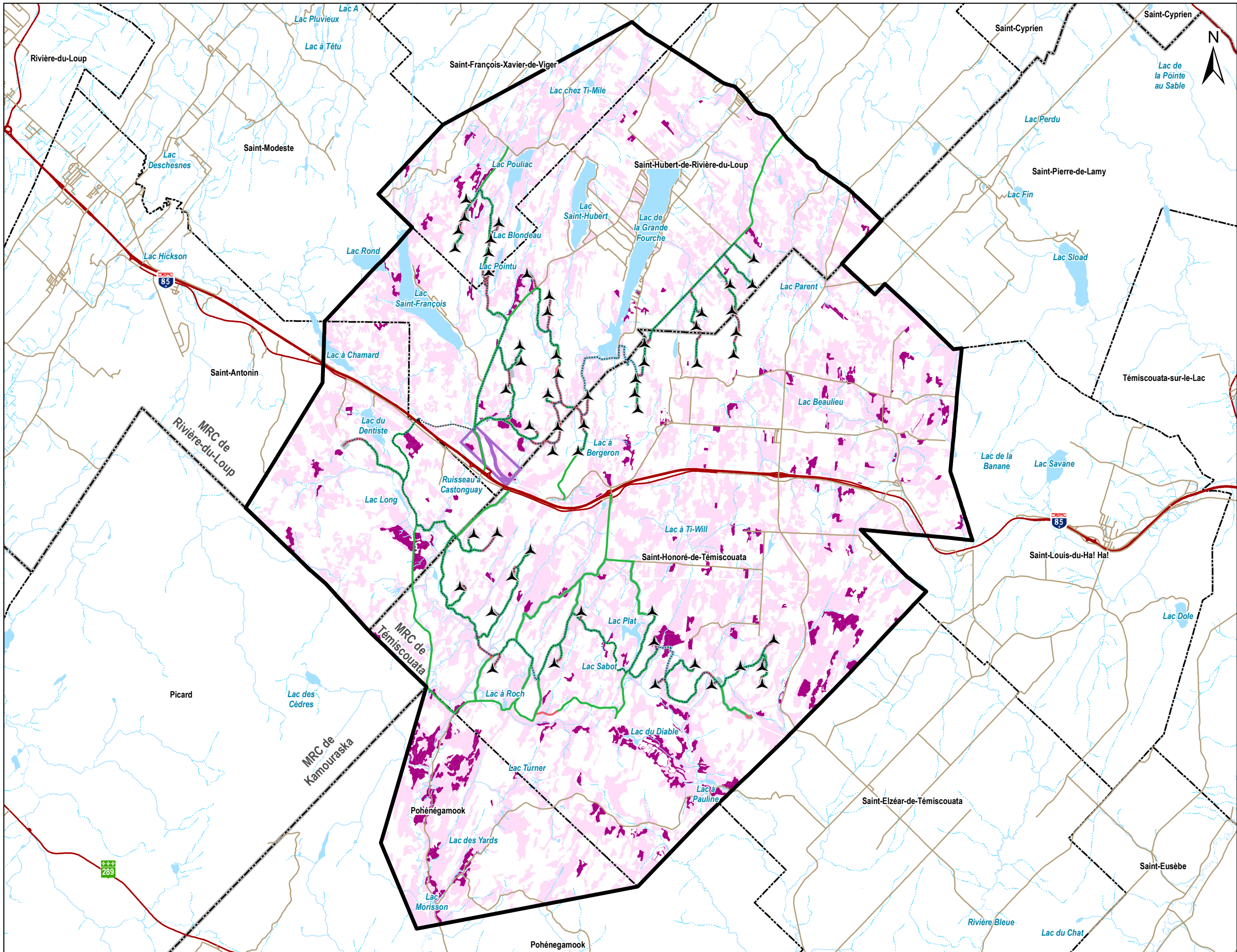


Signature numérique de Simon
Haché
Date : 2025.11.06 14:19:13
-05'00'

Marjolaine Castonguay, biologiste, M. Sc.
Directrice de projet

Simon Haché, ing.f. (22-021) et biologiste
Chargé de projet

p. j. : Carte



- Zone d'étude
- Conditions de thermorégulation bonnes
- Conditions de thermorégulation optimales
- Infrastructures du projet (v19)**
- Éolienne (55)
- Configuration (v19)
- Chemin existant à améliorer
- Chemin à construire
- Réseau collecteur
- Hydrographie**
- Cours d'eau à écoulement permanent
- Cours d'eau à écoulement intermittent
- Plan d'eau
- Autres éléments**
- Autoroute, routes nationale et régionale
- Route
- Limites municipales
- Limites des MRC
- Territoire Kataskomiq (Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag)

Énergie éolienne PPAW 2 s.e.c.
 Parc éolien Pôhénégamook-Picard-Saint-Antoine-Wolastokuk 2

R-74
 Refuges thermiques potentiels

Sources :
 AQRéseau+
 DDE
 GRHQ
 SDA, 2023

0 1,3 2,6 km
 Nad 83, MTM, fuseau 7

Invenergy

Pesca